Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

77e ANNEE | Pronostics: Froid; chutes de neige légère dispersées (Détails page 2) | MONTREAL, VENDREDI 25 NOVEMBRE 1955 | No 229

SENATES READING ROOM
20235 31 D 55
OTTAWA, ONT.

ÉGLISE RAVAGÉE PAR UN INCENDIE À STE-PHILOMÈNE

(Par Hubert POTVIN)

Une foule consternée de quelque 200 villageois, suivaient encore, au moment de mettre sous presse, le progrès de l'incendie de leur église centenaire, à Sainte-Philomène, un petit village à 15 milles au sud de Montréal, sur la route numéro 4.

L'incendie s'est déclaré très tôt ce matin. Il a complètement détruit jusqu'ici l'intérieur du temple. Quelques hommes ont réussi à épargner l'orgue et des bancs de l'église: mais M. le curé Bonnier a sauvé les Saintes Espèces, alors que le feu avait gagné l'autel dès les débuts de l'incendie.

MANQUE D'EAU

M. le curé Bonnier semblait très ému, alors qu'il déplorait le manque d'eau. Le seul empêchement à l'extinction de l'incendie par les pompiers fut qu'il n'y avait que deux boyaux de deux pouces de diamètre, qui n'ont pas réussi à éteindre les flammes étendues au toit.

Une épaisse fumée se dégage du clocher, alors que la population espère qu'aucun vent ne viendra aggraver la situation. Il manque quel-

(Suite à la page 4)

L'hon. Almond commissaire du football?

VANCOUVER, 25. — (PC) — Le nom du juge Gerald Almond de Montréal a été mentionné parmi les candidats possibles au poste de haut commissaire du football au pays.

La suggestion que le juge de cour criminelle, et aussi un fervent du football et membre du "conseil" des Alouettes, soit nommé à ce nouveau poste, a été approuvée par le maire Jean Drapeau de Montréal et par les Eskimos d'Edmonton.

Le maire de Montréal a paru surpris quand il a appris la rumeur, mais il a dit: Je suis certain que

L'HON. JUGE GERRY ALMOND

Gerry Almond ferait un bon commissaire. Je le connais personnellement et sa nomination serait un excellent choix".

Le choix d'un juge comme commissaire ne créerait pas un précédent dans le sport, car il y a plusieurs années, le juge Kenesaw Mountain Landis avait détenu un poste semblable dans le baseball.

Les deux ligues majeures du football au pays, le Big Four et la Conférence de l'Ouest, se réuniront le 19 janvier à Winnipeg pour discuter de la possibilité d'élire un commissaire.

Parmi les autres personnalités mentionnées comme candidats on mentionne Lew Hayman, ancien co-propriétaire des Alouettes, et Sidney Halter de Winnipeg, commissaire actuel de la ligue de l'Ouest.

(United Press — Téléphoto La Patrie)

LES RED WINGS DE DETROIT ont battu les Canadiens pour la première fois en quatre rencontres cette saison, 3-2, hier soir à Détroit. Ted Lindsay compte ici le premier but de la joute avec un lancer de revers. Doug Harvey est arrivé trop tard pour mettre Lindsay en échec. L'autre joueur de Détroit est Alex Delvecchio.

Tunnel à quatre voies sous le St-Laurent discuté avec l'hon. Maurice Duplessis

QUEBEC, 25. (PCf) — Un groupe de financiers et ingénieurs américains ont rencontré hier le premier ministre, M. Duplessis, en vue de discuter la législation qui autoriserait la compagnie du tunnel Champlain à aménager sous le St-Laurent, à proximité de Québec, un tunnel à quatre voies.

Les visiteurs étaient MM. Leon Lees, de la Ira Haupt and Co., de New-York, George Ferris, président, et Henry Federa, secrétaire, de la corporation Raymond Concrete Pile, de New-York, Wayne F. Palmer, président de Palmer and Baker Inc., de Mobile, Alabama, ainsi que MM. Smith et Tench, ingénieurs de la même compagnie.

La conférence s'est déroulée à huis-clos dans les bureaux de M. Duplessis. Un porte-parole gouvernemental a laissé savoir par la suite que ce dernier a recommandé aux Américains de présenter "un plan concret", à l'Assemblée législative.

DEPUIS QUATRE ANS

La Gazette officielle du Québec annonçait d'ailleurs, il y a deux semaines, que la compagnie en question se proposait de présenter un projet de loi durant la session présente de la Législature provinciale.

L'idée d'un tunnel est dans l'air depuis quatre ans à Québec. La compagnie du tunnel Champlain a été autorisée par la cité de Québec et la municipalité de St-David, sur la rive sud, à en construire les approches.

La réalisation de l'ouvrage représenterait des frais d'environ $40 ou $50 millions.

La Gazette du Québec précisait que la compagnie désire que le gouvernement approuve un emprunt de $50 millions qui lui permettrait de mettre les plans à exécution.

Le projet de loi sera d'abord soumis au Comité des bills privés; il passera ensuite, si sanctionné, à l'Assemblée législative. Si l'Assemblée l'accepte, il lui faudra encore subir l'épreuve du Comité privé du Conseil législatif et du Conseil lui-même.

Il ressort, de la réunion d'hier et des mesures que la compagnie du tunnel Champlain se dispose à prendre, que les gouvernements, tant fédéral que provincial, sont totalement absents de l'entreprise, du moins à titre actif.

Le parcours du tunnel n'est pas le plus court chemin entre Québec et la rive sud. Il aura deux milles de longueur alors que la distance entre Québec et Lévis n'est que d'un demi-mille. Mais l'aménagement d'approche, à Lévis même, nécessiterait d'onéreuses expropriations ainsi que des travaux de démolition.

Un navire échoué dans le golfe

HALIFAX, Nouvelle-Ecosse, 25. (BUP) — Un cargo du Libéria s'est échoué sur la côte rocheuse du cap St-Laurent.

L'équipage est demeuré à bord du navire, qui jauge 2,800 tonnes, en dépit de vagues énormes, soulevées par un vent de 20 milles à l'heure.

Le capitaine du "Kistem II" a lancé un S.O.S. par radio tôt ce matin. Un message radiophonique, reçu plus tard, disait que l'équipage n'était pas en danger immédiat.

Des navires qui se trouvaient dans la région se portent au secours du navire, échoué près du cap St-Laurent, dans le golfe du même nom.

On croit que des remorqueurs tenteront de renflouer le cargo à marée haute aujourd'hui.

Le Royal blanchit Shawinigan

(LIRE EN PAGE 22)

Honneur conféré à Mgr Robichaud par le collège de Worcester

WORCESTER, Mass., 25. (PAf) — Son Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque catholique de Moncton, N.-B., a reçu hier soir un doctorat honorifique en droit du Collège de l'Assomption, au cours de cérémonies commémorant le 200e anniversaire de la déportation des Acadiens.

Le distingué prélat a été cité pour son "zèle apostolique et patriotique" et pour son travail en tant que "défenseur de la presse catholique au Canada".

La citation dit que Mgr Robichaud, en tant que "champion du quotidien acadien", a étendu la circulation de L'Evangéline "jusqu'à ce qu'il couvre tout le Canada, pénètre dans les cités et villages, pour rappeler au peuple, au milieu du bruit et de la commotion de l'activité quotidienne, que l'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu".

Une messe pontificale a été célébrée par l'archevêque dans la chapelle de l'école préparatoire du Collège de l'Assomption. Une statue de Notre-Dame de l'Assomption, patronne des Acadiens, a été bénite et dévoilée par Son Exc. Mgr John-J. Wright, évêque de Worcester.

La statue est un don de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, une société mutuelle des Franco-Américains.

Elargissement de la Côte-des-Neiges

Le Comité exécutif recommandera au Conseil municipal, à sa prochaine assemblée, d'acheter ou d'exproprier à l'amiable les terrains et les propriétés nécessaires au redressement et à l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Cedar et le chemin du Souvenir.

M. Pierre DesMarais, président du comité exécutif, a dit, hier, que si le Conseil approuve la recommandation de l'Exécutif, le chemin de la Côte-des-Neiges sera élargi à 100 pieds, car cette artère est devenue une voie d'accès la plus importante du versant ouest de la Montagne.

Les édifices que l'on devra acquérir pour ces fins d'élargissement et de redressement sont évalués par la ville à $193,640. Ces travaux débuteront le printemps prochain.

Manifestation de clôture à l'Oratoire

Lundi prochain, 28 novembre, commencera la série de manifestations religieuses qui se succéderont jusqu'au 8 décembre, pour clore l'année de saint Joseph. Cette dernière date, jour du 85e anniversaire de la proclamation du patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle, marquera également la fin de l'année du jubilé d'or de l'Oratoire Saint-Joseph, fondé par le Frère André.

Toutes ces cérémonies seront précédées d'une grande neuvaine à saint Joseph, du 28 novembre au 8 décembre inclusivement. Cette neuvaine sera prêchée, tous les soirs, à 8 heures et quart, par le R. P. Léon Brisebois, C.S.C., directeur de l'Oeuvre de Mont Petit Prêtre.

Jusqu'à présent on prévoit, outre cette neuvaine préparatoire, plusieurs autres cérémonies religieuses: grande manifestation des forces armées et des anciens combattants en hommage à saint Joseph; ralliement spécial à l'intention des catholiques; messe pontificale en présence des membres de toutes les congrégations mariales; cérémonies officielles de clôture présidées par Son Excellence Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

TROIS CERAMISTES EXPOSENT à BREBEUF. — Sur l'initiative de l'Office provincial de l'artisanat et sur l'invitation du recteur du Collège Jean-de-Brébeuf, les céramistes Gilles Derome, Gaétan Beaudin et Patricia Ling exposeront leurs oeuvres dans un des salons du Collège. Sur notre photo, assis, de g. à d.: le R. P. Roland Fortin, S.J.; M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Office provincial de l'artisanat, et Mlle Patricia Ling. Debout, de g. à d.: MM. Bernard Beaupré, directeur adjoint du service des Parcs de la ville de Montréal; Gilles Derome, Gaétan Beaudin et Paul-Emile Gingras, secrétaire-général du Collège Jean-de-Brébeuf.

Deux importantes expositions artisanales marqueront le retour de M. J.-M. Gauvreau

(par PAUL COUCKE)

Le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal et le Collège Jean-de-Brébeuf serviront de cadre à deux importantes expositions artisanales, a annoncé, hier, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Office provincial de l'artisanat.

Revenu à son travail, après une longue absence, M. Gauvreau, au cours d'une conférence de presse, s'est réjoui de l'invitation du recteur du Collège Jean-de-Brébeuf et de Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. "Notre local", a-t-il déclaré, "est devenu trop petit pour le développement continuel de nos opérations. D'autre part, des manifestations extérieures nous permettent de rayonner un peu partout dans la métropole et dans la province. Le Collège Jean-de-Brébeuf est à l'avant-poste de tous les mouvements éducatifs, chez nous. L'an dernier, il accueillait le céramiste Gilles Derome. Cette année, ce jeune artiste, dans un geste qui l'honore, a voulu partager avec deux autres céramistes, Gaétan Beaudin et Patricia Ling, l'invitation du recteur de Jean-de-Brébeuf.

"De son côté, le maire de Montréal a bien voulu mettre à notre disposition le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal pour notre exposition artisanale annuelle. Nous remercions les autorités municipales pour ce geste et pour tous les efforts qu'elles déploient pour le rayonnement de l'Art.

"L'artisanat", a dit encore M. Gauvreau, "va sans cesse prospérant. Ses qualités s'améliorent de jour en jour et je fus à même de constater après une absence assez longue, les progrès réels accomplis ces mois derniers. Nous espérons à ces expositions une assistance nombreuse. Les Fêtes ne sont pas trop éloignées et plus que jamais je pense que l'artisanat québecois offre des oeuvres susceptibles de satisfaire les goûts les plus difficiles.

A BREBEUF

Au Collège Jean-de-Brébeuf, c'est du 27 novembre au 2 décembre qu'exposeront, sous les auspices de l'Office provincial de l'artisanat, les céramistes Gilles Derome, Gaétan Beaudin et Patricia Ling.

Par cette nouvelle initiative, l'Office provincial de l'artisanat veut mettre en relief l'heureuse évolution d'un aspect des multiples arts du feu, lequel sous la forme de céramique, est en voie de s'imposer comme une belle et solide tradition dans le Québec.

Nos céramistes de carrière, dont le nombre croît sans cesse, sont maintenant reconnus. Que leur expression soit traditionaliste, figurative ou abstraite, leurs oeuvres sont partout discutées, admirées et recherchées des connaisseurs. En plein épanouissement, ils ont dépassé le stage des heures héroïques, et il leur est désormais permis non seulement de créer, mais aussi de vivre de leur art.

Cette exposition sera ouverte gratuitement au public, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

A LA MAIRIE

L'exposition artisanale groupant une vingtaine des meilleurs artisans du Québec, se tiendra dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville du 6 au 11 décembre. Elle est destinée à mettre en lumière, l'oeuvre d'artistes triés sur le volet et dont les créations manifestent de louables préoccupations techniques, esthétiques et pratiques.

La valeur ethnique et culturelle de l'Artisanat du Québec étant maintenant un fait reconnu, un des buts de l'Office Provincial de l'Artisanat est d'en prolonger la portée sur le plan concret au moyen de telles expositions, dont l'opportunité ne fait pas de doute à la période précédant les Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Ouverte au public, de 10 heures a.m. à 10 heures p.m., à l'exception des dimanches 8 et 11 décembre où les heures d'ouverture seront de 1 heure p.m., à 10 h. p.m., cette exposition constitue une opportunité exceptionnelle de se procurer et d'offrir des pièces fait-main, allant de la carte de souhaits aux objets de décoration intérieure, pièces dont le cachet d'originalité et de qualité garantit la permanence exigée par les acheteurs avertis et les collectionneurs.

Entrée libre, au numéro 275 est, rue Notre-Dame.

Hausse de l'embauchage au cours du mois d'août

OTTAWA, 25. (PCf) — Durant le mois d'août, cette année, l'embauchage, dans l'industrie canadienne, fut plus élevé qu'en tout autre mois correspondant depuis 1946, révèle le Bureau fédéral de la statistique, qui ajoute que, le 1er septembre, cette année, la moyenne du salaire hebdomadaire y était de $61.10, ce qui constitue une augmentation de $2.17 au regard de la même date, en 1954.

Le Bureau précise que son indice de l'embauchage dans l'industrie a monté de 1.7 pour cent durant le mois d'août, soit la plus forte hausse durant ce mois depuis 1946; l'indice de l'emploi a atteint le sommet de 118.1; c'est là une augmentation de 4.6 pour cent au regard du mois correspondant l'an dernier.

De son côté, l'indice des salaires atteignait 168.7 le 1er septembre, soit 1.6 pour cent de plus que le mois précédent et 8.5 pour cent de plus qu'un an auparavant.

La hausse de l'embauchage durant le mois d'août s'applique aux hommes et aux femmes. L'emploi, chez les hommes, a augmenté de 1.3 pour cent et, chez les femmes, de 3.5 pour cent.

L'expansion est générale dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve. Les gains les plus importants sont enregistrés dans l'industrie forestière, l'industrie manufacturière et celle de la construction. Il y a toutefois déclin dans certains compartiments. Le plus important se présente dans l'industrie de l'automobile. On l'attribue au changement de modèles.

l'Almanach de La Patrie

VENDREDI, 25 NOVEMBRE 1955

329e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 13 et se couchera à 4 h. 22

Pronostics

ORAGE • TEMPÊTE • DOUX • MAUVAIS • FROID • BEAU • BEAU • PLUIE

Prévisions de la météo: Synopsis: Une masse d'air plus froid venant du nord-ouest a pénétré dans le Québec hier et les températures ce matin étaient de 10 à 15 degrés plus basses qu'il y a 24 heures. Une perturbation atmosphérique, dont le centre se trouvait dans le midwest américain ce matin, devrait apporter de la neige légère occasionnelle dans le Québec, demain.

Pronostics pour les diverses régions:

Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Mauricie et Québec: Nuageux avec quelques chutes de neige légère très dispersées. Froid. Vents de l'ouest de 15 milles devenant légers d'ici ce soir. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 30, Québec, Ste-Agathe et La-Tuque 25.

Baie-Comeau et Lac-St-Jean: Ciel variable avec chutes de neige légère dispersées. Froid. Vents de l'ouest de 20 milles diminuant à 15 milles, cette nuit. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi 20, Rivière-du-Loup 25.

Appel à la clémence pour les assassins de Brandon

La famille Quirion implore le pardon pour les trois garçons

WINNIPEG, 25. (PCf) — Le père du prêtre catholique assassiné et volé sur la route près de Brandon en janvier dernier a lancé un appel à la clémence au gouverneur général dans le cas des trois jeunes gens du Québec condamnés à être pendus pour le meurtre.

"La Liberté et le Patriote", un hebdomadaire de langue française publié à Winnipeg, rapporte que M. Olivier Quirion, âgé de 84 ans, de St-Jean-de-la-Lande, dans le comté de Beauce, a adressé cet appel au gouverneur général au nom de tous les membres de la famille.

Plus tôt, M. Quirion a écrit à un ami de Winnipeg et a dit être convaincu que son fils aurait pardonné à ses assaillants s'il avait vécu assez longtemps.

L'abbé Alfred Quirion, curé de St-Edouard, en Alberta, était âgé de 43 ans et connu comme le "prêtre sans le sou" parce qu'il avait l'habitude de donner la plus grande partie de son argent. Il fut trouvé mort dans son automobile, dans un fossé, six milles à l'est de Brandon, le 9 janvier dernier. Il revenait en Alberta après avoir conduit quelques étudiants à St-Boniface.

Guy Ferragne, de Rivière-des-Prairies, Gérard-Yvon de Tonnancourt et Claude Paquin, de Montréal, ont été trouvés coupables de meurtre à Brandon le 16 novembre et condamnés à être pendus le 28 février prochain. Tous sont âgés de 18 ans. Au moment du meurtre, Paquin et de Tonnancourt avaient 17 ans.

Leur avocat a annoncé son intention d'en appeler de la condamnation.

La preuve soumise au procès indiquait que les trois jeunes gens voyageaient sur le pouce à travers les Prairies et ont été recueillis par l'abbé Quirion près de Portage-la-Prairie. Des déclarations des jeunes gens, admises en preuve, indiquaient que l'abbé fut tiré par Ferragne durant un hold-up. Les trois furent arrêtés plus tard à Brandon.

TEXTE DE LA LETTRE

Voici le texte de la lettre de M. Quirion, tel que publié dans le journal de langue française :

Son Excellence le gouverneur général du Canada,
Rideau Hall,
Ottawa, Ont.

Excellence,

Je suis le père de l'abbé Alfred Quirion, curé de St-Edouard, Alberta, décédé tragiquement sur le chemin de Brandon, Manitoba, le dimanche 9 janvier 1955.

Dès le 28 janvier, j'ai écrit dans une lettre au père de l'un des trois accusés ce qui suit:

"Au sujet des trois jeunes, dites-leur que je leur pardonne de tout coeur, et toute ma famille aussi. A propos des trois garçons, si j'étais juge, ils ne seraient pas pendus, ni exilés. Leur place serait dans une bonne maison pour faire pénitence. Une chance, ces garçons-là sont jeunes, ils n'ont pas réfléchi. En mon nom, Olivier Quirion, père de l'abbé Quirion, je demande clémence de la Cour".

Excellence, maintenant que la sentence de mort a été prononcée contre les trois jeunes, je voudrais renouveler ma demande de clémence et je le fais au nom de tous mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vivants. J'ai confiance que notre supplique sera exaucée..

Je demeure, Votre Excellence, votre humble serviteur.

Signé : Olivier Quirion.

Le journal ajoute que M. Quirion, dont la femme est décédée il y a huit ans, a 10 enfants vivants.

Il dit encore que les familles des jeunes gens condamnés à mort sont incapables de continuer les procédures judiciaires dispendieuses.

Ces procédures de Miron seront-elles bloquées à Québec ?

La Commission provinciale des relations ouvrières a décidé hier de contremander le vote qui devait avoir lieu parmi les employés de Miron et Frères, de Montréal, pour déterminer s'ils voulaient être représentés par la Fraternité internationale des chauffeurs de camion (FAT-CMTC) comme leur agent de négociation.

Le juge Conrad Pelletier, président de la commission, a annoncé cette décision à la suite des procédures civiles prises contre la commission.

La compagnie a obtenu un bref de prohibition contre la commission, mercredi, afin d'empêcher la tenue du vote.

Cependant, M. Lucien Tremblay, directeur de la fraternité, était à Québec pour tenter de convaincre le gouvernement provincial d'adopter un arrêté ministériel qui bloquerait les procédures judiciaires.

On dit que les procédures pourraient retarder le vote de deux ans, et même plus longtemps, si la compagnie portait la cause jusque devant les tribunaux supérieurs.

Dans le bref de prohibition, la compagnie allègue que la Commission des relations ouvrières a refusé de produire la pétition présentée par l'union quand celle-ci demanda la reconnaissance syndicale. La compagnie prétend avoir le droit de savoir avec qui elle traite.

LES PETITS CHANTEURS DE CARTON-PATE de la gare Windsor sortent de leur longue réclusion de 11 mois. Ils sont gentiment accueillis comme on le voit, par deux jolis mannequins, Beverley Burbank, à gauche, et Shirley Roscoe. Ces petits chanteurs décoreront la salle des pas perdus de la gare, durant les Fêtes, et le thème de la décoration sera celui du Noël chrétien. Dès le cinq décembre, les voyageurs de passage dans la salle pourront entendre la belle musique des airs de Noël. *(Photo Pacifique Canadien)*

Une femme de 73 ans tuée raide par un chauffard, rue Gilford

Une femme de 73 ans, Mme Maria Garand, demeurant à 4613, rue Brébeuf, a été blessée mortellement, hier soir, par une automobile qui l'a trainée sur une distance de plus de 100 pieds sur la chaussée et dont le conducteur, par surcroit, n'arrêta pas après la tragédie et disparut à toute vitesse.

Le lieutenant Roland Lachance, du poste No 16, a déclaré que l'accident se produisit vers 7 h. 30, à l'angle des rues Gilford et Delaroche.

TEMOINS OCULAIRES

Des témoins oculaires ont affirmé que le véhicule avait trainé la victime sur une certaine distance, après quoi la femme a roulé sur la chaussée. Selon les témoins, l'auto filait à une vive allure. Le véhicule, qui se dirigeait du sud au nord sur la rue Delaroche, a passé le feu rouge, à l'intersection du boulevard St-Joseph, pour ensuite filer vers l'est de la ville.

La femme, qui a été trainée sur une centaine de pieds, a été tuée sur le coup. La mort a été constatée par le Dr Gingras, de l'hôpital Notre-Dame. L'abbé Simard, vicaire à St-Stanislas-de-Kostka, a administré les derniers sacrements à la femme sous condition.

C'est une amie de Mme Garand qui l'a identifiée sur les lieux. Elle était censée la rencontrer à l'intersection précitée.

VIVEMENT SECOUEE !

La femme s'approcha du corps et demanda au constable d'enlever la couverture. Et elle s'écria: "C'est Mme Garand". Elle fut vivement secouée par cette tragédie.

L'accident a attiré de nombreux curieux sur les lieux. Des policiers, sous les instructions du sergent Jacques Cinq-Mars, de la radio-police, ont dirigé le service d'ordre.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Léo Boisjoly et James Croghan, de l'escouade des homicides. Selon ces derniers, la police possède le numéro de plaque de l'auto et une bonne description du véhicule. D'ailleurs, cinq personnes ont été témoins de la tragédie. On peut donc s'attendre à une arrestation prochaine.

30 minutes dans son auto entourée de fils d'une tension de 4,000 volts

M. Alfred Aubertin a passé 30 minutes angoissantes hier dans son taxi dont il venait de perdre le contrôle, rue St-Jacques, près d'Atwater.

La voiture a percuté un poteau de l'Hydro qui s'est brisé à la base. Plusieurs fils, chargés chacun à une tension de 4,000 volts, sont tombés et sont entrés en contact avec le capot déchiqueté de l'automobile.

Une foule s'est assemblée aussitôt, mais personne n'a osé s'approcher du véhicule où gisait, blessé, M. Aubertin.

"Ce furent les plus longues minutes de ma vie", a déclaré par la suite l'accidenté qui souffre de contusions à la tête et au visage.

Les étincelles étaient si intenses et nombreuses qu'on crut un moment que la voiture avait pris feu.

Une équipe de l'Hydro-Québec arriva enfin à la rescousse. M. Aubertin a été hospitalisé, mais il a pu réintégrer son domicile dans la soirée.

Un navire sombre

MANILLE, 25. (PAf) — Le navire Fakira, battant pavillon pakistanais, a sombré vers minuit jeudi dans le sud de la Mer de Chine, au sud-ouest des iles Paracels, rapporte aujourd'hui le poste de radio RCA. On ne sait pas combien de personnes se trouvaient à bord du bateau.

On avait rapporté plus tôt que les cales du bateau étaient inondées.

Le Symphony, un cargo sous registre libérien, avait recueilli deux embarcations de sauvetage contenant 45 survivants. Le capitaine et quelques autres membres d'équipage étaient encore à bord à ce moment.

Fumisterie qui cause la mort d'un homme à Hull

Femme recherchée

OTTAWA, 25. (PCf) — Une femme a téléphoné à des ambulances de Hull et d'Ottawa de se rendre en toute hâte à un certain endroit, où, disait-elle, un très grave accident venait de se produire. Les ambulances se rendirent à l'endroit désigné, mais aucun accident ne s'y était produit.

Le pire dans cette affaire, c'est qu'un vieillard mourait, dans la ville de Hull, pendant ce temps, parce qu'aucune ambulance n'avait pu se porter à son secours.

La police est à la recherche de la femme qui a abusé des ambulances de façon aussi tragique.

C'est une voix féminine qui téléphona à une compagnie ambulancière à Hull et à une autre, à Ottawa. Elle déclara qu'un "terrible accident" venait de se produire sur la route de Pontiac, près de Luskville, municipalité québécoise située 25 milles à l'ouest d'Ottawa. A toute vitesse, sur des chemins glacés, des ambulances et des automobiles de la police se rendirent à cet endroit et les chauffeurs y constatèrent qu'ils avaient été victimes d'une fausse alarme.

M. Lionel Emond, propriétaire des ambulances de Hull, a déclaré que lorsque les chauffeurs retournèrent en ville, ils durent répondre à trois appels d'urgence. Dans un cas, ils arrivèrent trop tard. Un vieillard, qui avait besoin d'une tente d'oxygène, était mort.

Des plombiers en visite à l'usine de filtration

Des entrepreneurs en plomberie visiteront l'usine des filtres de la ville de Montréal, demain, le 26 novembre. Ce groupe d'entrepreneurs comprendra une centaine de personnes et sera dirigé par M. J.-Henri Hudon, l'un des représentants de l'association des marchands détaillants à l'hôtel de ville et président provincial de la Corporation des entrepreneurs en plomberie de la province de Québec.

Le système d'aqueduc de Montréal approvisionne en eau la métropole et une quinzaine de villes et municipalités adjacentes. Il dessert une population qui s'élève à 1,650,000 personnes environ. L'usine de filtration attire un nombre grandissant de visiteurs, nous déclare M. Frank-V. Dowd, directeur adjoint du service des Travaux Publics et surintendant de la division des eaux et assainissements.

Pour sa part, M. Hudon, conseiller municipal, estime qu'il y conduira, demain, des citoyens bien aptes à comprendre le fonctionnement et qui sont intéressés, non seulement comme contribuables, mais aussi en raison même de leur industrie et de leur métier.

2e hold-up cette année dans la même banque

Un bandit solitaire a volé une somme d'environ $1,000 dans la succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, à l'intersection des rues Peel et Ste-Catherine, hier.

C'était la deuxième fois cette année que la caissière, Hazel Miller, est la victime d'un hold-up.

Elle a raconté à la police que le bandit était un homme dans la quarantaine qui se présenta à la caisse et demanda : "Où dois-je m'adresser pour obtenir les gros billets ?"

La caissière comptait alors des billets de petites dénominations. L'homme portait une serviette et y cachait un revolver.

Mlle Miller, qui éclata en sanglots après le hold-up, dit qu'elle hésita et que le bandit lui déclara: "Ça suffit. Donnez-moi les gros billets maintenant."

Il saisit alors un paquet de billets de $20 et partit, se mêlant rapidement à la foule. L'intersection de Peel et Ste-Catherine est habituellement la plus achalandée de la métropole.

La banque était bondée au moment du vol, a dit le gérant R.-P. Webb, mais l'incident échappa à l'attention des autres clients.

L'Institut de recherche de l'hôpital Général est incorporé à McGill

L'incorporation de l'Institut de recherche de l'hôpital Général de Montréal à l'université McGill a été annoncée aujourd'hui conjointement par le principal et vice-chancelier de l'université, le Dr F. Cyril James et par le président de l'hôpital, le colonel W. S. M. MacTier. Cette nouvelle affectation prend effet immédiatement.

L'Institut de recherche, fondé en 1948, et annexé à l'hôpital Général, compte désormais parmi les centres les plus actifs du continent qui se consacrent aux recherches biochimiques. Il loge à l'ancienne résidence Morgan, 3619 rue Université. L'Institut doit sa création au besoin longtemps ressenti d'un centre d'étude qui puisse se consacrer à des enquêtes, conduites selon les méthodes de la recherche fondamentale, en vue de déceler les différentes causes de maladies.

UN BESOIN

La décision d'incorporer l'Institut à l'université McGill fut prise à la suite d'une étude approfondie —par un comité particulier désigné l'an dernier par l'hôpital — des travaux de l'Institut et de ses relations avec l'Université et l'hôpital.

Le comité se convainquit bientôt que des contacts étroits avec les hôpitaux universitaires et les hôpitaux extérieurs permettraient à l'Institut d'étendre le champ de son activité.

La création de cet Institut par l'hôpital Général et leur intime coopération se trouvent rappelées par sa nouvelle désignation d'Institut de recherche McGill-Hôpital Général de Montréal".

L'INSTITUT

Sous la direction du Dr J. H. Quastel, de renommée internationale et professeur de biochimie à McGill, vingt-cinq hommes de science étudient les problèmes que posent le cancer, les maladies infectieuses, la tuberculose ainsi que les questions qui relèvent de l'anesthésie et de la médecine.

Le Dr Quastel a acquis la notoriété par son traité "Principe d'inhibition compétitive" auquel recourent tous les spécialistes qui s'appliquent à découvrir les remèdes qui permettront de vaincre diverses maladies et en particulier le cancer. Ce concept a déjà permi d'élucider, dès leur premier emploi, le mode d'action des sulfamides ; il a également trouvé des applications dans le développement d'une grande variété de susbtances chimiques, entre autres les histamines. L'Institut s'efforce, en particulier, de créer des substances nouvelles qui, suivant ce principe, contrôleront les maladies.

Au cours de sa jeune existence, l'Institut a publié au delà de soixante-dix traités scientifiques et plus de 7,000 demandes de réimpression lui sont parvenues de toutes les parties du globe.

L'Institut a, dans le passé, étroitement coopéré avec l'université McGill; il s'est surtout appliqué aux recherches et à la formation des étudiants en biochimie. Des doctorats en biochimie, décernés par l'université McGill, ont couronné les recherches entreprises par vingt-cinq gradués universitaires sous la surveillance du directeur de l'Institut. Ce résultat est attribuable à la double coopération que l'université et l'hôpital Général ont apportée aux travaux de l'Institut.

Dr QUASTEL

Dans un récent commentaire le Dr Quastel a déclaré que "le nouveau statut de l'Institut est en parfait accord avec la tradition que McGill et l'hôpital Général ont toujours respectée dans leur enseignement et leurs travaux de recherche. Depuis de nombreuses années, ces deux institutions ont travaillé en étroite coopération et l'histoire de leurs recherches particulières est connue dans le monde entier.

La création, en 1948, d'un centre de recherche à l'hôpital Général, a déclaré le Dr Quastel, fut un geste magnifique de la part des autorités de l'hôpital par où elles affirmèrent avec éclat leur conviction que la recherche fondamentale est un élément essentiel au progrès de la médecine".

"Le progrès de l'Institut de recherche, a-t-il poursuivi, a désormais atteint le stade où une étroite coopération avec l'Université McGill, engagée depuis toujours dans de nombreux champs de la recherche fondamentale, est hautement souhaitable et, à vrai dire, essentielle aux futures découvertes."

"Cette incorporation représente un développement naturel dans l'histoire de l'Institut; son champ d'action s'en trouve grandement accru sans que se voient diminuées sa coopération aux recherches cliniques ni sa prise de contact avec les problèmes médicaux des hôpitaux".

Dans la poursuite de son oeuvre, l'Institut de recherche dépend d'une aide financière, sous forme de dons et d'octrois, qui lui vient de diverses sources telles que les sociétés de recherche, les fondations, les compagnies et un certain nombre de particuliers.

Ecrasé à mort sous un ballot de 500 livres

SAINT-HYACINTHE, 25. — Un citoyen de Providence, M. Georges Massé, a trouvé la mort dans des circonstances tragiques, hier après-midi, à son travail à l'usine Penmans Ltd., à Saint-Hyacinthe. Selon la police, il fut assommé par un ballot de coton pesant 500 livres. Il le reçut sur la tête. Il succomba à une fracture du crâne.

La victime était âgée de 58 ans. En compagnie de MM. Després, Fontaine et Mathieu, Massé était occupé à décharger un wagon de coton à l'entrepôt de la compagnie, rue Désaulniers.

Seagram's V.O. ★ Seagram's Crown Royal ★ Seagram's Golden Gin ★ Seagram's "83" ★
Servez Seagram en toute confiance

Le R.P. Desmarais invité de l'ASEP le 13 décembre

Le R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., prononcera une causerie devant les diplômés en sciences sociales de l'Université de Montréal, ceux des relations industrielles et du service social, le mardi soir 13 décembre prochain, au Cercle universitaire de Montréal. La réunion débutera à 8 h. p.m. précises et le conférencier traitera d'un sujet d'actualité intéressant tout le monde.

Le R. P. Desmarais, l'un des Dominicains canadiens les plus en vue, est l'auteur de plusieurs textes portant sur la vie spirituelle et sociale. Les gens du Québec le connaissent bien pour l'avoir vu maintes fois à la TV ou pour l'avoir entendu dans ses entretiens du samedi soir à la Radio-Canada. Il dirige actuellement un Courrier du

Le R. P. DESMARAIS

coeur, que transmet chaque midi le poste CKAC de Montréal; l'émission enregistrée sur fil est également mise en ondes le soir, au même poste.

Le conférencier sera accueilli par les dirigeants de l'Association des diplômés en sciences sociales de l'Université de Montréal. Ce sont M. Roméo Mondello, président, Mlle Suzanne Coallier, première vice-présidente, le docteur Gérald Aumont, M.D., premier vice-président, Me Pierre Dansereau, secrétaire, M. M. Montambault, trésorier; Mmes Andréa Noël et Rose Du Tilly, de même que MM. J.-C. Fortin et J.-B. Roy, directeurs.

Les tisserands de Magog invités à voter de nouveau?

MAGOG, 25. (PC f) — Le bruit court parmi les tisserands de Magog qu'un nouveau vote de grève se prendra dimanche prochain parmi les 1,800 employés locaux de la Dominion Textile Company.

Dimanche dernier, une très forte majorité des ouvriers de Magog s'était prononcée contre la grève, qui devait servir à appuyer des demandes d'augmentation de salaires.

Par contre, les ouvriers des filatures de la Dominion Textile à Sherbrooke, Drummondville et Montmorency avaient en majorité le même jour accepté le principe d'une grève.

★★Eglise ravagée...

(Suite de la 1ère page)

ques centaines de pieds de boyaux, pour apporter l'eau jusqu'à l'église. Les pompiers de Châteauguay, de Sainte-Philomène et de Lachine sont en train d'installer les boyaux, de la rivière Châteauguay jusqu'à l'église, ce qui fait une distance de deux milles.

"Il y a quelques années, nous a dit la ménagère du presbytère, un feu rasait complètement une maison du village, pendant que sept enfants échappaient miraculeusement à la mort. La seule ressource était alors la prière. On ne peut combattre un feu sans eau".

Ces paroles sont sur toutes les lèvres. Les habitants de Sainte-Philomène continuent de regarder brûler leur église de pierre.

3 disparus à la suite d'un accident d'avion

VANCOUVER, 25—(PCf) — Trois personnes manquent à l'appel et sont présumées mortes à la suite d'un accident d'avion survenu dans le détroit de Johnstone, 130 milles au nord-ouest de Vancouver.

Seize des 19 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion Canso du CARC ont été sauvées par un remorqueur, le Western Challanger.

Les autorités du service de sauvetage et de recherches du CARC ont dit que le Canso a fait un amérissage forcé sur une mer agitée. Le remorqueur a réussi à envoyer un câble jusqu'à l'avion et toutes les personnes à bord sauf trois ont été recueillies quand le gros avion amphibie a coulé.

On présume que les disparus sont des membres du CARC, mais on n'a pu le confirmer immédiatement.

Le CARC a dit posséder peu de détails sur l'accident. Il se serait produit près de l'île Helmcken, dans le détroit Johnstone, entre l'île Vancouver et la terre ferme.

Dix-sept des 19 personnes à bord de l'avion étaient des membres du CARC et les deux autres étaient des civils.

L'avion effectuait une envolée régulière entre Tofino, sur la côte ouest de l'île Vancouver, à Port Hardy, à l'extrémité nord de l'île, quand il s'est écrasé. Il transportait du personnel et des provisions.

Un autre Canso du CARC parti de Vancouver s'est rendu sur les lieux et a recueilli les 16 survivants. Il les a conduits à Comox, C.B., grande base de l'aviation sur la côte est de l'île.

Mort du père de Mme Lapalme

M. Léonidas Langlois, le père de Mme Georges Lapalme, épouse du chef du parti libéral provincial, est décédé hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu, où il était hospitalisé depuis quelque temps.

On sait que récemment, M. Langlois avait perdu sa femme. Il était âgé de 78 ans.

Outre Mme Georges Lapalme, il laisse trois fils: M. Léopold Langlois, de la Commission de transport de Montréal, Marcel Langlois, à l'emploi de la Lithographie du St-Laurent, et Philippe Langlois, des ateliers de la composition La "Presse".

Le disparu laisse également une soeur, Lorenza Langlois, épouse de feu le Dr Victor Landry, et un frère, Mendoza Langlois.

La dépouille sera exposée au salon mortuaire de la rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28 novembre courant, à l'église de la paroisse St-Arsène.

CONDOLEANCES

Le premier ministre, M. Duplessis, a appris, pendant la séance de la Chambre, hier après-midi, la mort de M. Léonidas Langlois, beau-père de M. Lapalme, chef de l'opposition. Il a proposé la levée de la séance en signe de deuil après avoir offert à madame Lapalme, au chef de l'opposition et à la famille ses condoléances personnelles, celles des membres du gouvernement et des députés ministériels.

Le Dr C.-A. Kirkland, chef intérimaire de l'opposition et député de Jacques-Cartier, s'est associé, au nom des députés de l'Opposition, aux condoléances de M. Duplessis.

"La mort du père de Madame Lapalme, dit M. Duplessis, suit de près la mort de sa mère. Le deuil la frappe donc cruellement en peu de temps. Tout le monde convient que nos parents nous sont de plus en plus chers, à mesure que passent les années et je sais que ce nouveau deuil doit être très cruel pour Madame Lapalme".

Le chef du gouvernement ajouta qu'il n'a a pas de meilleure consolation que de se réfugier dans la foi que le chef de l'Opposition et son épouse possèdent à un haut degré: "Je n'ai pas eu comme eux, l'avantage de conserver mes parents, car ma mère et mon père sont morts à un âge relativement jeune.

"Je me fais l'écho de mes sentiments personnels et de ceux des membres du gouvernement et des députés ministériels en offrant à Madame Lapalme et au chef de l'Opposition et aux membres de leur famille l'assurance que leur deuil est partagé unanimement par tous les membres de cette Chambre. Je propose en respect pour la mémoire de M. Langlois que la séance soit immédiatement levée en signe de deuil".

Mort subite de M. J.-A. Lapointe

M. J.-A. Lapointe est décédé subitement à l'âge de 49 ans. Outre son épouse (Denise Michon), il laisse dans le deuil quatre enfants: Suzanne, Aline, Monique et André;

M. J.-A. LAPOINTE

son père et sa mère, M. et Mme G.-A. Lapointe, ancien président du Collège des pharmaciens de Québec; ses frères, MM. Jacques, Louis et Georges, pharmacien; ses soeurs, Mlles Georgette et Pauline, Mmes J.-R. Laberge (Isabelle), Marie Perron, G. Leblanc (Simone), Marc Chabot (Marthe), Henri Pitre (Louise). Sa belle-mère, Mme J.-E.-A. Michon; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Roland Michon, pharmacien, Dr et Mme Jean Michon, Maurice Michon, Victor Guida et André Michon, Mlles Thérèse et Monique Michon.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'église St-Stanislas de Kotska.

La dépouille mortelle est exposée à 4733 rue Papineau.

Un médecin tué par un patient

TORONTO, 25. (P.C.f.) — Le Dr Rex Hylton, conseiller en orthopédie, âgé de 57 ans, a été tué hier dans son bureau à l'hôpital de la Commission des accidents du travail de l'Ontario, à Malton.

La police détient Robert Martin, un menuisier de 49 ans d'Ottawa.

Le Dr Hylton a été tué d'un seul coup de feu tiré par un homme qui entra dans le bureau en cachant une carabine de calibre .30 sous son pardessus. Une cinquantaine de malades attendaient dans une salle voisine.

Martin fut admis à l'hôpital le 21 septembre pour se faire soigner une blessure à un coude et a fait des stages intermittents à l'hôpital depuis trois ans. Les autorités de l'hôpital ont dit que l'homme qui a tiré sur le Dr Hylton avait été averti mercredi qu'il était sur le point de quitter l'hôpital.

On a rapporté que Robert Houghton, un vieux cordonnier spécialisé dans les chaussures spéciales, enleva l'arme à l'assaillant. M. Houghton serait sous traitement pour choc nerveux.

★ Il y a de nombreuses années, la tuberculose était la maladie la plus meurtrière au Canada Aujourd'hui, elle fait moins de ravages, mais elle n'est point vaincue. Les radiographies régulières des poumons, gratuites dans la plupart des régions au Canada, peuvent révéler les premiers symptômes de la maladie avant qu'elle ait des conséquences

Aux hommes d'affaires du nord

Les méthodes d'évaluation appliquées au nouveau rôle

Conférencier à la réunion de l'Association des hommes d'affaires du nord, hier soir à la Maison d'Italie, M. Camille Godin, directeur du service municipal des estimations, a traité du nouveau rôle d'évaluation, préparé pour déposition devant le Conseil municipal, le 1er décembre prochain.

La réunion, tenue à 505 est, rue Jean-Talon, comportait une réception intime aux quelque 300 nouveaux membres de l'Association des hommes d'affaires du nord. M. J.-M. Hardy, président de l'association, et les présidents de ses divers comités, MM. Bernard Goulet, des déjeuners-causeries, Lucien Labelle, des fêtes et réceptions, Alphonse Guay, du recrutement, Robert Laliberté, des visites industrielles, L.-P. Boisvert, culturel et artisanat, Maurice Lapierre, d'entrainement à l'art de la parole, et Marcel Gravel, des divertissements, ont à tour de rôle expliqué aux nouveaux membres les rouages de ces comités et ont invité ces recrues à y participer.

VALEUR REELLE

Présenté également par M. J.-M. Hardy, M. Camille Godin a d'abord passé en revue les amendements à la Charte, concernant le service des estimations et ratifiés par la Législature provinciale en février 1955. Il a ensuite traité des méthodes employées dans la préparation du nouveau rôle. "Il est très important, dit-il, que le rôle soit bien fait, si l'on veut assurer une juste répartition de l'impôt foncier, refléter la véritable valeur et le véritable crédit de la Ville. Le seul moyen d'y arriver, c'est de s'en tenir le mieux possible à l'esprit de la loi et d'inscrire au rôle la valeur réelle des immeubles".

L'évaluation faite à la valeur réelle, signala-t-il, n'a pas pour but de procurer plus de revenus à la ville, mais bien de mettre tous les contribuables sur un pied d'égalité devant la loi, par l'évaluation des propriétés sur des normes uniformisées dans le but d'atteindre un niveau raisonnable d'équilibre, d'équité et de justice.

METHODES D'EVALUATION

M. Godin a décrit les trois méthodes d'évaluation utilisée: l'étude de la valeur marchande ou de comparaison; l'étude de la valeur économique ou de capitalisation des revenus et l'étude des coûts de construction ou de valeur de remplacement dépréciée. Le premier cas consiste à déterminer la valeur courante d'une propriété, par une étude comparative des prix de vente de propriétés semblables ou comparables; la seconde est basée sur le rendement; la troisième s'établit sur le coût de construction.

Les trois méthodes, dit-il, ne sont pas toujours applicables, mais il faut tendre à les appliquer lorsqu'elles s'avèrent possibles. En terminant, il a insisté sur l'obligation pour l'estimateur de la Cité de préparer un nouveau rôle; sur l'impossibilité de définir immédiatement l'augmentation moyenne qu'apportera le nouveau rôle et sur l'avantage que le propriétaire foncier en retirera, puisqu'il est assuré de ne fournir que sa juste part. M. Godin a assuré les contribuables du privilège de contester cette évaluation, s'ils la jugent non justifiée, en écrivant à l'estimateur de la Cité, mais que toute plainte, pour être valable doit se faire, non pas sur le montant des taxes à payer, mais plutôt sur le montant d'évaluation qui, comme le veut la loi, doit représenter la valeur réelle.

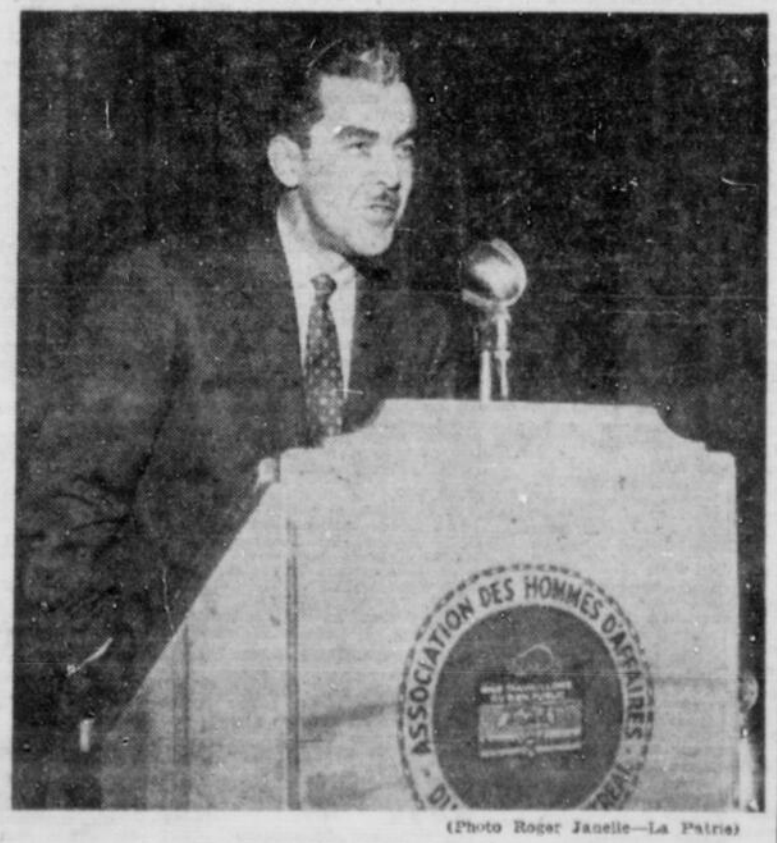

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

M. CAMILLE GODIN, conférencier.

M. Jean-Paul Guité fut enseveli en mer

HALIFAX, 25. (P.C.I.) — Un homme d'affaires de 36 ans, M. Jean-Paul Guité, qui était l'un des directeurs de Dupuis-Frères, de Montréal, dort son dernier sommeil dans l'océan Atlantique. C'était là le désir qu'il avait exprimé. Il a été enseveli en mer avec tous les honneurs navals.

M. Guité avait perdu la vie dimanche dernier, à Saint-Barthélemy, dans le Québec, lorsqu'un incendie détruisit la cabine de chasse où il se trouvait. Son corps fut envoyé à Halifax et y fut placé à bord de la frégate Wallaceburg. M. Guité avait servi à bord de ce navire au cours de la seconde guerre mondiale.

Lieutenant-commandant dans la réserve navale, il était né à Richmond, Qué., et avait étudié à l'université McGill.

Il était entré dans la marine en 1939.

Après la guerre, il retournait à Montréal, où il entrait au service de Nesbitt-Thompson, une firme de courtiers en placements. En 1947, il devenait membre du personnel du Crédit Interprovincial, à Montréal, une autre firme de courtiers en valeurs. Il devenait directeur de cette compagnie l'année suivante. Et récemment il était nommé membre du bureau de direction de Dupuis-Frères.

Il était marié et père de deux enfants.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

NOTRE CONCOURS — Cette photo a été prise à l'école Ste-Brigide, où le photographe de la "Patrie" s'est rendu pour photographier un groupe d'élèves. Notre artiste a ensuite encerclé la tête de l'une de nos jeunes amies. Si celle-ci se reconnaît, elle n'a qu'à se présenter à nos bureaux de la rédaction, 180 est, rue Ste-Catherine, d'ici jeudi prochain, le matin de préférence, et notre photographe se rendra ensuite avec elle à la Maison Dupuis Frères, où elle pourra se choisir un cadeau de valeur, cadeau offert par la "Patrie" en collaboration avec la maison Dupuis Frères. Une autre de ces photos-concours sera publiée la semaine prochaine. Garçons et fillettes, n'oubliez pas de réclamer la "Patrie" quotidienne.

La répartition des octrois est à l'étude

Les membres du Comité exécutif ont étudié, hier, en deux longues séances, la répartition, entre les diverses oeuvres charitables et culturelles, des $500,000 prévus au budget pour des fins d'octrois et de subventions.

On sait que les quatre fédérations d'oeuvres de charité demandaient à la ville, pour cette année, la somme de $500,000, soit l'équivalent du crédit voté au budget pour la totalité des octrois. M. Charles Renaud, directeur du service du bien-être social siégeait avec les membres du comité afin de discuter du problème.

Il semble que les commissaires profiteront de l'occasion pour soulager le budget du bien-être social auquel divers autres octrois se rattachent, en affectant ces octrois à divers autres départements, ce qui aura comme conséquence de destiner les $500,000 aux oeuvres de charité seulement.

Il semble, d'après des informations que nous avons reçues, que le service du bien-être social recommanderait que l'on réduise le demi-million à $390,000. Après la deuxième séance qui s'est terminée hier soir, les commissaires n'avaient pas encore terminé la répartition. M. Charles Renaud, directeur du service du bien-être social doit reviser certains chiffres et soumettre une autre échelle des octrois, lundi.

Toronto dépensera 750 millions de $

TORONTO—D'ici dix ans, le conseil métropolitain devra dépenser $750,000,000 au bas mot afin de fournir à Grand-Toronto les services et l'équipement dont il a besoin. Ces dépenses devront être effectuées à la cadence de $75,000 par année sans augmentation exagérée des taxes; sans compter les $150,000,000 nécessaires pour l'aménagement de deux autres tronçons du métro. Ces chiffres ont été avancés par M. Frederick G. Gardiner, président du conseil, à une réunion de la Chambre immobilière.

Chez les proprios de V. St-Laurent

Les propriétaires du nord-est de Ville St-Laurent ont élu leurs 14 représentants, pour 1955-56, au sein du conseil de leur association. Ces officiers ont été choisis par groupes de deux dans chacune des 7 divisions du territoire. L'élection s'est tenue à l'occasion de la deuxième réunion annuelle de l'association, en la salle paroissiale St-Hippolyte. Le président sortant, M. Philippe Hurteau, qui demeurera membre ex-officio du nouveau conseil, a présidé l'assemblée.

Les 14 nouveaux représentants, qui se choisiront sous peu leur exécutif, sont : pour la division "A", MM. Henri Doré et Bernard Martin; pour la division "B": MM. Ken Chisholm et Pierre Bourassa; pour la division "C": MM. Carl Boggild et Roméo Gauthier; pour la division "D": MM. Georges Vaillancourt et A. Martin; division "E": MM. C.-Lionel Bernier et A. Brault; division "F": MM. Bernard Lamoureux et Roland-H. Saulnier; division "G": MM. Harry Young et Mme M. Mayoff.

MM. Robert Lévesque, C.A., et Jean-Jacques Ouellette, C.A., ont été élus vérificateurs.

Le nouveau conseil élu a été chargé d'organiser et d'intensifier le recrutement de nouveaux membres de l'association et l'inscription annuelle a été fixée à $2.00.

LE SOUVERAIN PONTIFE a accordé, ces jours derniers, une audience au R.P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, qu'accompagnait le R.P. André Cordeau, C.S.C., économe du sanctuaire. Le R.P. Deguire s'était rendu à Rome expressément pour remercier le Saint Père des nombreux privilèges qu'il a daigné accorder à l'Oratoire à l'occasion du cinquantenaire de fondation du sanctuaire de saint Joseph. Il va sans dire que les deux religieux ont profité de cette visite au pape pour s'entretenir avec lui de la cause de béatification du Frère André, C.S.C., fondateur de l'Oratoire. Les RR. PP. Deguire et Cordeau rentreront à Montréal à temps pour les fêtes qui marqueront la clôture de l'année de saint Joseph, le 8 décembre.

(par Maurice HUOT)

Une galerie — A 8 h. 30 ce soir, on présentera à CBFT, un long métrage intitulé le Vie Commence Demain qui selon le texte de Radio-Canada "illustre la puissance scientifique, et philosophique de la civilisation actuelle"... rien que ça. Que d'humilité. Ce film sera présenté en trois épisodes et comportera des entrevues avec des personnalités. Ce soir, Jean-Pierre Aumont présentera Jean-Paul Sartre et Daniel Lagache. Les vendredis suivants, on fera connaissance de Jean Rostand, LeCorbusier, Picasso, Gide, et Joliot-Curie. Après tous ces messages de tendances diverses, heureusement que nous aurons celui du Pape Pie XII à l'occasion de la Noël, celui-là en tout cas illustrera la puissance de la vérité et de l'amour, si les autres comme on a écrit pompeusement, "illustrent la puissance scientifique et philosophique de la civilisation actuelle".

Une bonne émission — Alban Flamand qui nous avait donné une si belle série de programmes télévisés dans **"C'est la loi"**, continue son excellent travail en faisant la revue des métiers et occupations humaines. Mercredi soir, il avait convoqué un directeur de l'Association des marchands détaillants et tout en conversant avec lui il en a tiré des renseignements très utiles pour les téléspectateurs. On y a appris notamment que le marchand du coin, l'épicier du coin a chance de survivre, car il n'a qu'à s'aligner avec les prix offerts par les maisons de commerce plus vastes. On appris aussi que les grands épiceries à chaine ne captent que 30 pour cent du commerce des villes ce qui laisse une bonne marge pour les petits détaillants. On a aussi appris que dans les épiceries du coin, il y a aujourd'hui presqu'autant de choix dans les articles que dans les grands magasins.

Enfin cette émission en a rassuré plusieurs sur l'état de santé du commerce de détail dans nos villes et de son pouvoir d'adaptation aux exigences du commerce moderne. Un sketch montrant un épicier vieux-jeu qui ne tarde pas d'ailleurs à coopérer avec d'autres marchands pour sa survie, a bien illustré les conversations entre Flamand et son interlocuteur M. Alphonse Gagnon de Chicoutimi qui nous est apparu comme reflétant le bon sens et le jugement sain des gens de chez-nous. Ovila Légaré s'est taillé un bon petit bout de rôle dans l'emploi de l'épicier vieux-jeu.

Nous avons des félicitations à offrir à Marthe Henripin pour son programme pour les tout petits: "La porte du Ciel". Les explications sont claires et pédagogiques. Ce programme passe à 5 h. 15 le vendredi. Ce soir il y sera question du culte de la Beauté...

A 9 h. on retrouvera les propos de Jean Sarrazin et les chansons de Lise Roy au programme "A la Bonne Etoile".

Le long métrage ce soir sera: "Grandison le Félon", un drame d'époque sur la lutte de l'Irlande pour sa libération.

QUATUOR. — On ne peut exiger qu'un auteur soit toujours égal à lui-même. Cependant l'écart est bien grand entre "Née pour un petit pain" et l'actuel "Il était une robe" de Robert Choquette. Autant nous avions trouvé le premier texte savoureux, autant nous sommes déçus par le second.

Dans le premier, les caractères étaient véridiques, dans le second les réflexes ne paraissent pas naturels. La situation est pour le moins tirée par les cheveux. On prête au journaliste des attitudes que l'on concevait peut-être il y a cinquante ans, i.e. le journaliste pique-assiette et buveur à outrance, coureur de coulisses, tel que nous l'a représenté le cinéma américain, sorte de publiciste de sixième ordre et écrivailleur. Tout cela manque de psychologie et de réalité pour la majeure partie des journalistes actuels à qui on peut prêter au moins un grain d'intelligence.

Le rôle de l'employé de banque qui s'amourache d'une actrice sans talent n'est guère convaincant non plus. Et puis entre nous, c'est une drôle de lune de miel que celle-là. En somme un sketch qui jusqu'ici se meurt de langueur. Les deux derniers épisodes seront peut-être plus intéressants. Nous le souhaitons de tout coeur pour les téléspectateurs et M. Choquette qui nous avait habitué à mieux.

CE SOIR A CBMT

Au TV Theatre, ce soir, on verra "Solution by Phone". L'histoire d'un acteur qui est sur le point d'épouser une riche veuve et de satisfaire ses ambitions d'avoir son propre théâtre...

Au Cavalcade of Sports, combat de dix rondes entre Eduardo Lausse et Gene Fullmer.

A 9 h. 30 au Star Stage, Jeanne Crain est l'étoile de "The Girl who wasn't wanted".

CAMILLE LESSARD, l'auteur du livre intitulé "Le Pèlerinage de la Grande Misère", ouvrage qui vient de paraitre chez FIDES, 25 est, rue S.-Jacques, Montréal.

★ TÉLÉVISION ★

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CBOFT - Canal 9
WCAX - Canal 3 — WIRI - Canal 5 — WMTW - Canal 8

VEN., 25 NOV.

CBFT — Canal 2
3.00—Musique
5.00—L'Ami des jeunes
5.15—La Porte du Ciel
5.30—Le Grenier aux images
6.00—Beau temps, mauvais temps
6.30—Ce soir à CFT
6.45—Carrefour
7.15—Télé-Journal
7.30—Panorama
7.45—Paradue musicale
8.00—Le Sport en revue
8.30—La vie commence demain
9.00—A la bonne étoile
9.30—Long métrage
11.00—Télé-Journal

CBMT — Canal 6
3.00—Music
3.55—Today on CBMT
4.00—Open House
4.30—Bim Bam Boom
4.45—Small Fry Frolics
5.00—Roy Rogers
5.30—Howdy Doody
6.00—The Millionaire
6.30—Patti Page
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.20—Life of Riley
8.00—Dateline
8.30—The Plouffe Fam.
9.00—Riding High
9.30—Star Stage
10.00—Gillette Cavalcade of Sports
10.45—The Jim Coleman Show
11.00—CBC News
11.15—TV Theatre

CBOFT — Canal 9
4.00—Mire
4.45—Aujourd'hui à CBOFT
5.00—L'Ami des jeunes
5.15—La porte du ciel
5.30—Le grenier aux images
6.00—Beau temps, mauvais temps
6.30—Ce soir à CBFT—CBOFT
6.45—Carrefour
7.15—Télé-Journal
7.30—Film
8.00—Le sport en revue
8.30—La vie commence demain
9.00—A la bonne étoile
9.30—Long métrage
11.00—Télé-Journal

WCAX — Canal 3
9.30—Test Pattern
11.25—Prog. Prev.—News
11.30—World We Live In
12.00—Across The Fence
12.15—Lofe of Life
12.30—Search For Tomorrow
12.45—Guiding Light
1.00—Jack Paar
1.30—Love Story
2.00—Mixing Bowl
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Keyboard Cameos
3.45—Bob Crosby Show
4.00—Brighter Day
4.15—Secret Storm
4.30—On Your Account
5.00—Polar Bear Pl'time
5.15—Chuckwagon Tales Dusty Boyd
6.30—Newstime
6.45—Weatherwise
6.50—Sports Digest
7.00—Amos & Andy
7.30—Frank Leahy and His Football Firecasts
7.45—Helping Hand
8.00—Ford Theatre
8.30—I Led 3 Lives
9.00—The Crusader
9.30—Schlitz Playhouse of Stars
10.00—The Line Up
10.30—Person to Person
11.00—Final Edition
11.15—"Littre Theatre"
11.45—Sign Off

WIRI — Canal 5
7.00—Today
9.00—Morning Star Time
10.00—Ding—Dong School
10.30—Public Service
11.00—Home
12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Kiddies Corral
5.30—Howdy Doody
6.00—Paul Killiam
6.15—North Pole Show
6.30—Sports Scorebook
6.40—News—Roger P. Dufort
6.55—Weather
7.00—Ramar of the Jungle
7.30—City Detective
8.00—Truth or Conseq.
8.30—Life of Riley
9.00—Man Behind the Badge
9.30—Justice
10.00—Cavalcade of sports
11.00—Late News and Sports

WMTW — Canal 8
2.00—The Robert Q. Lewis Show
2.30—Cooking Can Be Fun
3.00—Half-Hour Theatre
3.30—Hugh Babb
3.45—Rhythm Ranch
4.10—Mid Aftern. News
4.15—Secret Storm
4.30—The Little Rascals
5.00—The Mickey Mouse Club
6.00—Tri-State News
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—Rin Tin Tin
8.00—Ozzie & Harriet
8.30—Crossroads
9.00—Crusader
9.30—Schlitz Playhouse of Stars
10.00—Line-Up
10.30—All-Star Variety Show
11.00—Tomorrow's Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

SAM., 26 NOV.

CBFT — Canal 2
10.00—Défilé du P. Noël
11.00—Concert pour la jeunesse
2.00—Musique
5.00—Tic Tac Toe
5.30—Taille-Fer
6.00—Film—"Métiers d'enfants"
6.30—Orientation
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Le Téléjournal
7.30—Les Grands moments sportifs
7.45—Film
8.00—Noblesse oblige
8.30—Passe-partout
9.00—Chacun son métier
9.30—Soirée du hockey Détroit-Canadiens
10.30—Le Point d'interrogation
11.00—Le Téléjournal
11.10—Long métrage

CBMT — Canal 6
10.00—Sant. Claus Parade
11.45—Film
1.45—CBC TV News
2.00—Wild Bill Hickok
2.30—Disneyland
3.30—Mr. Fix-It
3.45—Grey Cup Matinee
4.15—Grey Cup Game
7.30—Holiday Ranch
8.00—Stage Show
8.30—The Honeymooners
9.00—On Camera
9.30—Hockey Night
10.30—Film
10.45—The King Whyte Show
11.00—CBC TV News
11.10—Billy O'Connor Sh
11.30—Saturday Night Wrestling

CBOFT — Canal 9
9.30—Mire de vérification
9.45—Aujourd'hui à CBOFT
10.00—Parade du Père Noël
10.30—Fon Fon
11.00—Concert pour la jeunesse
4.30—Mire et musique
5.00—Tic Tac Toe
5.30—Taille-Fer
6.00—La croix de Kenya
6.30—Orientation
7.00—Ce soir à CBFT—CBOFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Film
7.45—Film
8.00—Noblesse oblige
8.30—Passe-partout
9.00—Chacun son métier
9.30—Soirée du hockey Canadiens
10.30—Le point d'interrogation
11.10—Reprise long métrage

WCAX — Canal 3
1.00—Test Pattern
1.30—Big Picture
2.00—Saturday Spotlight
4.00—Saturday Spotlight
5.15—Film Shorts
5.30—Bar S Ranch
6.30—Newstime
6.40—Wettherwise
6.50—Sports Digest
7.00—Conrad Nagel
7.30—Adv. of Champion
8.00—Stage Show
8.30—Jackie Gleason
9.00—N.O.P.D.
9.30—It's Always Jan
10.00—Gunsmoke
10.30—Budweiser Demon Runyon Theatre
11.00—Final Edition
11.15—Your Command Performance
12.50—Sign Off

WIRI — Canal 5
12.00—Test Pattern
1.30—Championship Bowling
2.30—Pressbox Preview
2.45—NCAA Footb. G.
5.30—The Trading Post
6.00—Neighborhood Lane
6.30—Sports Scorebook
6.45—News
7.00—Thre Sparky Gillon Show
7.30—Big Picture
8.00—Westl. Chicago
9.00—Lawrence Welk
10.00—George Gobel
10.30—Your Hit Parade

WMTW — Canal 8
1.00—Travel Time
1.30—College Football
4.00—The Pimlico Special
4.30—Footbl Round-Up
4.35—Western Playhouse
5.30—The Tri-State Swingbillies
6.00—Footb. Round-Up
6.05—Wrestling from
7.00—Rhythm Ranch
7.30—Star Tonight
8.00—Stage Show
8.30—The Honeymooners
9.00—Two for the Money
9.30—Paris Precinot
10.00—The Vise
10.30—Damon Runyon Th
11.10—Wrestling
12.10—Sign Off

Le navigateur, homme-clé du réseau de défense aérienne

WINNIPEG, 25. (PCI)—"Nous vivons à l'âge du calcul rapide et nous avons besoin de plus de jeunes qui y excellent", dit un officier de l'Aviation canadienne.

Il expliquait alors le rôle d'un groupe d'aviateurs dont on entend peu parler mais qui se manifestent aussi importants pour la défense aérienne des pays de l'OTAN que le pilote d'un intercepteur réacté ou celui d'un bombardier. Il s'agit du navigateur, homme-clé du réseau de défense aérienne d'après-guerre, qu'on parle d'interception, de transport ou de bombardement.

De jour ou de nuit, son interprétation doit être parfaite des divers points et scintillements qui s'inscrivent à l'écran de radar.

SECOURS DU PILOTE

Parce que la défense aérienne est devenue une mission qui doit s'accomplir à toute heure du jour et de la nuit et par tous les temps, la navigateur s'est haussé au rang de bras droit du pilote.

Le navigateur doit fournir à son pilote les directives nécessaires pour que l'avion se rende à son but au bon moment. Il a aussi la responsabilité de guider le retour en sécurité à sa base de l'avion avec son équipage.

La réponse au signal "approche d'un avion non identifié" doit se donner vite. Le navigateur d'un intercepteur, que ce soit par temps pluvieux, nuit sombre ou brouillard, doit localiser "l'intrus" sur son écran, diriger son pilote et l'aider à déterminer s'il s'agit d'un ami ou d'un ennemi.

Le navigateur au long cours, qui combine les indications de la radio, celles des cartes et des étoiles avec les calculs du radar, n'a pas le temps de se reprendre quand il a dit au pilote: "Dans une minute environ, nous survolerons notre destination."

AUX ETUDES

Derrière le rideau hémisphérique de défense de l'OTAN, le Canada a été choisi comme lieu de formation des navigateurs aussi bien que des pilotes de chasse et de bombardement. Cette tâche, jadis divisée entre deux écoles, l'une à Summerside, I.-du-P.-E., et Winnipeg, se poursuit maintenant toute à Winnipeg, sauf pour un cours d'anglais de trois semaines—quand c'est nécessaire — à London, Ont.

A Winnipeg, les élèves reçoivent un cours préliminaire de 24 semaines, avant d'être dirigés vers l'une des trois écoles spécialisées: Interception aérienne, Navigation au long cours ou une combinaison de fonctions sans-filiste-navigateur. Ces cours avancés durent de 15 à 18 semaines.

Certains élèves n'ont guère d'enthousiasme pour la navigation.

Quelques-uns de ceux-là ont échoué comme pilotes.

Mais tous, qu'ils viennent de Norvège, de Grèce, de Turquie, des Pays-Bas, du Portugal, de l'Italie, de la France, du Danemark, de Belgique ou du Royaume-Unis, s'accordent sur un point. C'est une belle expérience d'avoir pu connaitre le Canada.

Double arrestation après cet incendie

Un incendie qui a rasé une maison de fond en comble tôt hier matin, à St-Sulpice, à quelque 20 milles au nord de Montréal, a amené l'arrestation de deux individus que l'on soupçonne d'être criminellement responsables du sinistre.

L'incendie a éclaté vers 6 h. 30, hier matin, dans la demeure de M. J.-A. Tremblay, gérant général de la compagnie mutuelle d'immeubles limitée. Malgré les efforts des pompiers de Repentigny, la maison a été complètement rasée et on a rapidement évalué les dommages à plus de $40,000. Absolument rien n'a pu être sauvé, tant les flammes, dont on ignore encore la cause, ont rapidement fait leur ravage.

Les noms des individus appréhendés en rapport avec le sinistre n'ont pas été dévoilés, mais la double arrestation aurait été effectuée au cours de la journée, quelques heures seulement après l'incendie.

A la Radio - *Ce soir*

VENDREDI

5.00 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—Nouv. et M. Millard
CBF—Causerie aux malades
CJMS—Cocktail
CKVL—Chansonnettes
CFCF—News
CBM—Musique
CJAD—News & Ballroom

5.15 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CFCF—Western Swing

5.30 P.M.
CBF—Pinocchio
CBM—Music Picture Lady
CJMS—Mexicana
CFCF—March Time

5.45 P.M.
CKAC—Bon à connaitre
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Mexicana
CBM—As a matter of fact
CJAD—D. Vaughan Show

6.00 P.M.
CHLP—Nouv. et Sports
CKAC—En dinant
CBF—Radio journal
CJMS—Angelus
CKVL—Sports et chansons
CFCF—News & current
CBM—Radio journal
CJAD—N. W. & Ballroom

6.15 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—Forum des sports
CBF—René Lévesque
CJMS—Bonjour St-Jean
CBM—Interlude

6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Musique
CJMS—Emis. Tchécoslovaque
CJAD—News & Ballroom
CBM—Byline

6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Ici Jean-Le Gagnon
CBF—Un h. et son péch
CJMS—Reportage
CFCF—Nouvelles
CJAD—Hommage du jour

7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le chapelet
CBF—Revue de l'actualité
CJMS—Emission italienne
CBM—Récital
CJAD—Tennessee show

7.15 P.M.
CHLP—Soirée napolitaine
CKAC—Nouvelles
CBF—Flagrant délit
CBF—La Famille Plouffe
CJMS—Emission italienne
CBM—Roving Reporter
CJAD—Ballroom

7.30 P.M.
CKAC—Clinique du coeur
CBF—Voix du CARO
CJMS—Emission allemande
CKVL—M. Baro et chans.
CFCF—How to fix it
CBM—John Fisher reports
CJAD—My son Jeep

7.45 P.M.
CKAC—Colette & Roland
CBF—Confidentiel
CJMS—La voix de
CFCF—Make mine music
CBM—The Commodores
CJAD—Sports and News

8.00 P.M.
CHLP—Heure Polonaise
CKAC—Music Hall
CBF—Neil Chotem, orch.
CJMS—Emis. Can-allemande
CKVL—Musique en tête
CFCF—Cisco Kid
CBM—Music from Montreal
CJAD—Suspense

8.15 P.M.
CKAC—A l'ombre du cloc.
CKVL—Musique en tête

8.30 P.M.
CHLP—Un peu de tout
CKAC—Radio Vaudeville
CBF—Conc. Pop. de Toronto
CJMS—Emission slovaque
CKVL—Paris swing
CFCF—Hor. Hornblower
CBM—Toronto Symphony
CJAD—Denny Gallivan

9.00 P.M.
CHLP—Musique pour les...
CKAC—Une lettre oubliée
CBF—Concert de Londres
CJMS—Concert populaire
CKVL—Situations & Paris...
CFCF—Sentenced
CBM—Curtain melodies
CJAD—News & Disk derby

9.15 P.M.
CJAD—Tenn. Ernie Show

9.30 P.M.
CHLP—Mus. pour dilettantes
CKAC—Fiesta
CBF—Journal d'une mère
CJMS—Studio d'art
CKVL—Pianorama
CFCF—Fibber McGee
CBM—Songs of my people
CJAD—Jack Carson

9.45 P.M.
CFCF—Great Gildersleeve
CJAD—Bing Crosby

10.00 P.M.
CKAC—Les manchettes
CBF—Radio journal
CJMS—Studio d'art
CKVL—Placement
CFCF—Sammy Kaye
CBM—Radio Journal
CJAD—Dan Gallivan

10.15 P.M.
CHLP—Nouvelles
CBF—Lectures
CKVL—On danse
CJAD—Amos 'n Andy

10.30 P.M.
CHLP—Concert populaire
CKAC—Occupons-nous de...
CBF—Ces gens qu'on dit sauvages
CKVL—Danse
CJMS—Nouvelles
CFCF—News - Sports
CBM—Sports page
CJAD—From Quebec

10.45 P.M.
CHLP—Intermède
CKAC—N. & J.-L. Gagnon
CKVL—Danse à CKVL
CFCF—Sports
CJMS—Musique légère
CJAD—Moon dreamers

11.00 P.M.
CHLP—Danse à Montréal
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Adagio
CJMS—L'heure bleue
CKVL—Nouv. & Prières
CFCF—Nouvelles
CBM—Vancouver C. Orch.
CJAD—Sports & Fin. News

11.15 P.M.
CKAC—Sérénade
CKVL—Rythm Rodeo
CFCF—Bud's Place
CJAD—Visit with Val

11.30 P.M.
CKAC—Richard Matthy
CBF—Fin du jour
CKVL—News and Hit Par.
CBM—Point Counterpoint
CJMS—Nouv. sportives
CKVL—Rythme Rodeo

11.45 P.M.
CJMS—Jazz

12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin.
CKAC—Nouv. & Danses
CJMS—Fin des émissions
CKVL—All Nite Star Rev.
CFCF—Fin des émissions
CBM—Fin des émissions
CJAD—News and Music

A la Radio — *Demain*

SAMEDI

5.30 A.M.
CFCF—March Time

5.45 A.M.
CKVL—Bonjour cultivateur

6.00 A.M.
CKAC—Messe du jour
CFCF—Sinclair Show
CKVL—Palmares
CJAD—Nv. W & Yawn Pat

6.15 A.M.
CKVL—Prière du matin
CJAD—Sacred Heart

6.30 A.M.
CKAC—Nouv. et Réveil pr.
CJMS—Nouvelles
CKVL—Palmares
CJAD—News & Mus. Clock

6.45 A.M.
CKAC—Concert familial
CHLP—Ouverture
CJMS—Cap de la Madeleine

7.00 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Nouv. & G. D'Arcy
CBF—Radio journal
CJMS—Beau temps
CFCF—News
CKVL—Anniversaire
CBM—Radio journal
CJAD—News & Mus. Clock

7.15 A.M.
CBF—Opéra de 4 sous
CFCF—Sinclair Show
CBM—Concert Corner
CJAD—Musical Clock

7.30 A.M.
CHLP—Sport
CKAC—Nouv. & marche
CJMS—Nouvelles
CFCF—News
CBM—Radio-journal

7.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Oratoire
CJMS—Journal de l'optim.
CFCF—Sinclair Show
CBM—Concert Corner

8.00 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Nouvelles et météo
CBF—Radio journal
CFCF—News and sports
CBM—Tournoi de golf
CJAD—Nv. Sp. & M. Clock

8.15 A.M.
CHLP—Revue métropolit.
CKAC—Louis Bélanger
CBF—Elévations
CFCF—Sinclair Show
CBM—Dévotions

8.30 A.M.
CBF—Mélodies
CJMS—Nouvelles
CJAD—News & Mus. Clock

8.45 A.M.
CHLP—Les amis de Jésus
CJMS—Intermède
CJAD—Musical clock

9.00 A.M.
CHLP—Chansons souvenir
CKAC—Nouv. & Lise près.
CBF—Nouvelles
CJMS—Vive la Canadienne
CKVL—Les amis de Charlo.
CFCF—News & No school
CBM—Radio journal
CJAD—News & Police Club

9.15 A.M.
CBF—Fantaisies
CBM—Music
CJAD—United Church

9.30 A.M.
CKAC—Contes de Pierrot
CJAD—East. Town. hour

9.45 A.M.
CBF—Tante Lucile
CJAD—Adv. of Blinkey

10.00 A.M.
CHLP—A l'opérette
CKAC—Nv. & Album mus.
CBF—Défilé du Père Noël
CJMS—Musique variée
CKVL—Call me Uncle
CFCF—Children's theatre
CBM—Santa Claus Parade
CJAD—News & Ballroom

10.30 A.M.
CHLP—Club des enfants
CKAC—Bon goût
CJMS—Nouvelles
CFCF—Russ Griffith Show
CBM—Jazz at its best

10.45 A.M.
CKAC—Sur le vif
CJMS—Chansonnettes

11.00 A.M.
CHLP—En flânant
CKAC—Nv.& clubs juvéniles
CBF—Belles mélodies
CJMS—Les enfants
CKVL—Marathon
CFCF—News
CJAD—Nv. & Make way

11.15 A.M.
CFCF—Fair and Warmer

11.30 A.M.
CHLP—Jacques Hélian
CKAC—Amis de l'Art
CBF—Les ondes enfantines

11.45 A.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL—Chansonnettes
CBM—Jazz at its Best
CJAD—Fun parade

12.00 (MIDI)
CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouvelles et piano
CBF—Musique
CJMS—Fantaisie
CFCF—News & Music
CBM—BBC News
CJAD—News & Songs

12.15 P.M.
CKAC—Colonisation
CBM—Junior Farm Club
CJAD—News quiz

12.30 P.M.
CKAC—Nv. & Mus. légère
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Edition spéciale
CBM—Stamp Club
CJAD—News

12.45 P.M.
CJMS—La route enchantée
CKVL—Chansonnettes
CBM—Sounds Fun
CJAD—Sports table

1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Piano
CJMS—Fantaisie
CFCF—Corliss Archer
CBM—Radio journal
CJAD—News

1.15 P.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—Football en marche
CBF—Radio journal
CBM—This Week
CJAD—Showtime Parade

1.30 P.M.
CKAC—D'une danse à...
CBF—Chansonnettes
CJMS—Nouvelles
CFCF—News Features
CBM—Religious news
CJAD—Make way for youth

1.45 P.M.
CJMS—Fantaisie
CFCF—Personality Time
CBM—Bertrand Russell

2.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—Descrip. de la partie
CBF—L'heure de l'opéra
CBM—Festival Wagner
CJMS—Chansons
CKVL—Hits on parade
CFCF—Football
CBM—Opera with Boyd Neel
CJAD—News & R. Lewis

2.45 P.M.
CKAC—Club 730
CJMS—Guy Hoffman

3.00 P.M.
CHLP—Mélodies
CKAC—Nouvelles
CBF—Extraits d'opéras
CJMS—Chansons
CKVL—Russ Griffith Show
CJAD—News & Backstage

3.30 P.M.
CJMS—Nouvelles sociales
CBM—A touche of Grease-point
CJAD—Preview

3.45 P.M.
CJMS—Chans. à la franç.
CJAD—Pigskin Parade

4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Nv. et Evénements
CJMS—Tous les goûts
CKVL—Samedi-swing
CBM—Prospect in opera
CJAD—News & Club 800

4.30 P.M.
CHLP—Grands succès
CKAC—Musica
CJMS—Nouvelles
CKVL—Club 850
CBM—Ballet Club
CJAD—Club 800

4.45 P.M.
CJMS—Tous les goûts
CJAD—Flamingo stakes

5.00 P.M.
CHLP—Grands succès
CKAC—Nv. & Club 730
CBF—A annoncer
CBM—Ballet club
CKVL—Chansonnettes
CJAD—Ballroom

5.30 P.M.
CKAC—Kiosque aux chans.
CJMS—Nouv. & sports
CBM—Ballet Club
CJAD—Ballroom

5.45 P.M.
CKAC—Appéritif canadien
CBF—Conseil de la vie française
CBM—Pot-pourri

6.00 P.M.
CKAC—10 minutes à Réo
CHLP—Nouvelles
CKAC—Appéritif musical
CBF—Radio journal
CJMS—Angelus
CBM—News
CJAD—News & Ballroom

6.15 P.M.
CHLP—Grands succès
CKAC—Forum des sports
CBF—Langue bien pendue
CJMS—Intermède
CBM—Interlude

6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Orch. de Boston
CJMS—Nouvelles
CFCF—News and Sports
CKVL—C'est magnifique
CBM—Sports
CJAD—News & Ballroom

6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Valses de Vienne
CJMS—Soleil couchant

7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le Chapelet
CJMS—Emission italienne
CBF—Trio
CFCF—News
CBM—Buff Estes Sextet

7.15 P.M.
CHLP—Musique tzigane
CBF—Le Jazz à son meilleur
CBM—Roving Reporter
CJAD—Ballroom: B. Crosby

7.30 P.M.
CHLP—Au bal musette
CKAC—Les grands musiciens
CBF—Serénades
CJMS—Nouvelles
CKVL—Les Harmonies
CBM—Serenades
CJAD—Rosemary Clooney

7.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CJMS—Jeunes écrivains
CFCF—Make mine melody
CJAD—Sports, News & W.

8.00 P.M.
CHLP—Veillée du terroir
CKAC—Music-hall
CBF—Trio
CKAC—Nouv. & Valses
CJMS—Concert
CKVL—Danse à CKVL
CBM—Earl Terry Singers
CFCF—A annoncer
CJAD—Juke-Box Jury

8.30 P.M.
CBF—Les chansonniers
CBM—Prairie Schooner
CJAD—FBI

8.45 P.M.
CBF—Le monde du sport

9.00 P.M.
CHLP—Concert
CBF—Nouv. & Festival de Stratford
CKAC—Succès américains
CJMS—Studio d'art
CBM—News & focus
CJAD—Disk Derby

9.30 P.M.
CHLP—Salutos amigos
CKAC—P'tit bal
CKVL—On danse
CJAD—Dance orchestra

10.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Gilbert Darisse
CBF—Musique de danse
CKVL—On danse à CKVL
CFCF—Mart Kenny
CJAD—News

10.30 P.M.
CHLP—Votre vedette
CKAC—Danse
CBF—Musique de danse
CBM—Organ Music
CFCF—Ray Anthony

10.45 P.M.
CHLP—Intermède
CKAC—Nouvelles
CJMS—Variétés
CFCF—Sports

11.00 P.M.
CHLP—On danse à Mu
CKAC—Les sportifs
CBF—Adagio
CJMS—L'heure bleue
CKVL—Les voix d'or
CFCF—News
CBM—Rhythm Pals
CJAD—Trio

11.15 P.M.
CKAC—Willie Lamothe
CKVL—Orch. Mantovani
CFCF—Lloyd's Lobby

11.30 P.M.
CKAC—Richard Matthy
CBF—Fin du jour
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Chez nous on danse
CBM—Schooner
CJAD—Dance orchestra

11.45 P.M.
CJMS—Musique de danse

12.00 (MINUIT)
CKAC—Nv. & Danse
CBF—Fin des émissions
CJMS—Fin des émissions
CKVL—Ah Nite Star Rev.
CFCF—Fin des émissions
CJAD—News & Dance mus.
CBM—Diners

Un précédent ne sera pas créé aux Communes

OTTAWA, 25. (PCf) — M. Jean-Paul St-Laurent, vainqueur de l'élection complémentaire de Témiscouata, ne créera pas un précédent — loin de là — quand son père, le T. H. Louis St-Laurent le présentera comme nouveau député aux Communes, à l'ouverture de la session, le 10 janvier.

Un autre premier ministre, sir John A. Macdonald, eut un fils qui siégea aux Communes en même temps que lui. Un troisième premier ministre, sir Charles Tupper, ne manqua que de quatre jours une expérience semblable.

Au premier coup d'oeil, au moins 10 fois, depuis la Confédération, a-t-on vu un père et un fils ou deux frères siéger ensemble au Parlement, soit ensemble aux Communes, soit l'un aux Communes et l'autre au Sénat. Une étude plus approfondie du dossier révélerait peut-être d'autres cas semblables.

DE PERE EN FILS

Deux autres familles s'ajouteront à la liste "père-fils" du Parlement le 10 janvier. A part le premier ministre St-Laurent et son fils de 43 ans, un autre nouveau député libéral suivra les traces de son père: M. Frank Power, qui, aux Communes, succédera à son père le sénateur C. G. Power, ancien doyen des Communes, élevé à la Chambre haute l'été dernier.

Le 26 septembre dernier, M. Frank Power remportait l'élection de Québec-Sud, circonscription dont son père avait été le député depuis 1917. Il devenait ainsi le représentant de la troisième génération de sa famille au Parlement. Les anciens se rappellent en effet que le père du sénateur Power, M. William Power, fut député de Québec-ouest durant près de 17 ans, soit de 1902 à 1921, avec interrègne de 1908 à 1911.

Mais jusqu'ici, la seule fois où un premier ministre vit siéger un de ses fils avec lui aux Communes, c'est quand sir John A. Macdonald, le 29 avril 1891, présenta à la Chambre son fils Hugh, qui venait d'être élu à Winnipeg. L'équipe père-fils ne dura pas longtemps, puisque moins d'un mois plus tard succombait sir John.

Durant les deux décennies suivantes, une autre équipe père-fils entra dans l'histoire : sir Charles Tupper et son fils sir Charles Hibbert Tupper. Leurs voies se croisèrent et se recroisèrent à l'Exécutif et au Parlement.

Durant trois parlements, ils ont siégé ensemble aux Communes comme députés conservateurs, mais jamais sir Charles ne fut premier ministre durant ces quinze années. Le père devint premier ministre quatre jours après la prorogation du Parlement en 1896 et le fut durant 58 jours, c'est-à-dire jusqu'à la défaite de son parti aux élections générales. Sir Charles Hibbert fut solliciteur-général durant ces 58 jours, et ce poste est considéré comme faisant partie du ministère mais non du Cabinet.

FRERES DEPUTES

Sir Charles Tupper eut sir Wilfrid Laurier pour successeur comme premier ministre. De 1900 à 1906, sir Wilfrid eut comme collègue aux Communes son demi-frère, Charlemagne, député libéral de L'Assomption.

Durant la même période, deux autres frères moins bien connus siégèrent ensemble aux Communes comme députés libéraux : M. Jacob Thomas Schell représenta Glengarry de 1900 à 1908 et son frère, Malcolm, Oxford-Sud, de 1904 à 1911.

La présente Chambre compte encore un duo de frères : MM. Joseph-Omer Gour, député de Russell, Ont., et David Gour, député de Chapleau, Qué. L'aîné, David, a modifié l'épellation de son nom il y a des années, mais la prononciation en est la même. Tous deux sont libéraux et tous furent élus pour la première fois en 1945.

Il y a au Parlement des représentants de deux autres familles importantes dans l'histoire politique du Canada.

L'hon. Hugues Lapointe, ministre des Affaires des Anciens Combattants, est fils du t. h. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice. Le père et le fils ont siégé ensemble aux Communes de 1940 jusqu'à la mort du père, le 26 novembre 1941, après une carrière parlementaire de 37 ans.

AUX DEUX CHAMBRES

Le sénateur James Gray Turgeon, libéral de Colombie canadienne, est fils de feu le sénateur Onésiphore Turgeon, qui fit partie des Communes de 1900 à 1923, alors qu'il fut appelé au Sénat, où il siégea jusqu'à sa mort en 1944. L'actuel sénateur Turgeon donna à sa famille une double représentation durant dix ans, étant député aux Communes de 1935 à 1945. Il a été appelé au Sénat en 1947. Un de ses frères, l'hon. W.-F.-A. Turgeon, est ambassadeur au Portugal et comme tel fait partie du Conseil privé.

Et, durant les premiers temps de la Confédération, la famille Power d'Halifax — non apparentée aux Power de Québec — présenta la curieuse combinaison d'un père, Patrick Power, député aux Communes, et d'un fils, Lawrence Geoffrey Power, sénateur à la Chambre haute.

Pour la béatification de A.-Frédéric Ozanam

QUEBEC. (CCC) — M. Pierre Chouard, de Paris, président mondial de la Société de Saint-Vincent-de-Paul a demandé de prier dans le monde pour la béatification et la canonisation du fondateur de cette société Antoine-Frédéric Ozanam. Cette demande a été adressée notamment aux Canadiens par l'intermédiaire du Conseil supérieur du Canada de la Société de Saint-Vincent-de-Paul dont le président est le juge Thomas Tremblay de Québec.

Le décret d'introduction de la cause de béatification et de canonisation d'Ozanam a été signé l'an dernier par la Sacrée Congrégation des Rites. Ozanam vécut en France au siècle dernier.

Membre d'une famille lyonnaise de 14 enfants, Frédéric Ozanam étudia le droit à Lyon, et à Paris; dès le temps de ses études, il commença à se dévouer auprès des pauvres. Professeur à la Sorbonne, il fit de son enseignement un véritable apostolat et publia plusieurs oeuvres qui témoignent de sa doctrine et de sa vertu. Il était marié et père d'une fille.

L'oeuvre principale qu'il a léguée à l'univers entier est la Société de Saint-Vincent-de-Paul; après sa mort, on compta 1,532 sections de cette société, avec 15,000 membres. Aujourd'hui, on compte dans plus de 30 pays quelque 200,000 membres dans les 17,000 sections de la Société.

Ces laïcs travaillent au soulagement de la souffrance et de la misère; dans les pays situés derrière les rideaux de fer et de bambou, ils sont forcés de travailler dans la clandestinité. La Société ne cesse de se développer; on remarque surtout un essor particulier dans le nord de l'Italie, ainsi qu'au Japon où on vient de fonder un conseil national.

HOROSCOPE DU JOUR

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.) : — Manifestez de la modération dans tout ce que vous entreprenez. Il se peut qu'il vous faille modérer quelque peu votre enthousiasme.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.) : — Faites passer les questions matérielles au premier plan et surveillez de près vos intérêts. Voyages pouvant être intéressants. Confusion sentimentale.

VERSEAU (21 janv. au 19 février) : — Il vous faut retrouver votre foi ancienne. Vous constaterez les heureux effets de ce retour au bon sens. Les créations artistiques sont favorisées.

POISSONS (20 février au 20 mars) : — Efforcez-vous de rester en bonne intelligence avec vos collègues et confrères, vos consanguins, de ne pas vous négliger physiquement. Rangez les papiers personnels.

BELIER (21 mars au 19 avril) : — Ne gâtez rien par un coup de tête. Disciplinez votre activité. Méfiez-vous des accidents du travail et de la route. Soyez prudent en tout temps.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) : — Le climat sentimental demeure favorable, l'inspiration heureuse, mais les risques de querelles, de petits accidents ne sont pas écartés.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) : — Légères contrariétés et joies plus profondes. Les surprises sont toujours des plus agréables, mais il vous faudra veiller à votre santé.

CANCER (22 juin au 21 juillet) : — En amour comme en amitié, ne vous laissez pas séduire par les apparences, les démonstrations. Le secteur affaires est plus sûr et plus satisfaisant.

LION (22 juillet au 21 août) : — Occupez-vous davantage de vos affaires personnelles et peut-être un peu moins de celles d'autrui. La soirée vous portera chance.

VIERGE (22 août au 22 septembre) : — Bien que des possibilités d'accrochages, de freins, de fatigues subsistent, vous pouvez en être victorieux. Chances sentimentales et réactions heureuses.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.) : — Que votre attitude soit sereine en dépit de toutes les contrariétés auxquelles on vous soumet. Si vous êtes sûr de vous-même, soyez patient.

SCORPION (23 oct. au 21 nov.) : — Tout ce qui touche aux affaires, aux gains, à la situation, aux relations est bien protégé. La santé peut avoir quelques défaillances.

Accusé d'avoir mis le feu à une maison d'accueil d'enfants

SWEETSBURG, 25. (PCf)—Camille Bouffard, âgé de 53 ans, subira son enquête préliminaire le 28 novembre en rapport avec l'incendie d'une maison d'accueil pour enfants à Bondville.

La maison, évaluée à $20,000, a été détruite par le feu le 16 novembre. La police dit que le feu a été allumé délibérément à une douzaine d'endroits différents dans la maison.

Bouffard est accusé d'avoir sciemment et criminellement conseillé à trois enfants de mettre le feu à l'institution. Il est également accusé d'incendie criminel.

Bouffard, dont les trois enfants auraient été placés à l'institution contre son gré, a été libéré sous un cautionnement de $1,000 en argent et de $1,900 garanti sur immeuble.

★ Au cours du premier semestre de 1955, on a enregistré 219,469 naissances au Canada.

La construction des appentis sur les toits serait permise

Le service d'urbanisme a soumis, hier, au Comité exécutif, un projet de règlement permettant la construction d'appentis (penthouses) sur les toits à cause d'une demande toujours plus grande, à Montréal, pour ces genres de logements.

Le conseil de ville se prononcera sur ce projet de règlement à sa séance statutaire du 1er décembre prochain. Le règlement en question prévoit que les appentis pourront être érigés sur les toits des édifices ayant 4 étages et plus et dont la superficie est d'au moins 5,000 pieds carrés. La superficie de l'appentis ne devra pas dépasser la moitié de celle du bâtiment et de plus ses murs extérieurs devront être construits avec des matériaux similaires à ceux du bâtiment principal. Il ne devra pas être de plus de 12 pieds de haut.

Dans son rapport aux chefs de l'administration, le directeur du service d'urbanisme, M. C.-E. Campeau, explique que la demande se fait de plus en plus grande pour la construction de logements de luxe sur les toits des maisons d'habitation et de bâtiments commerciaux. Selon lui, ces "penthouses" présentent de nombreux avantages, tant du point de vue hygiénique qu'esthétique, mais leur construction n'est pas prévue dans nos règlements de zonage. Comme ces appentis sur les toits sont présentement comptés comme un étage additionnel, leur construction en est généralement empêchée.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier. Téléphone : UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda ; Téléphone : EMpire 4-1016.

ETATS-UNIS : Ralph-R Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y. ; 35 East, Wacker Drive Chicago 1, Ill. ; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 25 NOVEMBRE 1955

L'outrage à la nature

par Roger DUHAMEL

C'est un acte d'accusation terrible qu'a dressé M. Charles-Édouard Campeau, directeur de notre service d'Urbanisme, en portant la parole à Ottawa, devant les membres de l'Association des architectes paysagistes et urbanistes. Il s'est élevé avec une véhémence justifiée contre les outrages accomplis quotidiennement contre la terre canadienne qu'on n'envisage plus que sous son angle étroit d'utilité immédiate. Toutes les considérations d'esthétique élémentaire semblent à jamais bannies de nos préoccupations. Nous nous conduisons un peu comme des enfants qui, sitôt qu'ils ont reçu de beaux jouets, s'empressent de les détruire sans seulement penser qu'ils pourraient y trouver le lendemain un plaisir renouvelé.

Le plaidoyer éloquent de M. Campeau ne s'accommode nullement de précautions oratoires ou de formules vaques et prudentes. Il entend débrider l'abcès. « La plupart de nos villes d'aujourd'hui, affirme-t-il, sont des monstres qui s'étendent plutôt qu'ils ne croissent, s'étalant sous forme de hideux prolongements de banlieues. L'outrage se retrouve surtout le long des routes importantes, qui finissent par créer un mode de vie qui leur est propre. C'est le fameux « développement » en ruban avec ses bungalows, cabanes de villégiature, motels, camps de remorque, théâtres en plein air, postes d'essence et cimetières d'autos. C'est un spectacle uniforme et sans fin de panneaux-réclames, de fils, de pompes à essence, d'automobiles en stationnement, d'édifices de béton et de sous-stations électriques. Les fils cachent la campagne aussi sûrement que le ferait une chaîne de maisons semi-détachées. Le paysage devient fils et pylônes d'abord et paysage ensuite. En certains cas, c'est même fils et pylônes partout et paysage nulle part. La campagne finit par ressembler à un champ pétrolifère ou à une forêt brûlée ».

Il faut s'arrêter de citer, mais tout le texte est de la même encre vengeresse. M. Campeau songeait évidemment à tout le Canada, mais nous devons reconnaître que la description convient tout à fait à la plupart des régions de la province de Québec, même à celles qui avaient reçu en partage de la nature un magnifique capital d'originalité et de pittoresque que nous avons sottement dilapidé pour la satisfaction d'intérêts immédiats. Nous sacrifions beaucoup, beaucoup trop, à l'uniformité dont naît un invincible ennui. Nous avons perdu de vue qu'il y a des avantages économiques à retirer de la beauté et de l'ordre qui respecte les exigences particulières de chaque paysage. Comme le crime, le vandalisme inconsidéré ne paie pas.

Il est excellent qu'une voix autorisée fasse entendre un cri d'alarme. Nous avons la certitude que M. Campeau n'a eu aucun mal à convaincre ses auditeurs qui sont de sa profession et doivent entretenir les mêmes inquiétudes que lui. Il faudrait néanmoins que ce message dépassât le groupe des spécialistes auxquels il était originairement destiné. Il devrait en effet entraîner une réaction du public et une intervention des autorités politiques pour qu'on arrête enfin de saboter la nature et de multiplier la création de ce qui deviendra avant peu d'années de déplorables bidonvilles. Un regroupement des populations urbaines est en train de s'effectuer à un rythme rapide. Il s'agirait qu'il ne s'accomplit pas au petit bonheur, mais qu'il obéit à une réglementation intelligente et ferme. C'est ainsi seulement que nous sauverons notre patrimoine commun.

L'Hon. M. Manning a raison

par Conrad LANGLOIS

Le reproche que l'Hon. M. C.-E. Manning, premier ministre de l'Alberta, vient d'adresser à un grand nombre de Canadiens, nous semble tout à fait bien fondé. C'est facile, bien que pas nécessairement toujours très opportun, de parler de la main-mise de plus en plus grande des capitaux américains sur l'économie canadienne, surtout dans le développement de nos ressources naturelles, lorsque nos voisins du sud investissent chez nous des centaines de millions de dollars, mais est-ce que, justement, ce ne serait pas parce que nous n'osons pas assez, comme le dit M. Manning, placer notre argent dans les nouvelles entreprises canadiennes que les autres occupent un domaine que nous n'exploitons pas nous-mêmes ?

Soyons justes et reconnaissons que nous ne pouvons pas financer tout seuls notre formidable expansion économique. Aucun pays en pleine croissance n'a jamais réussi à progresser sans aide extérieure, à moins d'imposer les camps de travail forcé et des privations inouïes à des peuples entiers, comme font les communistes. Autrefois, nous avions les capitaux anglais qui affluaient chez nous, aujourd'hui ce sont les capitaux américains. C'est tout à fait normal. Lorsque notre pays aura atteint sa pleine maturité, nous pourrons sans doute à notre tour contribuer au développement d'autres parties du monde.

Tout ce que nous voulons dire, et nous croyons que c'est également l'idée que M. Manning voulait exprimer, c'est que, dans les conditions actuelles, nous devrions surtout placer nos capitaux dans les entreprises canadiennes. Pour comprendre de quelle façon les Canadiens pèchent, il faut savoir qu'à certains moments, malgré tous les capitaux américains qui affluent dans notre pays, il sort plus d'argent du Canada qu'il n'en entre, parce que trop de Canadiens achètent des actions et des obligations américaines sur le marché de New-York, parce que nous importons trop de produits des États-Unis et parce que nous allons dépenser plus d'argent outre-frontière que les touristes américains ne nous en apportent.

Pour tout dire, on peut faire un parallèle entre notre erreur, comme Canadiens de langue française, et celle des autres Canadiens, ceux de langue anglaise. Nous plaçons trop notre confiance dans les entreprises des autres et pas assez dans les nôtres. Souvent, c'est notre propre argent, que nous avions envoyé aux États-Unis, qui permet aux Américains d'exploiter nos ressources naturelles.

M. Manning, d'ailleurs, n'a fait que répéter, en insistant sur la situation albertaine, ce que d'autres premiers ministres, par exemple l'Hon. M. Duplessis, dans Québec, et l'Hon. M. Frost, en Ontario, avaient dit avant lui : les Canadiens ne sont pas assez conscients de l'avenir de notre pays et ils n'investissent pas autant de capitaux qu'ils le pourraient dans l'expansion économique du Canada.

Dans une grande mesure, si les capitaux américains prennent le chemin du Canada, c'est que nos propres capitaux ne sont pas utilisés à bon escient ou, très souvent, parce que nous envoyons, ou allons nous-mêmes porter, notre argent aux États-Unis.

Dans la lune

par Alonzo CINQ-MARS

Durant les périodes de « boom » du commerce des immeubles, il se trouve des vendeurs tellement habiles que l'on dit d'eux qu'ils pourraient même vendre des terrains dans la lune, si toutefois on peut appeler ainsi des portions ou lopins du sol lunaire. Cela n'est plus une exagération. Voici que l'on offre aujourd'hui en vente des terrains ou lopins dans la lune, et qu'il se trouve des gens pour en acheter.

Une compagnie vient de se former — aux États-Unis, naturellement — pour faire le commerce des immeubles dans la lune. La *Interplanetary Development Company*, de Glen Cove, N.-Y., a obtenu récemment une charte à cet effet, et elle a déjà commencé à vendre des lopins lunaires. La dépêche qui annonce cette cocasse entreprise ne dit pas comment la non moins cocasse compagnie s'est procuré ses titres de propriété, mais cela importe peu. Des légistes qu'elle a consultés affirment que ses opérations lunaires sont parfaitement légales. Elle a fait cadastrer le plus grand cratère lunaire, appelé Copernic, qui a une superficie de près de deux millions d'acres, et l'a subdivisé en autant de lopins qu'elle offre en vente à un dollar chacun. C'est pour rien.

Le plan du cratère de Copernic s'étale sur les murs du bureau de la compagnie à Glen Cove, où tout le monde est invité à aller le voir. Les premiers arrivés sont naturellement les premiers servis et ils ont droit aux meilleurs lopins sur la surface plane du cratère. Si les affaires vont bien, la compagnie fera de même pour les autres cratères de la lune. Comme il y en a encore 3,300 de disponibles, elle a du pain sur la planche. La lune ne présentant toujours aux regards des terriens que la même moitié de sa surface, la compagnie limite nécessairement ses opérations à cette moitié puisqu'elle ne peut cadastrer l'autre ! Voilà un genre d'affaires qui sort de l'ordinaire.

Il s'agit évidemment d'une plaisanterie. Les promoteurs de cette entreprise sont des gens désireux d'encourager les recherches scientifiques que des savants font avec le plus grand sérieux du monde pour rendre possibles des voyages interplanétaires. De là le nom de la compagnie, et ses promoteurs affirment ne vouloir tirer aucun bénéfice personnel de la vente des lopins de lune, leur unique but étant d'intéresser le public aux recherches sur les voyages de la terre à la lune et aux planètes de notre système solaire. Chaque acheteur d'un lopin de lune reçoit, avec son titre de propriété, une brochure exposant l'état actuel des recherches des savants sur les voyages interplanétaires.

Les gens qui achètent des lopins de lune ne le font sans doute que par snobisme, pour exhiber à leurs amis leurs étranges titres de propriété et leur faire connaître ainsi qu'ils s'intéressent aux recherches des savants sur ces voyages fantastiques. S'il s'en trouve qui en achètent pour fins de spéculation, c'est qu'ils sont évidemment déjà dans la lune.

La plupart des gens sérieux croient qu'il reste encore trop de choses à découvrir sur la terre, trop de problèmes à y régler et surtout trop de misères à supprimer, pour dépenser des sommes colossales à essayer de savoir s'il y a moyen d'aller voir ce qui se passe dans ou plutôt sur la lune et sur les planètes autres que la nôtre.

La Banque de Montréal prospère

La Banque de Montréal a connu une année vraiment extraordinaire, qui reflète à la fois la prospérité de cette grande institution financière et l'extraordinaire expansion économique de notre pays.

Sans entrer dans les détails, parfois fastidieux pour beaucoup de lecteurs, disons qu'il y eut des augmentations dans presque tous les chiffres cités dans le rapport général pour l'exercice de la Banque de Montréal qui vient de se terminer (31 octobre).

Dans une certaine mesure, les sommes bien plus considérables transigées au cours de l'année sont le résultat de l'expansion du capital de la Banque de Montréal elle-même, puisque ce fut l'an dernier, en effet, qu'elle offrit au public 900,000 actions additionnelles.

La deuxième raison est évidemment le niveau très élevé des affaires au Canada, cette année, car les banques ont ceci de particulier que leur activité est à la fois la cause et la conséquence de l'ampleur de l'économie d'un pays. D'une part, c'est parce que les banques prêtent beaucoup que les affaires vont bien, tandis que, par ailleurs, elles ne peuvent et doivent prêter largement que si la situation est vraiment bonne.

Il est donc normal que les banques se développent en même temps que le commerce et l'industrie d'un pays. Le bilan de la Banque de Montréal nous fait voir que c'est bien ce qui s'est produit dans le cas de cette grande entreprise. Mais la bonne administration de l'entreprise est sans doute aussi pour beaucoup.

Grâce à la vente de ses nouvelles actions, l'an dernier, la Banque de Montréal a pu, en 1955, rendre de plus grands services que jamais au monde des affaires et au public, en général, tout en maintenant une liquidité et des réserves plus que suffisantes, eu égard à la situation respective de son passif et de son actif.

La Banque de Montréal, qui existe maintenant depuis 138 ans, a atteint les plus hauts sommets de son histoire, au cours de 1955, qui a été également l'une des années les plus prospères que nous ayons connues jusqu'ici.

C'est certainement là une excellente nouvelle pour la population.

Le premier pipe-line en plastique

Entre la Raffinerie de Frontignan et l'usine de Saint-Gobain située sur l'Etang de Thau, vient d'entrer en service un pipe-line (de 4 milles de long, d'un diamètre de 6 pouces) en chlorure de polyvinyle dur destiné au transport de l'hydrogène sulfuré (H 2 S), sous-produit du cracking catalytique de la Raffinerie de Frontignan, qui alimente les chambres de plomb de l'usine de Balaruc de Saint-Gobain en anhydride sulfureux, supprimant ainsi l'importation des pyrites de cuivre. Grâce à cette liaison, la totalité de l'H 2 S produit à Frontignan est désormais absorbée dans l'usine de Saint-Gobain à Balaruc. De ce fait, une fabrication d'environ 9,000 tonnes/an d'acide sulfurique servant à l'industrie des engrais pourra être réalisée à partir d'une matière provenant du pétrole brut, évitant ainsi à l'économie nationale la charge de pyrites étrangères. Cette réalisation présente plusieurs caractères remarquables. Elle constitue une contribution positive à l'évolution d'une économie régionale dans le sens d'une productivité maximum. Les efforts communs de deux industries auront, en définitive, permis d'éviter la transformation onéreuse de l'hydrogène sulfureux en soufre, étape inutile dans la fabrication de l'acide sulfurique, et de réaliser pour la première fois en Europe un pipe-line en matière plastique pour le transport d'un gaz corrosif à une aussi longue distance.

Paroles de la Bible

— Le médisant se fait tort à soi-même et se fait détester de son entourage. (Eccli 21, 28). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

En marge de l'actualité

La Muse artificielle

(par Marcel BLOUIN)

Depuis longtemps on s'interroge sur le rôle qu'ont pu jouer la drogue et les boissons alcooliques dans la création artistique de nombreux écrivains, peintres et musiciens. Des médecins et des critiques, des psychiatres et des érudits se sont penchés sur le problème, sans jamais parvenir à le résoudre tout à fait.

Charles Baudelaire, par exemple, qui fut un opionane invétéré, aurait-il écrit ses chefs-d'oeuvre s'il n'avait pas contracté l'habitude du hachis? Toulouse-Lautrec, sans l'alcool, aurait-il aussi bien réussi ses toiles? Verlaine aurait-il été le même poète sans l'absinthe? A ces questions on a apporté plusieurs réponses contradictoires et assez gratuites, puisqu'aucune donnée empirique ne permettait de confirmer les thèses opposées.

Voici que l'Association américaine de neurologie a entrepris de "déterminer de façon précise l'influence de la drogue sur la création artistique". Les Américains font les choses carrément. Pour atteindre son but, l'association de neurologie n'a pas craint de demander à des artistes de servir de cobayes durant les expériences que voulaient mener à bon terme les savants messieurs de la Faculté.

Quatre peintres ont accepté la proposition et ont été drogués à la mescaline (peyote) et au L.S.D. (acide lysergique diethylamide). Les narcotiques ne tardèrent pas à agir et les artistes glissèrent dans cet autre monde où tout semble parfait dans un ordre différent de celui qui régit l'univers des hommes lucides. On les invita alors à se mettre au travail afin de pouvoir comparer leurs toiles d'hommes normaux avec leurs toiles d'hommes exaltés par la drogue. Trois d'entre eux ne s'installèrent devant leur chevalet qu'à grand peine et à regret. Ils ne semblaient pas vouloir interrompre leur euphorie par un labeur quelconque.

"Quand ils purent enfin se mettre au travail, rapporte un correspondant, "une puissance d'imagination exacerbée, une sensibilisation à la couleur et d'extraordinaires visions les firent peindre avec un talent accru".

Il semble donc, à prime abord, que la muse artificielle, qu'elle s'appelle drogue ou boisson, soit propice à l'oeuvre d'art. Mais il ne faut pas laisser cette première impression se durcir en conviction. La drogue peut momentanément aiguiser le talent de l'artiste mais elle le corrode aussi et menace de le détruire. Chose certaine, la drogue —pas plus que l'alcool, au reste— ne crée pas le talent. Tout au plus peut-elle l'énerver.

Malgré l'expérience de l'Association américaine de neurologie, j'incline toujours à penser qu'un recours à la muse artificielle est une démission de la part de l'artiste. Ce que l'artiste conçoit et découvre dans l'état euphorique suscité par le narcotique ou l'alcool, il pourrait le découvrir et le concevoir à l'état lucide mais alors avec un suprême effort de concentration introspective, avec une attention extrême. Proust, Kafka, Strawinsky, Picasso nous ont donné autant d'exemples d'une telle attention, d'une telle concentration, d'un tel regard lucide. Ils ont créé des oeuvres d'art sans recourir à la muse artificielle et qui osera prétendre qu'ils auraient mieux fait, intoxiqués d'opium et d'alcool? Il est infiniment malheureux qu'aujourd'hui encore des personnes douées d'un certain talent cherchent une fallacieuse inspiration auprès de la Muse artificielle qui leurre ses fidèles afin de les mieux dévorer.

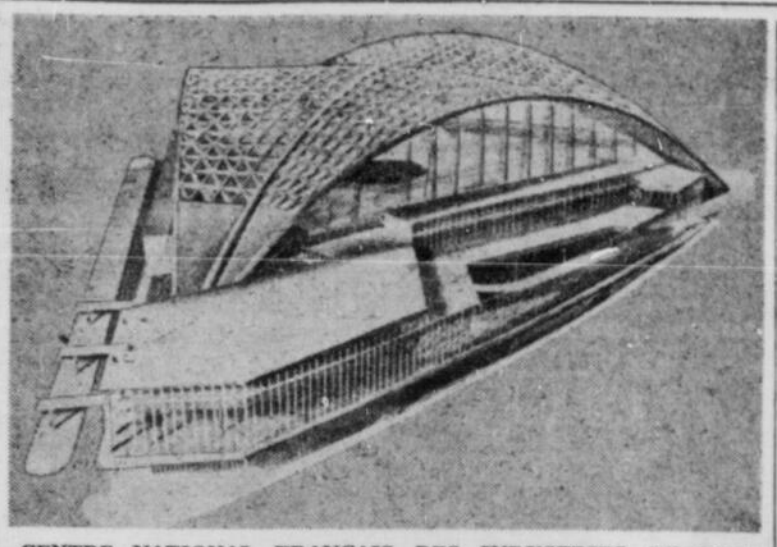

CENTRE NATIONAL FRANÇAIS DES INDUSTRIES ET DES TECHNIQUES. — A Paris a débuté la construction d'un Palais de verre et d'aluminium qui abritera dès 1957 les grandes expositions françaises et internationales. Ce Palais sera construit en bordure d'une nouvelle avenue tracée dans le prolongement des Champs Elysées et de l'avenue de la Grande Armée.

Progrès de la cause du Pape Innocent XI

CASTELGANDOLFO. (CCC) — La S. Congrégation des Rites générale s'est réunie le 15 novembre, à la Villa pontificale de Castelgandolfo, en présence du Souverain Pontife, pour le vote sur l'héroïcité des vertus du Pape Innocent XI. L'importante réunion s'est déroulée dans la Salle du Consistoire, avec la participation de 7 cardinaux, du secrétaire de la S. Congrégation des Rites, du sacriste de Sa Sainteté et de divers autres prélats.

Le Pape Innocent XI (Benoit Odescalchi) est né à Côme, le 19 mai 1611, et est mort à Rome, le 12 août 1689. Créé cardinal le 6 mars 1645, il fut élu Souverain Pontife le 21 septembre 1676. Par la noblesse de ses idéaux et la sainteté de sa vie, il se présente comme un des meilleurs Papes.

L'"Osservatore Romano" du 17 novembre a publié un article expliquant les circonstances historiques du long délai qui laissa en suspens la cause de béatification d'Innocent XI. Car, dit l'organe officieux du Vatican, bien que le procès ait débuté seulement 25 ans après la mort de ce grand Pape et fait de rapides progrès, il se trouva contrarié par toute une série de calomnies dans diverses publications et par une hostilité persistante en France. Ce procès, commencé en 1714, fut notamment étudié par les Papes Benoit XIV, Léon XIII, Pie XI et c'est sous le Pontificat actuel de S.S. Pie XII qu'ont été exhumés les procès et les actes de la première moitié du 18e siècle et préparée la "Positio super virtutibus".

VIE D'INNOCENT XI

Défenseur de l'intégrité de la doctrine religieuse, Innocent XI s'employa à la conversion des protestants. Il lutta contre l'Inquisition portugaise, en cherchant à se réserver le jugement, trop souvent influencé par des intérêts politiques, des Juifs convertis soupçonnés de judaïsme. Il salua avec joie l'avènement sur le trône d'Angleterre du roi catholique Jacques II. Energique défenseur de l'autorité papale, il eut un long différend avec le roi de France, Louis XIV, au sujet de la Régale (droit des rois de France de percevoir les revenus des archevêchés et évêchés vacants et de nommer aux bénéfices qui en relevaient). Mais son principal titre de gloire fut d'avoir été l'âme de la défense de la chrétienté contre les Turcs.

Les dons personnels aux universités insuffisants

TORONTO, 25. (PCI) — Le Dr G.-P. Gilmour, président de l'université MacMaster d'Hamilton, a exhorté, hier, les entreprises canadiennes à aider les universités afin qu'elles soient en mesure d'accueillir le nombre beaucoup plus considérable d'étudiants attendus au cours des dix prochaines années.

Dans une allocution devant la Société canadienne des relations extérieures, le Dr Gilmour a souligné que durant la prochaine décennie, les universités seront incapables d'accepter toutes les demandes d'inscription, si leur situation ne change pas.

Le Dr Gilmour a révélé que le pourcentage des étudiants dans les collèges a doublé depuis 1942 cependant qu'il existe une pénurie de personnel entraîné dans presque tous les domaines, y compris le domaine universitaire.

Les diplômés dont l'avenir est prometteur sont attendus à la porte des universités par une douzaine d'entreprises qui offrent de leur payer dans quelques années des salaires supérieurs à ceux de leurs professeurs.

RECRUTEMENT DIFFICILE

Toutes les branches de l'activité humaine, dit-il, exigent aujourd'hui des spécialistes triés sur le volet. Tout le monde se les dispute : les industries, les gouvernements et les universités. Mais ces dernières sont incapables d'offrir des salaires aussi rémunérateurs que le service civil ou les industries, de sorte qu'elles éprouvent de grandes difficultés à recruter de nouveaux professeurs.

M. Gilmour a ajouté que les dons personnels aux universités sont insuffisants à l'heure actuelle. L'inflation a diminué la valeur des bourses. Il appartient maintenant aux gouvernements et aux entreprises de s'intéresser à l'enseignement universitaire.

La richesse du pays, dit-il, est passée des mains des individus à des compagnies et celles-ci ont à peine commencé à songer sérieusement à verser aux universités les pleins montants pour lesquels elles peuvent obtenir des exemptions de taxe.

Un gaspillage de $100,000,000

M. Camille Archambault, vice-président de la Conférence canadienne de Sécurité routière, demande si les Canadiens ont les moyens de gaspiller, par simple imprudence et étourderie, une petite somme de cent millions de dollars? C'est pourtant ce qu'ils ont réussi, l'an dernier alors que les accidents de la route ont causé des dommages pour ce montant fabuleux. C'est beaucoup d'argent gaspillé, mais ce n'est rien encore comparé aux 2,586 pertes de vie (une perte de vie à toutes les 13½ minutes) et aux 58,738 personnes blessées (une personne blessée toutes les 23 secondes) dans les accidents de la route. En collaboration avec la Conférence canadienne de la Sécurité routière, la Ligue de Sécurité de la province de Québec demande à tous, adultes et enfants, automobilistes et camionneurs, piétons et cyclistes, de se préparer à observer le Jour "S.R.", c'est-à-dire le jour de la Sécurité routière, le 1er décembre prochain, alors que tous les Canadiens feront l'impossible pour passer les 24 heures du 1er décembre sans qu'il survienne un seul accident de la route dans les dix provinces du pays. Il ne faut pas croire à une utopie. Prouvons-nous tous que si nous le voulons, nous le pouvons.

notes de VOYAGE

Fin de ces entretiens

(par PAUL COUCKE)

Me voici arrivé au terme d'une série d'articles qui n'ont eu d'autre but que de mieux comprendre, pour l'aimer davantage, un pays auquel nous demeurons fortement attachés. Mes dernières notes griffonnées au dos d'un menu du restaurant de la gare des Invalides décèlent un désarroi qui m'est peu coutumier. C'est qu'on s'arrache difficilement à Paris, ville "où l'homme le plus riche" dit Jean Giraudoux "peut jouir d'une modeste aisance, l'homme le plus intelligent d'un esprit modeste et où l'homme le plus endurci se retrouve sensible". Je me revois, en ce 3 octobre dernier, contemplant, une dernière fois, l'admirable perspective que composent les Tuileries, la place de la Concorde, les Champs Elysées et l'avenue de la Grande Armée. A mes pieds, un parterre de fleurs automnales; devant moi, cette symétrie, point sévère du tout, et qui donne à certains coins de Paris ce fini, cet ordre, illustration d'une continuité dans la recherche d'une harmonie, continuité étonnante pour un peuple que l'on dit frivole et la tête souvent près du bonnet.

ETERNELLE JEUNESSE

Paris a 2,000 ans. Ce n'est pas vrai. Paris n'a pas d'âge. Chaque siècle, sans effacer le siècle précédent, l'a paré et le parera encore d'un bijou nouveau. Paris demeure éternellement jeune, si jeune que des architectes s'apprêtent, une fois de plus, à tenter une audacieuse expérience qui décongestionnera le centre de la capitale. Trois Grands Prix de Rome assurent la direction de travaux gigantesques grâce auxquels, en 1960, Paris sera doté de la plus grande avenue au monde. Cette perspective, dont nous vous entretenions plus haut, et que l'on appelle l'Axe des Rois, sera prolongée de l'avenue du Général de Gaule jusqu'à la Croix de Noailles, en St-Germain-en-Laye. Le grand Colbert en avait eu le premier l'idée. Un ministre de la Quatrième République, M. Roger Buchet réalise ce plan d'urbanisme qui permettra l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitation avec leurs dépendances: vastes jardins, services publics, stades et écoles. Un palais de verre et d'aluminium abritera, dès 1957, les grandes expositions françaises et internationales. La nouvelle avenue sera bordée d'immeubles aux conceptions des plus modernes. Ils créeront, dans le prolongement du Paris aux 2,000 ans d'Histoire, le Paris de demain, nouvelle Babylone moderne. Et c'est ainsi que, chaque fois, au cours de son histoire, Paris a su trouver des hommes réalistes pour faire face au présent, prévoir l'avenir sans pour autant oublier le passé.

ET NOUS...

Ce sont ces esprits réalistes et conformistes qui nous ont manqué et nous manquent au Québec. Le baron Hausmann quand il a dessiné les grands boulevards a vu 100 ans devant lui. On transforme Montréal, de nos jours encore, avec une pauvre vision de 15 ans devant soi. De quart de siècle en quart de siècle, chez nous, tout est à recommencer alors qu'il y a trois siècles un Colbert démolissait et bâtissait selon des proportions pour l'époque gigantesques, mais normales au 20e siècle. Ni Québec, ni Montréal ne se transforment à l'échelle du développement prévu pour notre province. Il faudra, dans peu de temps, à coups de millions de dollars, exproprier et rebâtir. L'on se croira à nouveau très à la page et l'Europe continuera à être regardée comme une très vieille dame légèrement radoteuse. Cette pensée me confondait alors que je jetais un dernier regard sur Paris.

NOS COMPLEXES

Dans l'avion d'Air France qui me ramenait au pays, j'essayais de faire le point. La France a ses défauts comme tout pays a les siens. Son passé fait sa grandeur. L'avenir mettra le Canada au rang des grandes puissances. Mais quelles que soient les routes où s'angageront l'ancêtre, et le descendant un contact fréquent entre eux est essentiel à la sauvegarde des valeurs humaines qui nous sont chères. Il n'est plus question d'agiter le spectre des nombreux complexes que petit à petit nous perdons et que nous abandonnerions définitivement si nous allions, nous, Canadiens français, plus nombreux, passer quelques semaines en Europe. On nous aime là-bas. Le mot n'est pas trop fort et le Canada, avec ses immenses ressources naturelles, est le pays vers lequel convergent les rêves de toute une jeunesse française, belge, italienne, hollandaise, et allemande. Les Etats-Unis demeurent l'Oncle d'Amérique, mais le cousin canadien est accueilli comme un parent qui a bien réussi et qui en a d'autant plus de mérite que l'on reconnait aujourd'hui quelle lutte il a dû livrer.

Disons-le franchement, le cousin est mieux reçu que l'oncle, un peu trop arriviste. Il se crée entre cousins une certaine complicité et il m'est arrivé souvent d'entendre les Français me dire sur l'Oncle Sam de petites choses guère flatteuses. On me dira : "Et la reconnaissance du ventre ? Le plan Marshall ? Il y a bien des façons de donner; les unes plaisantes, les autres déplaisantes. Nos voisins, dans l'ensemble, n'ont pas su se faire aimer. Nous, nous avons commencé par nous faire aimer et de ceux qu'on aime on accepte plus facilement une aide, même une remontrance. Notre "cote d'amour" est donc extrêmement élevée et les échanges culturels, économiques, touristiques et professionnels ne peuvent que la maintenir au haut degré où elle est parvenue.

REPRENDRE LE DIALOGUE

Il nous faut voyager. Il faut voyager non seulement dans la direction Nord-Sud, mais en Europe. Il faut voyager autrement qu'en touristes. Ne pas s'informer seulement des monuments à voir, des bonnes tables où il fait bon s'accouder mais aussi et surtout des interlocuteurs possibles. Il faut, au moment où toute une civilisation risque de sombrer, par paresse de compter ses adeptes, reprendre le dialogue entre les Latins du monde entier. Latins, nous le sommes demeurés, nous Canadiens français, mais en tenant compte de l'évolution du monde. Et c'est peut-être cette facilité d'adaptation qui nous rend aux yeux des Français plus intéressants que nous l'étions autrefois. "Vous pouvez", me disait un jeune intellectuel français, "être le pont entre l'ancien et le nouveau continent. Sur ce pont, toute une jeune génération s'engagera, consciente, en s'exilant, de ne point abdiquer une culture à laquelle ces jeunes veulent demeurer fidèles". Comment, après une telle déclaration, conserver encore en soi le moindre complexe d'infériorité. Le Français vient au Canada pour trouver des horizons nouveaux. Allons en Europe nous plonger au coeur d'une civilisation latine qui est nôtre. J'ai fait un beau voyage. A votre tour. Je vous souhaite chers lecteurs d'en faire autant.

Le Courrier d'Annie

Q. — Comment expliquer la coutume pratiquée ici de déguster de la tire à l'occasion de la fête de Sainte-Catherine?

MARTHA

R. — On nous dit qu'à l'époque où Ville-Marie n'était qu'une colonie naissante, la bonne Mère Marguerite Bourgeoys ne manquait pas de faire célébrer chaque année à ses pupilles la fête de sainte Catherine d'Alexandrie, modèle par excellence de la jeunesse étudiante.

Et comme les douceurs n'abondaient pas alors au pays, elle imagina, pour marquer l'événement de confectionner pour ses chères enfants cette délicieuse tire à la mélasse dont elle avait sans doute apporté la recette de France.

Et après trois cents ans, on continue encore au pays de Québec d'étirer la tire blonde et de la déguster en mémoire de l'illustre patronne des philosophes de tous les âges.

Q. — Depuis que j'ai fait sa connaissance, l'été dernier, j'ai vu très souvent une jeune fille charmante et jolie qui m'a plu dès notre première rencontre. Agé de trente-trois ans, j'occupe une situation d'avenir qui me permet de compter sur un excellent salaire et autour de moi on me conseille de me marier.

Malheureusement, les membres de la famille de mon amie ne me plaisent pas et je sens que de leur côté, ces gens ne m'apprécient nullement.

Alors lorsque je retrouve ma gentille amie parmi les siens, j'ai l'impression que mon amour pour elle diminue au lieu de grandir. C'est bête, mais c'est comme ça. Vaudrait-il mieux briser avec elle ou continuer de la voir de temps à autre? Je sais qu'elle tient à moi et qu'elle accepterait de se fiancer bientôt.

TACITURNE

R. — Tant que vous ne verrez pas plus clair en vous-même il serait certes imprudent de prendre une décision. Et il vaudrait mieux ne pas continuer de courtiser assidûment cette charmante enfant qui s'attache à vous et qui éprouvera probablement beaucoup de chagrin le jour où vous lui annoncerez n'avoir éprouvé pour elle qu'un caprice passager.

Nul doute que les sentiments d'estime et de sympathie qui règnent dans une famille peuvent contribuer à faire durer le bonheur des époux, et vous n'avez pas tort d'attacher une certaine importance à cette considération.

Toutefois, il serait bon, je crois, d'analyser soigneusement vos dispositions personnelles, — apparemment plutôt instables, — et de vous demander si, une fois marié, vous ne seriez pas de ceux qui sont incapables de demeurer fidèles à leurs promesses.

Seriez-vous par ailleurs trop enclin à scruter les menus défauts de vos semblables, à exiger d'eux plus d'égards et d'attentions que vous n'êtes disposé à leur en témoigner?

Q. — On nous recommande la consommation des fèves vertes. Mais je trouve ce légume de goût un peu fade.

Pouvez-vous me suggérer un moyen de l'apprêter pour lui donner plus de saveur?

JEANNE

R. — Préparés de la façon suivante, les haricots verts vous fourniront un plat délicieux que vous pourrez associer à la viande ou au poisson.

On procède comme suit: égoutter dans une casserole une boîte de haricots en conserve; ajouter à l'eau deux feuilles de laurier, un petit morceau de beurre; porter vivement à ébullition et laisser réduire.

Lorsque la quantité de liquide est d'environ deux c. à table, y verser les haricots verts et faire chauffer. Avant de servir, saler, poivrer et ajouter, au goût, de minuscules fragments d'olives ou de piments rouges.

● La tuberculose est assimilable à un accident: c'est une chose qui peut arriver à tout le monde, riche ou pauvre, vieux ou jeune. Mais, pour tout le monde également, c'est une chose qu'il est possible de prévenir — et vous pouvez vous-même y contribuer en achetant des timbres de Noël. Ils servent à défrayer le coût de cette prévention.

L'AMICALE DU PENSIONNAT REGINA ASSUMPTA, situé à l'angle de la rue Sauriol et de l'avenue Papineau, et dirigé par les Dames de la Congrégation, tiendra sa réunion annuelle samedi prochain, 26 novembre, dans les salons de l'institution. Le comité de l'Amicale, sous la présidence de Mme Roland Potvin, s'est réuni récemment pour préparer l'événement. Assises, de gauche à droite: Mme Maurice Gascon, Mme Potvin et Mlle Pauline Lorrain; debout, dans le même ordre, Mlle Suzanne Brassard, Mme Jean Loevenbruck, et J.-L. Lefebvre. (La photographie LaRose)

Les Canadiennes ne craindront plus les rigueurs du froid

Une présentation de la collection Marie-France de Paris a été donnée mercredi à l'issue du déjeuner à la salle de réception du Y.M.C.A., à Snowdon, sous les auspices du "Mount Carmel Chapter of Hadassah".

Marie-France de Paris, membre de l'Association des Couturiers Canadiens, a accordé une attention spéciale aux idées originales de la vedette canadienne de l'écran et de la scène, Mme Rosanna Seaborn. Plusieurs des créations présentées par les mannequins et signées Marie-France ont été exécutées d'après l'inspiration de cette vedette qui est aussi grande voyageuse. Ayant pérégriné sous plusieurs cieux, offrant des climats tous plus capricieux les uns que les autres, Rosanna Seaborn est d'avis que l'élégante doit adopter non seulement les grandes lignes des maîtres en haute-couture, mais plus encore les éléments nécessaires en vue d'assurer le confort. Ainsi croit-elle, la Canadienne, au cours de l'hiver revêt un luxueux et chaud manteau de fourrure, un chapeau assez coiffant, des couvre-chaussures souvent doublés de mouton ou de laine tandis que ses jambes sont quasi nues, simplement protégées par le diaphane bas de nylon. Personne n'osera croire que cet article de vêtement est suffisamment chaud. Rosanna Seaborn a donc demandé à Marie-France de Paris de créer un pantalon de tissu laineux de coupe fuselée que la femme portera sous le manteau de fourrure et même sous une robe de genre redingote laissant entière liberté de mouvements. Il va sans dire que ces ensembles pantalons-manteaux, pantalons-robes ne conviennent pas aux occasions spéciales, mais à ce moment, est-ce que Madame ne fait pas appel à la voiture louée? Enfin on conseille à la Canadienne ces deux et même trois pièces pour les multiples courses, où elle aura à subir les atteintes du froid. Très originale, cette robe de flanelle rouge à jupe en forme portée sur un pantalon de lainage noir et les deux chaudement réchauffés par le manteau de broadtail noir. Le passe-montagne de jersey noir est le complément approprié à cet ensemble de rue.

Marie France a créé aussi une belle robe grise, à jupe froncée ornée de trois liserés de teintes différentes que parcourt un fil métallique. Les pantalons sont de lainage noir également et très étroits du bas.

Au cours de ce même défilé, Marie-France a dévoilé quelques-uns de ses secrets en matière d'élégance au chapitre des costumes. Plusieurs sont de lainage, worsted noir ornés encore d'un liséré de satin. La jupe très droite également s'amenuise davantage vers le bas. Cependant, afin d'accorder plus d'aisance, cette experte en modes y pose un pli, même plusieurs plis à l'arrière.

Les manteaux de fourrure, de vison, queues de vison, broadtail, perdent constamment de l'ampleur tandis que l'emmanchure en requiert davantage. Les manches sont portées tantôt longues tantôt trois-quarts, suivant l'heure.

Aux robes cocktail ou de petit soir, Marie-France a un doigté tout à fait spécial afin de leur ajouter à l'arrière un plissé éventail ou sur le côté un panneau de style identique, qui donne un très bel effet.

Enfin, ce court défilé de modes a su plaire aux nombreuses adeptes de l'élégance qui une fois de plus sont accourues, enthousiastes toujours de connaître les décrets préconisés par nos maîtres de chez nous qui n'ont sûrement pas beaucoup à envier au talent de leurs frères d'outre-frontière ou d'outre-mer.

O. P.

Heure sainte

Rappel de l'Heure Sainte, la veille du Premier Vendredi du mois, en la Chapelle de Marie-Réparatrice, 1025, Boulv. Mont-Royal ouest. Zélateurs, zélatrices, et tous les membres et amis de l'Oeuvre y sont cordialement invités. M. Albert Lapointe, P.S.S., directeur des "Foyers Notre-Dame", dirigera cette heure. Participation active de tous les assistants.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Détails féminins

Voici trois corsages bien différents préconisés par la mode '56.

Les femmes aident au progrès du pays

OTTAWA, 25. — (PCf) — En dépit de ce que certains hommes peuvent penser, nous vivons dans un monde meilleur à cause des progrès sociaux et politiques accomplis par les femmes depuis trente ou quarante ans.

C'est par ces paroles que Mme Eleanor Roosevelt répondait à un reporter qui l'avait interrogée sur la question, au cours d'une conférence de presse qui eut lieu à Ottawa.

"Il serait malsain, a poursuivi l'épouse de l'ancien président des Etats-Unis, qu'un groupement humain formant la moitié de la population du globe vive sans assumer aucune responsabilité."

Avant que les femmes aient le droit de voter, a expliqué Mme Roosevelt, les décisions des gouvernements reflétaient uniquement les points de vue masculins. Mais depuis que les femmes ont obtenu leur affranchissement politique, les gouvernements ont modifié leurs lignes de conduite.

Les mesures gouvernementales ne concordent pas encore entièrement avec les intérêts des femmes, mais néanmoins l'influence du sexe féminin sur le résultat du vote a rendu les gouvernements plus conscients de certains problèmes comme le bien-être des enfants, la sécurité sociale et les questions sociales en général. Tout le monde, et non seulement l'élément féminin, a bénéficié de tels progrès, souligne Mme Roosevelt.

A Ste-Justine

Samedi le 26 novembre, à 10 h. a.m., à l'amphithéâtre des cliniques, (1er étage) aura lieu un symposium sur les ictères du nouveau-né et du nourrisson.

Le point de vue médical sera traité par le docteur Paul Letondal. En discussion on entendra le docteur R. Labrecque. Le point de vue bio-chimique sera donné par M. R.-A. Ayotte tandis que le docteur Albert Royer entreprendra la discussion.

Enfin le point de vue chirurgical sera exposé par le docteur Christophe Bisson et la discussion par le docteur P.-P. Collin.

La présentation de chaque travail est limitée à 15 minutes.

Retraite spéciale

"Il y aura chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, une retraite spéciale pour les **Infirmières**, qui sera prêchée par le R. P. Sénéchal, o.m.i., du vendredi soir le 16 décembre au dimanche après-midi, le 18".

Pour tous renseignements, on voudra bien communiquer sans retard, à l'adresse suivante, 180 est, Laurier, Tél.: Do — 8026 ou CR — 2417.

Foyer pour les couples âgés

SHAWINIGAN, 25 — (DNC) — Quelques demandes ont déjà été faites par des vieux couples de notre ville qui veulent profiter de la fondation "Hubert Biermans" par l'entremise de "Le Samaritain de Shawinigan, Inc.".

On sait que sept chambres ont été réservées pour les vieux couples de Shawinigan dans l'édifice de 76 chambres qui est en voie de construction à Montréal grâce à la générosité de la succession de M. Biermans. Cette bâtisse devrait être prête vers le mois de juin 1956.

Ce nouveau foyer exclusivement destiné à recevoir de vieux couples en plus de leur fournir des chambres confortables et la pension, comprendra une chapelle, une salle de télévision, une boutique de bricolage, et une salle de couture. Les demandes devront être adressées à: Le Samaritain de Shawinigan, Inc., 79, 5e rue, Shawinigan.

Pour les gourmets...

CHOU BRAISE

Prendre un ou deux choux verts frisés, les partager en quatre, les laver, les faire cuire un quart d'heure à l'eau bouillante salée. Les rafraîchir, les presser pour en extraire l'eau, assaisonner de poivre, sel, muscade, mettre les morceaux au fond d'une casserole, ajouter une carotte, un oignon piqué de clous de girofle, 2 cuillerées à table de graisse de rôti, mettre par-dessus 6 pommes de terre pelées.

Couvrir à niveau avec de l'eau chaude, ajouter une pincée de sel, ½ livre de saucisson ou 3 ou 4 bouts de saucisse. Faites cuire à four modéré 45 minutes. Dresser les choux sur un plat de service, disposer les pommes de terre autour, avec le saucisson tranché et les carottes coupées en dés. Arroser avec le jus réduit.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON no 4789.—La plus jolie de la fête enfantine... Ravissant ce patron qui vous offre deux versions pour la petite. Remarquez la coquetterie des bouffants. Voici un patron merveilleux pour la fillette qui prend des leçons de ballet.

Le patron no 4789 vous est offert dans les tailles 2, 4, 6, 8.. La grandeur 6 requiert 1⅝ verge d'un tissu uni, de 39 pouces, pour la ballerine, et 3¼ de tulle de 72 pouces de largeur pour la jupe.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie"

envoyer la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Mondanités

Cercle des journalistes

Les membres du Cercle des Femmes Journalistes organisaient un "shower" de livres français, mercredi soir, au Cercle Universitaire. Un premier élan avait été donné à ce mouvement par Mlle Germaine Bernier, l'an dernier. Mme Lucette Robert, vice-présidente du Cercle a accepté cette année la présidence de cette heureuse initiative. Parmi les membres présents on remarquait: Mme Lucette Robert, Mme Laure Hurteau, Mlle Germaine Bernier, Mme France Brégent, Mlle Jeannette Brouillet, Mme Cécile LeBel, Mlles Claire Dutrisac, Olive Pintal, Françoise LeDuc, Geneviève Barré, Gilberte Roby, Mmes Rose L. LaSalle, Mlles Marie Bourbonnais, Marcelle Barthe, Fernande Saint-Martin, Mmes Gérard Messier, Françoise Gaudet-Smet, Sylvie Claude, Fanny Berthiaume, Magdeleine Verdon, Stéphanie Paquet, Flore Mondor-Chaput, Henriette-G. Duliani, Lydia-P. Cullen, Mlle Pierrette Champoux et Lyse Rossignol.

Bal de la Saint-André

Le bal de la Société Saint-André qui aura lieu à l'hôtel Windsor, ce soir, sera sous le haut patronage du Très Hon. Vincent Massey. Parmi les distingués personnages, on remarquera l'hon. George-C. Marler, C.R., ministre du Transport et Mme Marler, le lieutenant-colonel W.-H. Clark-Kennedy, V.C., D.S.O., C.M.G., et Mme Clark-Kennedy, l'hon. juge D.-C. Abbott, C.R., L.L.D., et Mme Abbott, le général sir Neil Ritchie, G.B.E., K.C.B., D.S.O., M.C., et Lady Ritchie, le lieutenant-colonel G.-S. Cantlie, D.S.O., le colonel H.-M. Wallis, D.S.O., O.B.E., M.C., V.D., le lieutenant-colonel G.-L. Ogilvie et Mme Ogilvie, le lieutenant-colonel W. Leggat, O.B.E., M.C., et Mme Leggat, Mme Andrew Fleming, M.B.E., le vice-maréchal de l'Air Frank-S. McGill, C.B., et Mme McGill, le docteur Archibald-D. Campbell et Mme Campbell, M. J.-Huntley Drummond, le docteur F.-Cyril James, Ph.D., L.L.D., et Mme James, M. Ross-H. McMaster et Mme McMaster, Mlle Marjorie Caverhill, M. [illegible]-S. Fraser et Mme Fraser, M. J.-W. McConnell et Mme McConnell, M. William-C. McAllister et Mme McAllister, M. Gordon-R. Ball et Mme Ball, M. James Muir et Mme Muir, M. K.-W. Dalglish et Mme Dalglish, M. Walter Stewart et Mme Stewart, le major George-C. McDonald, M.C. et Mme McDonald, M. Norman-J. Dawes et Mme Dawes M. Gordon-S. Small et Mme Small.

Souper-froid

La vente de charité annuelle au bénéfice des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile, aura lieu samedi, le 26 novembre, de dix heures du matin à dix heures du soir, à l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri, sous la présidence générale de Mme Alfred Thibaudeau. L'équipe des "Folkloristes du Québec", sous la direction de Mlle Voyer, participera à cette fête de bienfaisance par la représentation des meilleurs numéros de leur répertoire qui seront donnés à partir de 5 hrs, à l'occasion des soupers-froids organisés sous la présidence de Mme F.-Eugène Therrien. Elle recevra le concours de Mmes Maxime Raymond, Jean-Jacques St-Pierre, Georges Cousineau, Emery Phaneuf, Armand Lambert, Jacques Coderre, Marcel Leclerc, Ludger Boyer, René Therrien, C.-A. Daigneault, Paul Paby, Robert Thomas, Jules Prieur, André Bachand, Mlles Claire Daigneault, Pauline Daigneault, Michèle Cousineau, Jeanne Cousineau, Josée Beaudet, Lucille Laurendeau, Micheline Dupont, Louise Paquette, Nicole Paquette, Francine Lecours, Francine Ouimet, Claire Leduc, Marie Duhamel, Claire Grégoire, Marie Nadeau, Francine Nadeau, Michelle Bonin, MM. Jacques Thibaudeau, F.-Eugène Therrien, François Hone, Joseph Germain, Léo Davignon, André Paquette, Pierre Cousineau, Yves Derome prêtent leur concours à cette vente de charité. Mlle Marie Raymond participe activement à l'organisation de la vente, de même que Mmes Richard Duckett et Henri L'Africain. Mlle Rollande Monette est en charge du vestiaire tandis que Mlles Charlotte Tassé et Marie-Antoinette Baboyant se partagent respectivement le secrétariat et la publicité.

Le coin des enfants

Une journée avec St-Nicholas et Ste-Catherine. Venez les rencontrer: St-Nicholas offre un souvenir à chaque enfant qui le visite le samedi, 26 novembre, à l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri, de 1 heure à 4 heures p.m. Entrée 25 cents. Attractions diverses: Ste-Catherine tire la tire. La danse du Paradis. St-Nicholas et Ste-Catherine s'émancipent. Visitez le 5-10-15 des jeunes. Il y aura une grande surprise qui fera plaisir à tous. Nous ne la disons pas puisque c'est une surprise. Et puis, M. François Hone sera là pour enregistrer sur disque la voix de votre enfant. On réserve un disque en appelant chez les Petites Soeurs: DU. 8-1572. Prix: $1.00. Les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

Fiançailles

M. et Mme Amédée Bernard, de Westmount, font part des fiançailles de leur fille, Renée, avec le lieutenant Gaëtan Desmarais, du Royal 22e Régiment, fils de M. et de Mme Dollard-P. Desmarais, d'Outremont. Le mariage sera célébré à l'église de l'Ascension de Notre-Seigneur, de Westmount, le samedi 17 décembre, à dix heures.

Au Cercle italien

La prochaine réunion de la Société Dante Alighieri aura lieu le mardi soir, 29 novembre, à 8 h. 30. M. Ferdinand Biondi, président de la Société, présentera un film sur l'Italie. Le spectacle cinématographique sera précédé d'une brève allocution. Les membres et leurs amis sont invités.

Partie de cartes

Le mardi soir, 6 décembre, à huit heures, à la salle de l'Immaculée-Conception, aura lieu une partie de cartes au profit des oeuvres de M. l'abbé Réal Voghel, animateur de l'Oeuvre de l'abbé Pierre. Pour informations, s'adresser à Mme Joseph Clapin, 4401, rue Delanaudière.

QUEBEC

Mlle Josette Ste-Marie, de Hull, est attendue à Québec, et sera l'invitée de ses grands-parents, M. et Mme P.-W. Fortier, pendant son séjour dans la vieille capitale.

Le docteur Adrien Plouffe, de Montréal, a passé la fin de semaine dans notre ville.

M. et Mme Raymond Olivier sont rentrés en ville, après avoir passé un mois à Sherbrooke.

Mme Susan Fletcher, de Montréal de passage à Québec, est l'invitée de M. et de Mme Harold Braff.

Le docteur et Mme Jean-Paul Fortier, de Sherbrooke, ont fait un bref séjour à Québec la semaine dernière.

Le docteur Léon Lortie est retourné à Montréal après un bref séjour dans la vieille capitale.

M. et Mme René Blanchet sont revenus, vendredi dernier, d'un voyage de quelques semaines en Europe, au cours duquel ils ont visité la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche.

M. et Mme Emile Simard sont de retour d'un voyage à New-York.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu hier, Mme D. P. Gotlieb, présidente de l'Organisation Hadassah du Canada.

Son Excellence, accompagnée du lieutenant d'aviation Ian MacMillan, aide de camp, a dîné en compagnie du ministre de la Suède et Mme Book.

M. H.-O. Moran, O.B.E., ambassadeur du Canada en Turquie, et Mme Moran ont quitté Montréal, à bord de l'Empress of Scotland, pour Liverpool, en route pour

L'ambassade de France au Canada a fait chanter une messe de Requiem, mardi matin, à 9 h. 30, pour le repos de l'âme de Mme René Coty, épouse du président de la République française, décédée récemment. La messe a eu lieu en la basilique d'Ottawa, chantée par M. l'abbé Vianney Marchand, vicaire à la basilique.

Tout le personnel de l'ambassade était présent à cette cérémonie. Etaient aussi présents: Mgr Pierre Pavani, P.D., représentant du délégué apostolique, Mgr Napoléon Gélineau, P.D., représentant de Son Exc. Mgr l'archevêque, M. le chanoine Jean Desjardins, curé de la basilique et le R. P. Philippe, capucin.

M. Jacques Lupien, journaliste du journal "Le Droit", était l'objet d'une réunion intime, à la demeure de M. Gilles Loiselle, à l'occasion de son prochain mariage.

L'Association des épouses des hommes de sciences a offert une réception en l'honneur des épouses des quarante boursiers du Conseil national des recherches à l'occasion de l'assemblée de novembre. Les épouses du personnel du Conseil national des recherches ont souhaité la bienvenue aux arrivantes et chacune de celles-ci venant de différents pays, a agi comme hôtesse ayant à sa table son drapeau national. Quatre films ont été présentés. Mme G. L. Osberg présidait cette réunion.

(United Press — Téléphoto La Patrie)

LE MIGNON BILLY ZIEGEIMEIER semble content de sa première coupe de cheveux. Ce garçonnet âgé de 14 mois s'embarquera à New-York pour l'Irlande où il visitera ses grands-parents pour la première fois.

La Sainte-Catherine au Château Ramezay

Pour fêter la Sainte-Catherine, Me Victor Morin, président de la Société d'Archéologie, reçoit aujourd'hui, au Château de Ramezay, les fillettes du centre Rouen.

On sait qu'au centre Rouen, 2195 De Lorimier, le service des parcs amuse les jeunes en les initiant au tissage, sous la surveillance d'une experte, Mlle Claire Lortie.

On comprend facilement pourquoi le notaire Morin, qui s'intéresse tellement aux belles choses de chez nous, songe à des fillettes qui dans leurs loisirs, prolongent la tradition artisanale.

La fête aura, comme on le devine, un caractère tout à fait canadien. Les jeunes auront donc leur part à cette série de célébrations à l'occasion de la rénovation et du 250e anniversaire du Château de Ramesay.

Le service des parcs profite de l'occasion pour inviter au centre Rouen tous ceux et celles qu'intéresse le tissage; les lundi, mardi et jeudi, de 2 à 6 heures de l'après-midi et de 7 à 10 heures le soir: les mercredi et vendredi, de 10 heures à midi et demi et de 1 h. 30 à 6 h. 30.

Pour la TV

PATRON no 891.—Facile d'exécution, ce centre protégera votre appareil de télévision contre les égratignures et la poussière. Voici un travail intéressant qui occupera vos loisirs.

Le patron Laura Wheeler comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie"

envoyer la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

LE BAL ANNUEL DE LA SOCIETE SAINT-ANDRE, aura lieu ce soir à l'hôtel Windsor. Voici quelques débutantes de la saison qui auront l'honneur d'être présentées au gouverneur général du Canada, le très hon. Vincent Massey, ce soir. De g. à d.: Mlle Andrea Daly, fille de M. et de Mme George Daly; Lucy Durnford, fille de M. et de Mme A. T. Galt Durnford; Mlle Manon de Watteville, fille de M. et de Mme J. A. de Watteville; Mlle Susan Langton, fille de M. et de Mme J. Langton.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 25. — Depuis le début de la session, les députés se battent à coups de statistiques On assiste à une véritable guerre des statistiques que chacun interprète à sa façon avec le résultat que le public en fin de compte s'y perdra. On finira par se retrouver en pleine tour de Babel.

Jusqu'ici c'était surtout l'opposition qui les invoquait à l'appui de ses thèses. Les ministériels paraissent cette année renchérir : on peut, en résumé, dire que pour l'opposition elles traduisent indubitablement un recul, pour les ministériels aussi indubitablement un progrès.

Me YVES PREVOST

Le discours du ministre des affaires municipales, M. Yves Prévost, qui fut le dernier orateur de la soirée d'hier constituait un véritable sommaire de statistiques qu'il opposa à celles de l'opposition. Il commence avec le secteur industriel et cite l'annuaire statistique du Canada de 1954 (18 janvier) qui affiche 4,000 nouvelles industries pour le Québec depuis 1945 ; il n'est pas excessif de penser, selon la loi des moyennes, qu'il y en a bien 1,000 de plus depuis deux ans. On n'est donc pas loin de chiffre de 5,000 annoncé par le ministre du Commerce, M. Beaulieu.

Si on prend une autre source, la Commission des accidents de travail où toutes les industries sont obligées de s'inscrire, on trouve 7,529 indusiries de plus qu'il y a dix ans. Pour les salaires, le ministre revient à l'annuaire du Canada : en Ontario en 1950, 12,809 établissements, employant 565,000 personnes versaient un salaire global de $1,142,000,000 ; dans le Québec, 11,670 établissements employaient 390,000 personnes et payaient $851,000,000 en salaires ; un simple calcul permet de constater que le salaire moyen en Ontario était de $2,018 contre $2,181 dans le Québec, soit $163 de plus. Au chapitre des compagnies, le nombre de celles qui payent leur redevance à Québec est de 70 pour cent plus élevé qu'en 1945, l'embauchage a augmenté, d'après le "Labor Force", de 43 pour cent.

Le ministre a continué dans cette veine. Il a reproché à l'opposition de faire des comparaisons injustes entre l'exploitation de l'Ungava et celle des puits de pétrole de l'Ouest et même avec ce qui se passe au Vénézuéla. L'Ungava est situé à des centaines de milles de toute civilisation, alors que, dans les autres cas, on se trouve à proximité de grands centres. On ne peut donc se montrer aussi exigeant envers l'un qu'envers les autres. Dans le domaine du travail, il établit que, dans la plomberie-chauffage seulement, il y avait en 1954 3,096 apprentis dans le Québec contre 493 en Alberta, la province qui nous suit immédiatement ; dans les autres métiers de construction, c'est la même chose. Dans le Québec, en 1953 il y eut 20 grèves affectant 10,000 personnes contre 85 en Ontario, affectant 26,000 personnes. Environ 70 pour cent des conventions collectives ont été négociées à l'amiable ; 6 pour cent seulement ont été signées à la suite de sentances arbitrales : donc climat social favorable.

Le ministre termine en reprochant à l'opposition de parler d'autonomie stérile quand les parlements provinciaux jouent leur sort : quand il s'agit de reprendre les droits que M. Godbout a cédés sur simple lettre à Ottawa en 1941. Il frémit à la pensée qu'un autre homme que M. Duplessis en qui le peuple canadien français reconnait le champion de ses droits, eût pu diriger les destinées du Québec en ces moments historiques que nous vivons.

La Chambre avait tenu deux séances hier : en plus du ministre, sept députés avaient adressé la paroie. M. Daniel Johnson avait parlé le premier au début de la séance de l'après-midi. M. J.-L. Blanchard fut le premier orateur de la soirée.

M. JOHNSON

M. Johnson veut surtout répondre à ceux qui prennent plaisir à mettre en parallèle le Québec et l'Ontario pour le plaisir d'abaisser notre province. Il puise ses chiffres dans la revue des comptables agréés, donc une revue indépendante. D'abord sur le plan fiscal : en 1939, le Québec percevait 30 pour cent des revenus du Canada ; aujourd'hui il n'en perçoit plus que 16 pour cent. Le gouvernement fédéral a donc accaparé une partie de nos sources de revenus et le gouvernement du Québec est pleinement justifié de réclamer la rétrocession de ces revenus comme condition essentielle au règlement du problème constitutionnel.

Toujours d'après la même revue, le Québec consacre 23.8 pour cent de son revenu à la santé et au bien-être social contre 18.2 en Ontario. Enfin, seuls le Manitoba et le Québec ne prévoient pas de déficit global pour l'année en cours.

Le député de Bagot traite ensuite du problème ouvrier: les ouvriers croient de moins en moins à la légende électorale des libéraux selon laquelle le parti libéral les favoriserait davantage que l'Union Nationale. Ils savent que c'est l'Union Nationale qui leur a fourni le moyen de s'organiser, qui a contribué à augmenter leurs salaires et qui, par la création des écoles spécialisées à travers la province, offre aux jeunes la possibilité d'être autre chose que manoeuvres, seul horizon ouvert jadis devant eux.

M. EARL

Député de langue anglaise et représentant Notre-Dame de Grâce, M. Earl affirme que sa circonscription est une des plus taxées de la province. Il prétend ensuite que le parti libéral est tout aussi autonomiste que l'Union Nationale; selon lui, l'autonomie n'est qu'un tremplin électoral pour le gouvernement. Puis il traite longuement de la route Trans-Canada, reprochant au gouvernement de refuser à s'entendre avec Ottawa à ce sujet.

M. BEDARD

Le député de Québec-Comté a fait porter la majeure partie de son discours sur l'éducation. Opposant ses statistiques à celles du gouvernement, il nie que notre province soit celle qui consacre le plus à l'éducation; il affirme qu'elle est en réalité au 4e rang. Elle serait au 9e rang pour la fréquentation scolaire en général et au dernier pour la fréquentation scolaire entre 5 et 19 ans. Il se plaint ensuite d'une pénurie de professeurs. Puis, il reproche au gouvernement de priver les commissions scolaires de leur autonomie en exerçant des pressions sur elles avec les subsides destinés à l'instruction publique.

Il soutient que la politique de construction des écoles est loin de se faire selon les normes de l'économie bien comprise. Il proposa l'uniformisation de la taxe de 1 pour cent en faveur des commissions scolaires; cela leur éviterait la dépense de se présenter chacune à tour de rôle devant la Chambre. Il demande, enfin, au gouvernement de s'employer à résoudre le problème du salaire des professeurs.

LE NOTAIRE BLANCHARD

Le député de Terrebonne s'étonne de voir les libéraux reprocher au gouvernement de ne pas assez dépenser et de tenir les taxes à un niveau trop élevé : c'est tout simplement de la démagogie. Il soutient, ensuite, qu'il faut jouer à l'aveugle pour se refuser à voir que, depuis 1944, la province a littéralement été transformée.

Depuis 1944, dans le seul comté de Terrebonne le gouvernement a aidé à la construction de 75 écoles et de plusieurs hôpitaux, édifié une école d'arts et métiers et fait des routes qui sont parmi les plus belles de la province. Il rappelle que le gouvernement a nommé une commission pour l'étude d'un projet d'autoroute, telle que le suggère le député de St-Louis. Il faut être de mauvaise foi pour nier que la province aille de l'avant.

(Suite en page 17)

SON EXC. MGR ALPHONSE FERRONI, évêque de Laohokow, en Chine, sur son lit de malade.

Un évêque expulsé de Chine raconte sa pénible épreuve

ROME, 25. (CCC) — De son lit d'hôpital à Rome, où il est arrivé le 13 novembre, Son Exc. Mgr Alphonse Ferroni, expulsé de Chine communiste, a pu faire quelques révélations sur les traitements cruels qu'on lui a infligés durant son emprisonnement, long de 3 ans et demi.

Quand l'évêque de Laohokow (province de Hupei), était arrivé à Hong-Kong, le 17 septembre, on avait été saisi en le voyant; trop faible pour marcher, il était porté par un prêtre et un policier de la frontière. C'était un vrai squelette; il ne pesait plus que 70 livres, alors que son poids avait été de 180 livres lors de son emprisonnements en février 1952. L'état de santé de ce missionnaire de 63 ans était presque désespéré; il se trouvait dans une extrême prostration.

Son Exc. Mgr Sigismondi, secrétaire de la S. Congrégation de la Propagation de la foi, a accueilli l'évêque missionnaire à l'aérodrome de Campiano (Rome); des franciscains — Mgr Ferroni fait partie de l'Ordre des Frères mineurs —se sont aussi portés à sa rencontre, et ont dû le soutenir pour lui permetire de se rendre de l'avion à la gare aérienne. Il fut ensuite transporté à l'hôpital Saint-Charles, via Aurélia.

Après s'être reposé quelque peu, il a pu causer avec les journalistes accourus à son chevet; voici les circonstances de son arrestation et de sa détention, telles qu'il les a alors exposées.

Après 23 ans en Chine, Mgr Ferroni y célébra sa dernière messe le 28 février 1952. Alors qu'il était encore à l'autel dans la chapelle de l'évêché, il fut entouré par des policiers communistes, qui lui arrachèrent des mains le crucifix et lui mirent les menottes. On l'emmena sans même lui permettre de se dépouiller des ornements sacrés. Tous les missionnaires de Laohokow furent arrêtés en même temps que lui et emprisonnés dans des cellules séparées.

Pendant six mois, Mgr Ferroni ne put avoir aucune nouvelle de ses collaborateurs. Un matin, il fut transféré dans une autre cellule; au cours du trajet, il rencontra deux missionnaires bien connus pour leur zèle, les PP. Scenna et Tchen, emmenés enchainés par des gardes; il apprit qu'ils allaient être fusillés, et en effet il entendit peu après le feu du peloton d'exécution. Cette rencontre avait été préméditée pour l'impressionner.

Pendant six mois, il demeura dans sa cellule sans être interrogé. Comme il protestait, le chef de la police lui dit que les autorités n'avaient pas le temps de s'occuper de lui pour le moment et lui permettraient ainsi de vivre quelques mois de plus.

LES TORTURES ET LA FAIM

Plus tard, il fut transféré dans la prison de Shian, où ses souffrances devinrent indescriptibles. Il était laissé enchainé dans sa cellule; ses geôliers le battaient et lui arrachaient les poils de la barbe. Il recevait comme nourriture deux cuillerées de riz et parfois, seulement des écorces bouillies. Pendant une semaine où il ne reçut rien à manger, il fut conduit dans un hall pour assister aux repas plantureux des policiers.

Mgr Ferroni fut accusé d'avoir fondé la Légion de Marie, considérée par le communiste comme une armée d'ennemis du régime; il fut même accusé d'avoir envoyé des missionnaires auprès des paysans pour leur apprendre à lire et à écrire, sans que, toutefois, des charges spécifiques fussent présentées contre lui. Toute la journée, il était insulté et, le soir, au cours d'interrogatoires, il était sollicité de donner son appui au communisme, d'en accepter les fausses doctrines, de trahir l'Eglise, toutes suggestions qu'il écarta avec une fermeté inébranlable.

Mgr Ferroni fut détenu ainsi pendant plus de trois ans et demi; la dernière année fut la plus terrible. Finalement il fut conduit à la frontière pour être expulsé; mais sur le train, tout le long du voyage, on le présenta comme un traître et un espion des impérialistes.

Conférence de théologie

Mardi soir prochain, le 29 novembre (8 h. 15 p.m.), à l'université de Montréal, dans la salle G'504. M. Clément Locas, P.S.S., professeur à la Faculté de Théologie, donnera la conférence sous le titre suivant: **La Providence dans la vie de l'homme—Les angoisses de l'homme.**

La série de ces conférences est présentée par l'Institut supérieur de sciences religieuses en collaboration avec l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal.

A l'Assemblée législative

Construction d'autoroutes suggérée par M. D. Rochon

QUEBEC, 25. (De notre correspondant parlementaire). — Le député de Montréal-St-Louis, M. Dave Rochon, a suggéré, hier en Chambre, la construction d'autoroutes dans les Laurentides ainsi qu'entre Montréal et Québec avec des embranchements vers l'est, l'ouest et le centre de la métropole. Il a aussi demandé l'institution de l'assurance-responsabilité obligatoire pour les automobilistes.

Au sujet de la circulation à Montréal même, M. Rochon ne voit qu'un métro capable de lui apporter une solution convenable.

Signalant l'existence d'une loi qui fixe une vitesse maximum, il demande s'il ne serait pas nécessaire de fixer une vitesse minimum pour empêcher, sur les grandes routes, des gens de circuler à 10 et 15 milles à l'heure, ce qui est de nature à provoquer des accidents. Il veut aussi que les chauffeurs de camions et d'autobus respectent la vitesse maximum et qu'ils cessent de se suivre à la file indienne : on devrait exiger, pour la facilité de la circulation, une distance de deux cents pieds au moins entre eux.

Il demande ensuite au gouvernement de donner des ordres à la police des routes pour qu'elle se montre plus sévère pour ceux qui vont trop vite dans les petites villes et villages; cette sévérité devrait s'appliquer à tout le monde, même aux étrangers.

Il trouve également que les policiers sur les routes ne sont pas assez nombreux; on ne devrait pas se servir des agents de la circulation pour faire des enquêtes sur les noyades, meurtres ou autres cas qui ne sont pas de leur compétence. Il conclut ce chapitre de son discours en disant qu'il faut un effectif plus nombreux d'agents de la circulation pour que la loi soit intégralement respectée. Il souligne que le ministre des Transports, M. Rivard, a déjà réalisé plusieurs de ses suggestions des autres années; il espère qu'il en prendra encore quelques-unes en considération, cette année, parmi celles qu'il vient de faire. Il rendit également hommage au premier ministre en ajoutant qu'il a toujours accueilli ses suggestions avec bienveillance; il ajoute que si on lui reproche de reconnaître ce fait, il répondra que ce n'est pas à lui de juger le premier ministre sur sa politique générale, mais le peuple : il faut rendre à César ce qui est à César.

Au début de son discours, M. Rochon avait demandé au gouvernement d'insister auprès des commissions scolaires pour que instituteurs et institutrices insistent tous les jours auprès de leurs élèves pour qu'ils soient prudents en traversant les rues et les routes en général. Il espère que les parents, lorsqu'ils sont avec leurs enfants, pratiqueront la même prudence.

MODERNISATION DE VOTRE SERVICE DE TRANSPORT

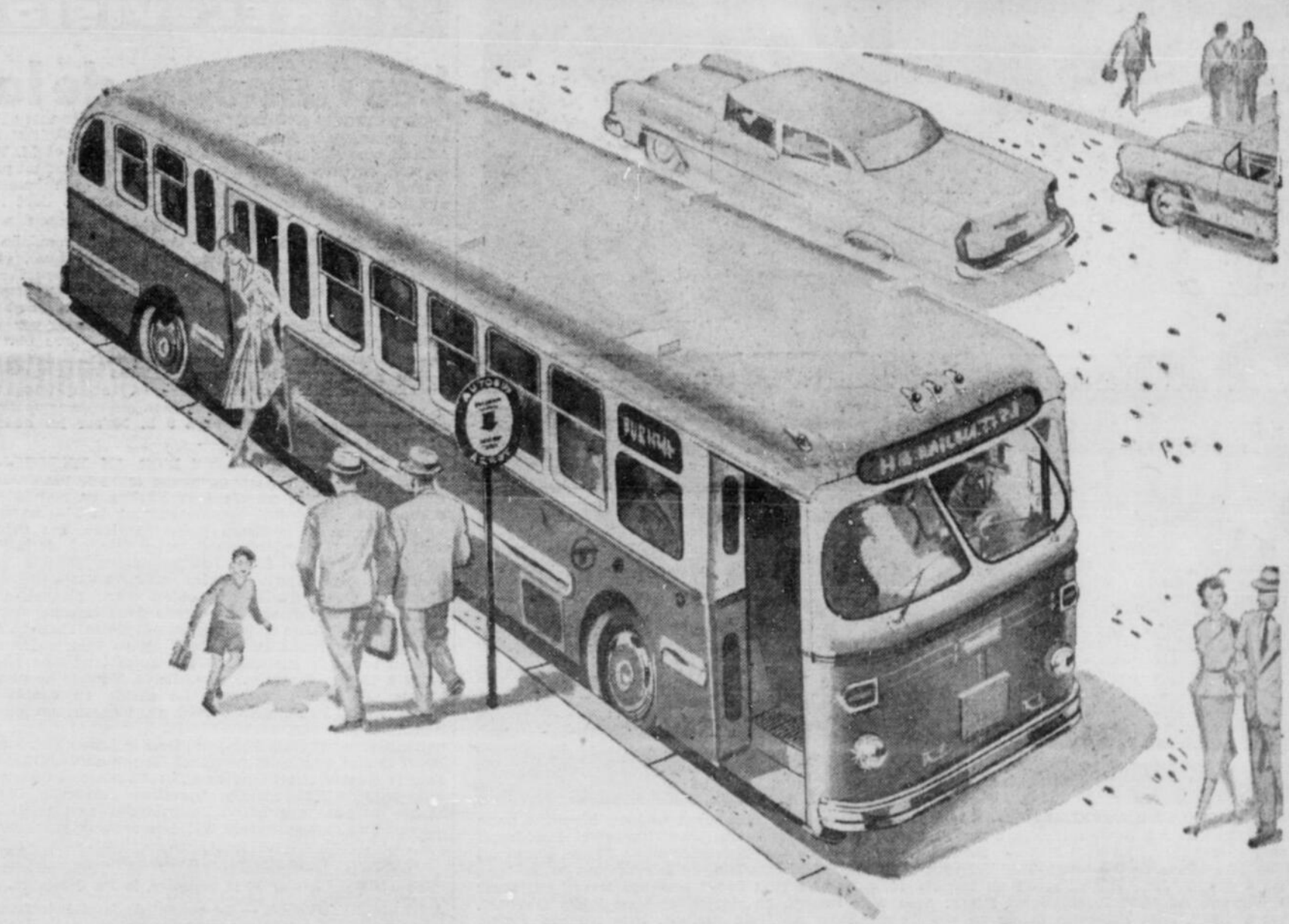

L'autobus, pour mieux servir le public

Par son programme de substitution de l'autobus au tramway, la Commission de Transport améliore le service et facilite grandement la circulation.

En outre, l'autobus donne un aspect plus harmonieux et plus moderne à la métropole du Canada. On se rend facilement compte du travail que la Commission a accompli depuis son entrée en fonction, si l'on considère que le nombre des autobus et des trolleybus a augmenté, de juin 1951 à octobre 1955, de 604 à **1036**. D'ici la fin de l'été 1956, on mettra en service **250** nouveaux autobus additionnels.

Dans le but d'améliorer la qualité du service et faciliter la circulation à Montréal, la Commission de Transport de Montréal, depuis son entrée en fonction, aura investi, au mois de septembre prochain:

$16,540,000 — pour l'achat de 705 nouveaux autobus et trolleybus.

$ 4,250,000 — pour la construction de nouveaux garages de service et de réparations pour les autobus.

$ 300,000 — pour la construction de termini et abris ainsi que de lignes électriques pour trolleybus.

Ce programme est destiné à moderniser le réseau en vue d'assurer un meilleur service au public. Nous aurons investi en capital, au mois de septembre 1956, une somme de $21,090,000.

Pour vous servir, la Commission de Transport de Montréal a réalisé des progrès considérables.

Commission de Transport de Montréal

DANS LE RAYON DE L'ACTUALITE — L'actrice américaine Gloria Swanson en haut à gauche parle ici aux journalistes à Rome au cours d'une réception des producteurs du film "Titanus" et dans lequel elle sera en vedette... En haut à droite, Bing Crosby et la jeune actrice Julie Andrews, 18 ans, s'exerçant pour un programme de TV "High-Tor" qui aura sa première en mars. Bing ne se retire pas du théâtre... En bas à gauche, Jane Russell reçoit un trophée de la B'Nai B'Rith Lodge pour son travail en faveur de la Women's Adoption International Fund). Avec Mlle Russell, on voit M. et Mme Eddie Ginsberg. En bas à droite, Rita Hayworth donne un autographe à un portefaix parisien. Rita n'a pas dévoilé ses plans d'avenir lors de son passage à Paris.

Ana.

IL Y A UN AN!

Il y a tout juste un an, MARIE-CLAIRE reparaissait après plus de quinze ans de silence. Depuis MARIE-CLAIRE a obtenu un succès tel que le dernier numéro a été tiré à près d'un million d'exemplaires. Jamais un magazine français de ce genre n'a connu une réception aussi enthousiaste! Le numéro de la fin d'octobre de MARIE-CLAIRE, qui vient de paraître au Canada sur 180 pages, abondamment illustré et en couleurs, est destiné à séduire toutes les femmes canadiennes. Hâtez-vous, car le dernier numéro d'octobre sera littéralement "enlevé"! MARIE-CLAIRE est en vente à votre kiosque de journaux habituel . . . s'il en reste encore!

A l'affiche ORPHEUM
"THE ROBE"
aussi
"NAVAJO"
en couleur

LOEW'S 2e semaine
"THE TALL MEN"
en couleur
Clark GABLE — June RUSSELL

3e semaine PALACE
"LOVE IS A MANY-SPLENDORED THING"
en couleur
William HOLDEN — Jennifer JONES

PRINCESS A l'affiche
"TENNESSEE PARINER"
Couleur par technicolor
John PAYNE — Ronald REAGAN

A l'affiche CAPITOL
"THE KENTUCKIAN"
couleur par technicolor
Burt LANCASTER — Dianne FOSTER

"La Mouette" de Tchekhov par la troupe du TNM

On sait que Robert Prévost, actuellement en voyage d'étude en France a signé les trois décors de **La Mouette** que le Théâtre du Nouveau Monde joue tous les soirs à 9 h. sauf les dimanches et lundis sur la scène du Gesù. Mais ce qu'on ne sait pas c'est que le décorateur attitré du Théâtre du Nouveau Monde a mis la dernière main à ses maquettes moins de six heures avant de prendre le train pour New-York d'où il s'embarquait à bord du **Liberté** à destination de l'Europe. Cette fièvre du départ lui a sans doute été salutaire puisque Robert Prévost a réussi là un des meilleurs décors qu'il ait conçu. La critique a été unanime pour louer la sobriété et la justesse de ses décors de **La Mouette**. Ils sont pour beaucoup dans l'atmosphère envoûtante qu'on a réussi à créer pour le chef-d'oeuvre de Tchekhov, traduit en français par Georges et Ludmilla Pitoëff. La critique n'a pas moins loué la mise en scène de Jean Gascon. "Subtile et intelligente" écrit Walter O'Hearn du Star. On a aussi remarqué les costumes de Solange Legendre qui s'adaptent parfaitement au style de l'époque et de la pièce. Chacun des comédiens s'est attiré personnellement les louanges de la critique et l'accueil enthousiaste du public. Il est vrai que la distribution de **La Mouette** a été particulièrement soignée; elle réunit par ordre d'entrée en scène, Gabriel Gascon, Charlotte Boisjoli, François Rozet, Jean-Louis Roux, Lucille Cousineau, Georges Groulx, Marcel Cabay, Antoinette Giroux et Jean Gascon. Chacun apporte à l'interprétation de son rôle toute la foi dont il est capable. **La Mouette** n'est pas une pièce avec laquelle on puisse tricher et se ménager; et c'est tous les soirs avec une ferveur renouvelée que les interprètes doivent monter sur la scène et vivre leur drame.

Ann.

ATTENTION!

Vous trouverez, dans le numéro de décembre de CONSTELLATION, le grand digeste mensuel français de réputation internationale, une "constellation" d'articles et de reportages à la fois distrayants et instructifs, ainsi que des commentaires, par Sacha Guitry, sur son dernier film: "Si Paris m'était conté". CONSTELLATION vous apporte de plus le résumé du dernier et passionnant ouvrage d'André Soubirant "L'Ile aux Fous". Ne manquez pas de vous procurer le numéro de décembre de CONSTELLATION, à votre kiosque de journaux habituel.

Chute fatale dans une cuve d'eau bouillante

Un jeune homme de 17 ans, René Gilbert, domicilié à 900, rue Verchères, à Longueuil, a succombé hier après-midi, à l'hôpital, aux brûlures qu'il avait subies, la veille, lorsqu'il fit une chute dans une vaste bouilloire remplie d'eau bouillante, chez les nettoyeurs Dechaux & Frères, 2142, rue Beaudry, où il était employé.

Selon la police, Gilbert a apparemment perdu l'équilibre et est tombé dans le bassin. Un compagnon de travail a vainement tenté de lui porter secours et subit également des brûlures pour lesquelles il fut pansé sur les lieux.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

MUSIQUE CINÉMA Théâtre TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

"NOS FUTURES ETOILES" — Les deux concurrents qui prendront part au programme radiophonique "Nos Futures Etoiles" demain seront: Mlle France Dion, soprano, de Sillery, Québec et M. Wilson Patterson, baryton, de Gaspé, Qué. "Nos Futures Etoiles" est un programme où les jeunes chanteurs de chez nous peuvent se faire entendre d'un vaste auditoire, tout en concourant pour des bourses dont le total s'élève à plus de $4,000.00.

CONCERT POPULAIRE — Au Concert Populaire de ce soir, l'artiste invitée, Mlle Mary Simmons, soprano, chantera: un extrait de l'oratorio Elie, de Félix Mendelssohn; "Voi lo Sapete", extrait de Cavalleria Rusticana, opéra de Mascagni et "Pace, pace, Mio Dio", de l'opéra de Verdi, "La Force du Destin". L'Orchestre Symphonique de Toronto, dirigé par Walter Susskind, exécutera les oeuvres suivantes: Danse Slave Numéro 1, d'Anton Dvorak; l'ouverture de l'opéra "Les Joyeuses Commères de Windsor" de Nicolai; des extraits de la musique de ballet "Le Lac des Cygnes" de Tchaikowsky et la Moldau de Smetana. Concert Populaire est une émission radiophonique diffusée chaque vendredi soir, de 8 h. 30 à 9 h. 30 sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

JEUX FLORAUX DU GENET D'OR AN XXXIII — La Compagnie Littéraire du Genêt d'Or, qu'honore le haut patronage de l'Education Nationale, célèbrera ses 33e Jeux Floraux en mai 1956. Le Genêt d'Or (Grand Prix d'honneur) accompagné par la **Flor natural**, sera attribué cette année à la meilleure poésie catalane. Les Prix d'honneur (du Président de la République, du Conseil Général, de la Ville, du Syndicat d'Initiatives, de la Caisse d'Epargne, de l'Office du Tourisme, de nombreux prix offerts par les groupements culturels, mécènes, etc. coupes et fleurs d'orfèvrerie, objets d'art, plaquettes, médailles, etc.) récompenseront les meilleurs envois dans chacune des sections: poésie régulière, poésie libre ou libérée, prose, théâtre, chanson (paroles), recueils poétiques manuscrits ou imprimés depuis 1954, en langue française, en catalan ou en langue d'Oc. Des prix spéciaux sont réservés aux jeunes de 12 à 18 ans. Sujets et genres libres. Nombre de pièces limité à cinq. Envois non rendus. Adresser les envois, en **double exemplaire**, non signés, avant le 1er février 1956, en joignant un pli clos contenant: Nom, prénoms, âge, adresse de l'auteur et 50 francs par section pour participation aux frais d'examen. **Pour le français:** à Monsieur le Docteur Henri Duclos, Secrétaire perpétuel, 15, rue du Castillet, Perpignan (P.O.). **Pour le catalan** et **les langues d'Oc:** Au Majoral Charles Grando, Secrétaire perpétuel, 29, rue des Augustins, Perpignan (P.O.). Les lauréats seront informés par lettre. Le Palmarès sera publié en avril. Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre.

L'Ecole Normale Jacques-Cartier présente cette année un grand spectacle, le "Spectacle ENJC" '55". Une pléiade d'artistes y participera le soir de la première, le 1er décembre.

A DRUMMONDVILLE — Le conseil de la cité de Drummondville, à sa séance régulière, a pris connaissance du contrat et des plans fournis par la compagnie TV Télécommunication Drummond, au sujet du service que cette compagnie entend donner aux usagers de la télévision à Drummondville, annonce notre correspondant. La compagnie paierait à la ville $500 pour la première année, puis $1,000 par année subséquente. Les membres du conseil ont été d'opinion cependant, que le contrat n'est pas suffisamment explicite en ce qui concerne l'assurance que les usagers de la télévision qui ne seront pas les clients de la compagnie ne seront pas incommodés par cette installation, en ce sens que la réception par antenne ordinaire n'en sera nullement affectée. On suggère que la compagnie s'engage à ne faire usage d'aucun dispositif ou appareil qui pourrait nuire à la réception chez les non-abonnés, les obligeant ainsi à devenir bon gré mal gré des abonnés. L'échevin Bernard s'est demandé pour quelle raison la compagnie n'a pu en venir à une entente avec la Southern Canada ou la compagnie de Téléphone Bell, pour placer les fils sur les poteaux de ces entreprises, au lieu de poser de nouveaux poteaux le long des rues. Il a suggéré que le conseil prenne des informations à ce sujet auprès des deux compagnies. Le cas a été remis à l'étude pour la prochaine séance.

VERGOR

Attrait des hommes pour les trombones

LONDRES, 25. (PAf) — Miss Ivy Benson, qui dirige un des orchestres féminins les plus en vue d'Angleterre, révèle que ses joueuses de trombone à coulisse semblent exciter plus de sentiments amoureux que leurs consoeurs jouant d'autres instruments.

"Je dois le savoir, explique-t-elle, puisque cinq joueuses de trombone ont quitté, durant l'année, mon orchestre pour se marier".

Miss Benson dit que ces faits, et d'autres, l'ont amenée à conclure qu'il doit y avoir dans le trombone quelque chose qui fait perdre la tête aux hommes.

"Ça leur fait perdre leur prudence naturelle. Ça les amène à proposer le mariage".

"ÇA SE COMPLIQUE"

Cette étrange relation entre le trombone et l'amour complique les choses pour Miss Benson, qui a toutes les peines à maintenir l'harmonie de sa "sweet band". Elle en dirige une depuis longtemps, toutefois: les soldats canadiens et américains se souviennent d'elle, au temps de la guerre.

Le maniement du trombone à coulisse n'est pourtant pas un de ces arts que la moyenne des jeunes filles jugent partie intégrante de leur formation — ce qui prouve combien les jeunes filles peuvent se tromper sur leur propre compte.

Les trombonistes de Miss Benson se font un salaire de 12 à 25 livres par semaine — ce qui est beaucoup d'argent en Grande-Bretagne — mais la directrice ne peut en garder longtemps, devant la concurrence des soupirants.

LE "CAS ENGLAND"

"Quand j'ai engagé Dorothy England dit-elle, je me croyais en place pour quelque temps. Souvenez-vous que j'avais perdu quatre trombonistes et cela, seulement durant la dernière année.

"Dorothy possédait une sonorité merveilleuse. Ses accords étaient parfaits. C'était aussi une fille sensée. Enfin, elle pouvait jouer d'oreille ou selon la notation.

Un bon jour, dit Miss Benson, elle s'aperçut que sa première trombboniste étudiait de façon inusitée le papier étalé sur son lutrin, tandis qu'elle soufflait et pompait.

DE DOUCES NOTES

"Elle n'étudiait pas une feuille de musique, mais bien un catalogue de meubles. Avec son trombone, elle avait affolé un jeune homme qui a demandé sa main. Maintenant, elle se préparait à meubler leur nid d'amour. Elle va nous quitter d'un moment à l'autre".

Comme on lui demandait si les hommes ne s'amourachaient pas aussi des autres jolies instrumentistes, Miss Benson a répondu: "Les hommes ne s'emballent jamais des saxophonistes. Ils ne défaillent pas devant les joueuses de viole. Il n'y en a que pour les trombonistes".

Mots Croisés de la "Patrie"

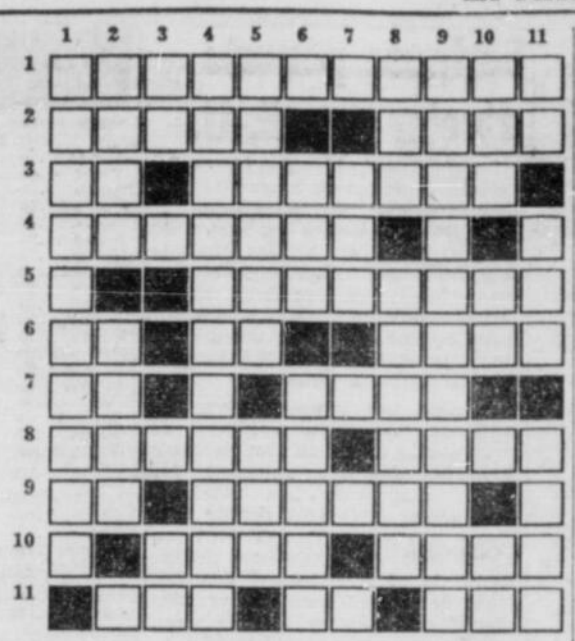

HORIZONTALEMENT

1—Disposition en carrés contigus
2—Détérioration — Envoyés.
3—Deux voyelles jumelles — Batraciens.
4—Peintre français, d'origine allemande.
5—Augure romain.
6—Pronom indéfini — 5 points, au football, abréviation à l'anglaise — Action.
7—Se suivent dans "nombre" — Continue.
8—Chercher — Gros oiseaux palmipèdes, souvent domestiques.
9—Coutumes — Chacun des bancs superposés d'un amphithéâtre.
10—Jour, à l'accusatif latin — Acteur français célèbre, mort il y a quelque temps.
11—Mesure agraire — Conjonction de coordination — A lui (plur.).

VERTICALEMENT

1—Médiocre.
2—Dont on s'est servi (fém.). — Pronom personnel.
3—Article contracté — Abréviation de "docteur".
4—Art de la composition des pièces de théâtre.
5—Homme rusé (Fig.) — Mouvement désordonné de l'âme.
6—Organisation des Nations Unies (Abréviation) — Evénement terrible.
7—Seuls.
8—Une des 2 syllabes de "parler" — Outil du tonnelier ou du sabotier.
9—D'Amérique (fém. plur.).
10—Est couché, étendu — Etat américain (abréviation seulement) — Pronom personnel.
11—Vis — Appui-balle au golf — Petites monnales.

Solution du problème d'hier

S	P	E	C	U	L	A	T	I	V	E
U	■	P	I	■	■	R	A	D	A	R
S	A	U	M	U	R	A	G	E	■	S
C	U	R	E	S	■	B	■	A	R	E
E	T	E	■	■	T	E	L	L	E	S
P	O	R	E	S	■	S	O	I	T	■
T	U	■	M	O	I	■	I	S	O	■
I	R	R	A	D	I	E	■	T	U	A
B	■	I	C	I	■	T	I	E	R	■
L	A	B	I	U	M	■	T	■	N	U
E	■	S	E	M	I	N	A	L	E	S

(United Press — Téléphoto La Patrie)

YVONNE DE CARLO et ROBERT MORGAN qui se sont épousés récemment aux Etats-Unis. C'était un premier mariage pour Yvonne.

FONTAINE DE JOUVENCE

André Maurois qui, on le sait, est d'une étonnante vitalité, fait des cours d'optimisme et des conférences sur le secret du bonheur, a, l'autre jour, été interrogé par une dame entre deux âges:

—Maître, vous qui êtes resté si jeune, connaissez-vous un moyen qui permette aussi aux femmes de ne pas vieillir?

—Assurément, madame. Il doit même être excellent, puisqu'il est universellement mis en pratique.

—Ah! Et quelle est donc cette recette?

— Ne jamais avouer votre âge, madame.

LE FISC ANTIROUILLE

La mairie-école de Guevennatten, dans le Haut-Rhin, ne possède point de sirènes d'alerte. Aussi, lorsque se produit queque événement douloureux — sinistre ou décès d'un conseiller municipal — les citoyens de ce petit village en sont avertis au moyen d'une vieille cloche placée sur la mairie.

Ces occasions ne se présentant que très rarement, le secrétaire de mairie s'est trouvé devant un problème à résoudre.

Dorénavant, pour éviter que la rouille ne gagne le battant de la cloche communale, le tocsin retentira lors de l'arrivée à Guevennatten du percepteur des contributions.

Jean RIGOLE

—Entrez, ma femme descend de suite... Elle soigne le gamin, qui a la rougeole.

(United Press — Téléphoto La Patrie)

L'acteur Shemp HOWARD, un acteur comique de l'écran qui est décédé à Hollywood d'une crise cardiaque à l'âge de 59 ans.

M. Hunter parle d'un Festival

OTTAWA, 25. (P.C.f.) — Un festival international de théâtre et de musique doit être tenu à Ottawa et être couronné d'un grand succès, mais pour cela il faudrait absolument dans la capitale une nouvelle salle, comprenant environ 2,500 sièges, a déclaré M. Ian Hunter, un imprésario écossais.

A son avis, Ottawa est l'endroit idéal pour la tenue d'un festival international au Canada et le mois de septembre est le meilleur mois.

M. Hunter, qui est âgé de 36 ans, est l'ancien directeur du célèbre festival d'Edimbourg et il est actuellement le chef d'une agence britannique de concert.

Il est venu au Canada à la demande d'un comité de 20 membres, dont le président honoraire est le gouverneur général, M. Vincent Massey.

Le point le plus important du rapport qu'il a soumis à ce comité, c'est la nécessité d'une nouvelle salle de concert à Ottawa.

NECESSITE D'UNE SALLE

Il ne peut y avoir de compromis à ce sujet, dit-il. Et à son avis, il est possible d'obtenir la salle qui est nécessaire. Il faudrait évidemment de l'argent; M. Hunter a soumis au comité, à ce propos un projet de budget.

Toutefois, il a refusé de révéler quel serait selon lui le coût du festival et celui de la construction de la salle de concert.

Si le comité approuve son rapport, une organisation permanente sera vraisemblablement formée et elle cherchera à obtenir des fonds par une campagne nationale.

Selon M. Hunter, septembre serait le mois idéal pour la tenue du festival international, parce qu'à ce moment la saison de Stratford est terminée et parce qu'il est alors possible d'obtenir les services des artistes européens et américains.

M. Hunter a adressé la parole à l'université McGill hier et il partira pour la Grande-Bretagne par avion samedi.

Blessures fatales

LA TUQUE, (P.C.f.) — Mlle Lisette Roy, 35 ans, a succombé aux blessures subies hier matin lorsqu'elle fut heurtée par un camion sans chauffeur. Le lourd véhicule, stationné au haut d'une côte de La Tuque, s'est mis à rouler vers le pied de la pente et a donné contre un poteau d'un vieux système d'alarme. Le poteau se brisa sous le choc et tomba sur la tête de Mlle Roy.

Transportée à l'hôpital St-Joseph de La Tuque, Mlle Roy succombait quelques instants plus tard à une fracture du crâne.

Achats de lin au Winnipeg Exchange

WINNIPEG, 25. — Les exportateurs, expéditeurs maritimes et maisons internationales ont acheté du lin jeudi à la bourse des grains de Winnipeg. Les prix étaient fermes et l'offre, légère. L'avoine et l'orge ont intéressé les acheteurs domestiques.

l'Agriculture

Récolte moindre de bluets, cette année, dans le Québec

QUEBEC, 25. (PCf) — L'Office provincial des statistiques a révélé hier que la cueillette des bleuets a diminué en quantité et en valeur au cours de 1955.

On sait que la récolte de ces baies est en général considérée comme la deuxième dans le domaine de la culture des fruits au Québec. Les statistiques compilées par l'Office provincial démontrent cependant que la production commerciale a diminué de 10 pour cent cette année, par rapport aux chiffres de l'an dernier, tandis que la valeur du dollar canadien a diminué de 1½ pour cent par rapport à la devise américaine.

Les trois principales régions spécialisées dans la récolte des bluets, le Lac St-Jean, l'Abitibi et les comtés de Charlevoix-Saguenay, n'ont produit, cette année, que 12,642,462 livres de ces baies, soit pour une valeur globale de $1,940,670.

La récolte de 1954 atteignait 19,702,040 livres et elle avait rapporté $1,970,204.

On souligne cependant que même la production de 1954 est loin d'être aussi élevée que celle de 1945, alors qu'on avait établi un record jamais atteint depuis 15 ans. La récolte avait alors donné 21,045,000 livres de bluets rapportant $4,373,042.

Seule la pomiculture dépasse les bluets au point de vue d'importance de la récolte dans le domaine des fruits cultivés au Québec.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes : Mar. abondant — prix instables.

Ail : Mar. tranquille, 3.00 la doz. de tresses.

Betteraves: Marché inchangé 90-1.00/50-lb.

Carottes : Marché inchangé 1.00-1.25/50-lb.

Choux : Marché tranquille, par 50-lb. et au cageot 75-90c, rouges et savoy 1.00 la doz. Choux chinois 90-1.00 le cageot. Choux de Bruxelles 6.00-6.50/32 pintes.

Navets : Marché inchangé 1.00-1.25/50-lb.

Oignons : Marché inchangé rouges 3.00-3.50, jaunes, petits 1.25-1.50, gros 2.00-2.25/50-lb.

Panais : Marché inchangé 1.75-2.00 le minot.

Patates : Marché inchangé 90-1.00/75-lb.

Persil et radis : Marché inchangé 40-50c la doz. de pqts.

Poireaux : Marché tranquille de 25 à 50c la doz. suivant la grosseur.

Salsifis : Marché inchangé 1.25 la doz. de pqts.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, jeudi, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: petites caisses, extra-gros 61-62; gros 60; moyen 55-56; poulette 49; B 43; C 33. Caisses reçues: 306.

Beurre: arrivages courants 57¼. beurre de crémerie, enveloppé, de première qualité, 59½-60; frais non admissible 58¼-58½; entreposé 58½.

Fromage: F.A.B. fromagerie, blanc del 'Ontario 30; coloré 30¼; livre à Montréal, blanc du Québec 29½; coloré 29¼; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 31¾; pour le coloré 31½; pour le blanc du Québec 30½; pour le coloré 30½.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick, nouvelles, numéro 1, blanches, les 75 livres, 1.25-1.35; les 50 livres, .85-.90; les 10 livres, .21-.22; Québec, les 75 livres, 1.00-1.20; les 50 livres, .75; Ile du Prince-Edouard, numéro 1, les 75 livres, 1.35-1.40; les 50 livres, .90.

Prix stables au marché du bétail

Les prix des bovins ont été stables ou en hausse de 50 cents, cette semaine, sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les veaux ont été stables ou en avance d'un dollar; les porcs, en hausse de 75 cents; les truies, stables; les agneaux, stables ou en hausse de 50 cents; les moutons, stables ou en baisse de 50 cents.

Arrivages: 2,650 bovins; 3,130 porcs; 1,970 veaux et 1,090 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus généralement 20.75-21, les bons 19.50-20, quelques moyens et bons 19-19.50, les moyens 16-19, les communs 11.50-16, les sujets légers 8. Les génisses moyennes ont rapporté 12-15, les communes 10-12, quelques-unes 8; les bonnes vaches de boucherie 10.50-11, quelques-unes 12; les bonnes vaches laitières 10-10.50, les moyennes 9-10; les communes 8.50-9; les sujets pour la mise en conserve 7-8.50, les très communes 5; les bons taureaux 11-12, les meilleurs 13, certains 13.50; les communs et les moyens 9-11, quelques-uns 8.

Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont obtenu 21-23, les meilleurs 24, les sujets vendus aux bouchers locaux 25, les moyens 17-21; les communs 14-17. Les veaux d'herbe ont trouvé preneurs à 10-10.50 sur le marché de l'ouest. Quelques ventes ont atteint le niveau de 11. Les prix sur le marché de l'est ont varié entre 9 et 11.50.

Sur le marché de l'ouest, les agneaux ont atteint 18.50-19.50, quelques sujets communs 12-15, les moutons 4-7. Sur le marché de l'est, les agneaux ont changé de main à 18.50-19, les sujets lourds, à 17, les communs à 12-15, les moutons, à 3-7.

Les porcs de catégorie A ont rapporté 24.50 sur les deux marchés. Les truies se sont vendues 15.50, quelques bêtes légères, 16.

Prochaine conférence fédérale-provinciale

La dix-septième conférence fédérale-provinciale annuelle sur l'agriculture débutera le lundi 5 décembre à 2 heures de l'après-midi, ainsi que l'annonce le très honorable James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture.

La conférence se poursuivra mardi et mercredi. Toutes les séances se tiendront à la salle du Comité des chemins de fer de la Chambre des communes, sous la présidence de M. A. M. Shaw, président de l'Office du soutien des prix agricoles.

Comme par les années passées, des représentants du ministère fédéral de l'Agriculture et des ministères provinciaux, ainsi que des délégués d'associations agricoles du Canada se réuniront afin de passer en revue la situation agricole de l'an dernier et d'examiner les possibilités de l'année qui s'en vient.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Cours irrégulièrement en baisse en place locale.

Les prix affichaient une tendance irrégulière à la baisse à la fermeture de la Bourse de Montréal, jeudi. Les titres miniers et les pétroles de l'ouest étaient mixtes.

Les métaux non ferreux et les services publics ont perdu du terrain et les papeteries accusaient une majorité de pertes. Les aciéries, les titres industriels divers et les banques étaient mixtes.

Des 222 émissions négociées, 49 ont monté, 60 ont baissé et 113 étaient stationnaires. On a enregistré trois nouveaux sommets et sept nouveaux bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont baissé de .04 à 49.25; les services publics ont baissé de .6 à 131.6; les industriels ont monté de .2 à 291.7; les papeteries ont baissé de 5.96 à 1403.77 et les mines d'or ont baissé de .07 à 73.95.

		Haut	Bas	Ferm.
485	Abitibi	35¾	35⅝	35⅝
330	Algoma	88	87	88
296	Alumin	108½	108	108
190	Alumi 4pc	25½	25⅜	25⅜
80	Alum 5¼ pc ..	104½	104½	104½
300	Argus	23¾	22¾	23¼
40	Argus $2.40 ..	57	57	57
272	Asbestos	42	41⅞	42
252	Atlas	17¼	17	17
875	Bk M'tl	46½	46½	46½
100	Ban Canad ...	41	41	41
25	Bathurst B ...	44½	44½	44½
828	Bell	50	49¾	50
1055	Brazil	6⅞	6⅝	6⅝
300	B A Oil	30	30	30
10	BC Elec 5pc .	53	53	53
1400	BC Forest	15⅝	15½	15⅝
200	BC El 4½ pc .	50¼	50	50¼
75	BC Pow	34⅝	34⅝	34⅝
70	Bldg Prod	39⅝	39⅝	39⅝
204	C Cement	37	36¼	36¼
340	C Cement P ..	30¼	30	30
100	C Fndries A .	26	26	26
550	C Iron	34	33⅞	34
25	C N Pow	14	14	14
50	C Steamship ..	13½	13½	13½
30	C Safeway	103½	103½	103½
898	C Bk Com ...	45	44¾	45
320	C Brew	30⅝	30	30
175	C Brew	30½	30	30½
50	C Bronze	28¼	28¼	28¼
10	C Car	29¾	29¾	29¾
115	C Cel	22½	22½	22½
100	C Cel $1.75 ...	37½	37½	37½
500	C Chem	10¼	10	10
200	C Cott	16½	16½	16½
25	C Loco	22½	22½	22½
60	C Oil	19¾	19½	19¾
120	C Oil Wts	7	7	7
469	C P R	32⅝	32¼	32⅝
43	C Petrofina ...	26	26	26
75	C Vickers	31½	31½	31½
750	Cockshutt ...	7⅛	7	7
100	C Entterpr	9⅝	9⅝	9⅝
1015	C Smelters	36⅝	36¼	36½
200	C Tex	7	7	7
270	Seagrams ...	40	40	40
900	D Bridge	21	20⅝	20⅝
625	D Fndries	29½	29½	29½
5	D Fndries P ..	104	104	104
360	D Steel	18	18	18
105	D Stores	34½	34½	34½
1250	Dom Tar	12⅝	12½	12⅝
40	Dom Tar	23	23	23
361	D Tex	8⅝	8⅝	8⅝
15	Donohue	32½	32½	32½
283	Dow	31	31	31
55	Du Pont	26⅝	26	26
5	Du Pont P ...	98	98	98
100	F Players	23	23	23
55	Foundation ..	25¼	25¼	25¼
1450	Fraser	33¼	33	33¼
125	Gatineau	32	31⅞	31⅞
150	G Dynamics ..	59	59	59
10	G Motors	50½	50½	50½
25	Goodyear P ...	53	53	53
100	G Lakes	41½	41¼	41¼
5	Gypsum	61½	61½	61½
800	H Smith	40¼	40	40¼
120	H B Mining ..	63¾	63¾	63¾
125	I Bank	51¼	51	51
1586	I Oil	38⅝	38¼	38⅝
500	I Tob	11⅝	11½	11⅝
460	I Accep	55⅝	55½	55½
75	Int Cem P ...	16⅝	16⅝	16½
1030	I Nickel	79	78⅝	78⅝
675	Int Pipe	27¼	27	27¼
30	Jamaica P	106¼	106¼	106¼
25	Labatt	24½	24½	24½
30	Lewis	9	9	9
45	Lindsay	40	40	40
625	MacMillan B .	43⅛	43⅛	43⅛
1525	Massey	10	10	10
10	Massey P	105	105	105
230	McColl	42½	42	42
25	Molsons A	27⅞	27⅞	27⅞
123	Molsons B	27⅞	27½	27½
1600	Mtl Loco	17¼	17⅛	17⅛
235	N S Car	29⅛	29⅛	29⅛
470	Noranda	52½	51	51
185	Ogilvie	50⅞	50⅝	50⅝
5	Penmans	54	54	54
50	Placer	37	37	37
395	Pow Riv	54½	54¼	54¼
350	Pow Corp	55½	55⅜	55⅜
300	Price	54⅝	54½	54½
10	Price P	101¼	101¼	101¼
70	Que Pow	30	30	30
300	Royalite	13⅝	13½	13½
150	St Law Cor ...	84½	84	84
565	Shwngn	67	66½	66½
61	Shwgn P 4pc .	51	51	51
200	Sicks	28	28	28
5	Simon	10	10	10
700	Steel	58¼	58	58¼
100	Tor Dom	42⅝	42⅝	42⅝
135	Walker	69⅝	69	69⅝
145	Weston A	37½	37	37½
45	Weston B	37	37	37

Boni de 25¢ de Cons. Paper Corp.

Les administrateurs de Consolidated Paper Corporation, Ltd, ont déclaré un boni de 25c par action en plus du dividende trimestriel régulier de 25 cents, payable le 16 janvier, aux actionnaires inscrits le 2 décembre.

Record de ventes de Standard Life

M. E. Lindsay Armstrong, gérant pour le Canada de la Standard Life Assurance Company, rapporte que le chiffre de nouvelles affaires transigées par la compagnie au cours de l'année qui s'est terminée le 15 novembre 1955, a atteint un record. Pour le Canada, ce chiffre s'établit à $215,889,449.

Cette somme s'applique au total des pensions viagères aussi bien qu'à l'assurance-vie ordinaire ou collective.

Pour traduire en argent la part des pensions viagères dans le calcul des nouvelles affaires, la compagnie l'a estimée comme étant égale au montant d'assurance-vie nécessaire pour fournir les pensions viagères.

Bourse de Toronto

TORONTO, 25 (P.C.) — La Bourse de New-York étant fermée à cause du Jour d'Actions de Grâce, le manque de direction a ralenti l'activité jeudi à la Bourse de Toronto. La tendance était légèrement en baisse et le virement ne fut que de 2,390,000 actions, le plus faible depuis septembre 1954.

Les industriels ont fluctué dans une étroite marge et les changements ont rarement dépassé un point. L'intérêt a surtout porté sur les titres miniers.

Tous les groupes ont perdu du terrain à l'exception des mines d'or.

On a enregistré quatre sommets et neuf bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de .94 à 430.60; les mines d'or ont monté de .10 à 85.83; les métaux non ferreux ont baissé de .59 à 210.70; et les pétroles de l'ouest ont baissé de .68 à 113.51.

Dividendes déclarés

Industrial Acceptance, 62½ cents par action ord., payable le 27 décembre, aux actionnaires inscrits le 1er décembre.

National Steel Car, 37½ cents par action ord., payable le 16 janvier, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Southam Co., 45 cents par action, payable le 28 décembre, aux actionnaires inscrits le 14 décembre.

Howard Smith Paper, 25 cents par action plus un boni de 25 cents, payables le 31 janvier, aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

G. Tamblyn, 25 cents par action ord. plus un boni de 65 cents, payables le 2 janvier, aux actionnaires inscrits le 2 décembre.

Offre de N. Hosiery

National Hosiery Mill Co. désire acheter tout le capital social de The Celtic Knitting Co. au prix moyen de $27 l'action. Dans une lettre aux actionnaires, le président de Celtic, M. E. D. Gordon, mentionne qu'il a déjà reçu une offre d'achat, valable jusqu'au 30 mars prochain. Cette offre établit que si au moins 90 pour cent des actions détenues sont déposées chez le registraire avant le 28 décembre prochain, l'achat sera complété et le paiement versé. M. Gordon est d'avis que la transaction proposée est favorable et il recommande fortement aux actionnaires de l'accepter.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Altex	.23	.25	N Rane	.07	.07¼
Barons	.04¼	.04⅝	NS Coal	.07½	.08
Bata	.15	.16	N Cont	.02¼	.03
Blue Cr	.22	.23	Nort'd	.45	.48
Br Pete	.06	.05⅝	Nuco	.38	.49
C Anac	.21	.21½	Pontiac	.71	.75
C Emj	—	.09	Reality	.02⅝	.03
C'ntury	.31	.32	Renfrew	.04	.04⅝
Com'd	.90	—	R Can	.07½	.08
C Grid	.03⅝	.04⅛	Sage	.09	.10
D Min	.09	.09½	Select	.13	.13¼
Claybar	.36½	.37½	Share	.08½	.10
Edoran	.10⅝	.11	Sturgeon	.10	.12
C Fort	.19	.20½	T'field	.09½	.10
Fresh'd	.02⅝	.03	W Warn	.09½	.10
G'way	.07½	.08½	W Pet	.66	.68
Hargal	.03⅝	.04⅛	W May	1.55	1.70
Keno	.27	.28	Yankee	—	.90
Led Cal	.23	.24	York	.07½	.08
Monarch	.21	.22⅛	N World	.25½	.30
Merland	.14½	.15			

Bourse canadienne

		Haut	Bas	Ferm.
385	Ang C Pulp..	51	51	51
555	Anglo N'fld ..	12¼	12⅛	12⅛
200	Arcan	80	80	80
565	Bickele Seag .	45	45	45
300	Brown	16⅝	16⅝	16⅝
25	C Sugar	19½	19½	19½
25	C G Invest..	33½	33½	33½
160	C Int Inv T.	98	98	98
10	Celtic	2	2	2
165	C Div Sec A.	100	100	100
420	C Paper	37	36½	36½
100	D Eng	23¼	23¼	23¼
100	D Oilcloth ..	35⅝	35⅝	35⅝
500	E Steel	6	6	6
125	Ford	143	143	143
6	Inv Found ..	40	40	40
6	Inv Fnd pr .	59½	59½	59½
100	Lambert A .	13	13	13
25	Melchers P .	11½	11½	11½
425	M Royal Dair	10¾	10¾	10¾
100	Moore	41¾	41¾	41¾
25	N'fld Light ..	34	34	34
200	Orange Crush	400	400	400
100	Pow Corp P..	52	51¾	52
150	Russel	13¼	13¼	13¼
100	Trans Mt O.	38⅝	38⅝	38⅝
100	Pn Gas	49¾	49½	49½
24	Utd Amus B.	7	7	7
2	Utd Corp A.	21	21	21
100	Utd Corp B..	10¾	10¾	10¾
100	Westeel	21½	21½	21½
1000	Watswright ..	415	400	415
	MINES & HUILES			
11000	Ameran	14	14	14
800	Anacon	315	315	315
300	Ang C Oil...	580	580	580
10450	Arc Nickel ..	155	150	155
2500	Arno	04	04	04
500	Band Ore ...	05½	05½	05½
6100	Bonnyville ...	70	69	70
1500	Bordulac	08⅛	08⅛	08⅛
800	Boreal	175	175	175
2000	Bouscadillac .	34¾	34	34¾
3000	Bouzan	22	21	21
200	Brunswick ...	12¾	12¾	12¾
900	Burnt Hill ..	335	320	335
500	Calalta	68	68	68
10000	Cailinan	25	25	25
3000	Cal Uran ...	17	17	17
100	Campb Chib .	15⅛	15⅛	15⅛
650	C Collieries ..	13¼	13	13
9400	C Lithium ..	177	170	180
500	Carnegie	20	20	20
1000	Cart / Mal ...	04	04	04
6000	Celta	10	09½	10
900	Chib Explo ..	106	105	105
4000	C Cent Cad..	11	10½	11
50	C Denison ..	905	905	905
2000	Cortez	04¼	04¼	04¼
60000	Duvan	45	42½	45
100	E Sullivan ..	615	615	615
300	Emp Oil	30	30	30
1500	Falconbridge .	29	28⅝	28⅝
6000	Fontana	13½	12	13½
1000	Gaspe	26	25	25
1000	Grandines ...	27	26	26
200	Hollinger	20	20	20
800	Isr Cont	225	220	225
3500	Jardun	34	33	34
1500	Joliet Que ...	100	100	100
5500	Kenmayo	06⅛	06	06
500	Keyboycon ...	12	12	12
3800	Kontiki	27	25	26
5	Labrador ...	16½	16½	16½
3000	Lingside	15	15	15
500	Louvicourt ..	27	27	27
100	McIntyre	82	82	82
37400	Merrill	265	240	265
100	Metr Pete ..	990	990	990
100	Mining Corp..	23	23	23
1300	Mogador	104	104	104
2500	Molybdenite .	151	150	150
2000	Monpas	06½	06½	06½
500	Nama	145	145	145
1000	N Goldvue ..	25	25	25
100	N Jack Lake	15	15	15
800	N Jaculet ...	20	20	20
200	N Pacific ...	200	200	200
2000	N Royran ...	155	155	155
1000	N Santiago .	10⅛	10⅛	10⅛
10000	N Spring Cou	07⅝	07	07
52950	N Vinray ...	50	48	49
300	Normetal	720	715	720
1700	Obalski	33	32	32
4500	Okalta	202	197	197
1000	Opemiska ...	900	890	890
3000	Orchan	24	24	24
3000	Panel	53	50	53
7000	Pitt	16	16	16
5000	Porc Prime .	07	07	07
3100	Que Chib ...	152	150	150
600	Que Copper .	325	325	325
500	Que Labrador.	10	10	10
1000	Que Oil	09⅝	09⅝	09⅝
1000	Que Smelt ...	28	28	28
17100	Red Crest ...	12	10	12
200	Sherritt G ..	760	760	760
1000	Soma	11	11	11
3500	Standard	30	29	30
200	Steep Rock ..	13¾	13¾	13¾
3600	Tache	19	18½	18½
800	Tazin	09	09	09
2000	Uddlen	28	28	28
6700	Valor	37	35	35
500	Violamac	290	290	290
6400	Virginia	210	195	200
26500	Weedon	45	43	44
8500	Wendell	07½	07	07
1500	Westville	13	13	13
1000	Wilrich	54	54	54

Loyer de 3.79 p. c. pour cette émission

La cité d'Arvida, comté de Chicoutimi, a fait une finance intéressante sur le marché des obligations. Sept soumissions avaient été envoyées pour son émission de $335,000 d'obligations en séries vingt ans. L'offre la plus avantageuse provenait du syndicat de McLeod, Young, Weir & Co. Ltd. et Mills, Spence & Co. Ltd., au prix de 96.444 pour $157,000 à 3% et $178,000 à 3½% 1966-75. L'adjudication a été faite à ce syndicat à un loyer net de 3.79%.

En février 1954, la municipalité avait vendu $375,000 d'obligations à 3-4% séries 20 ans, au prix de 96.05, soit un coût net de 4.4217%.

Sérieuse pénurie d'acier aux E.-U.

NEW-YORK, 25. (P.A.I.) — Les aciéries américaines augmenteraient leur capacité de production de 16,000,000 de tonnes au cours des quatre prochaines années, mais les déboursés que nécessitera cet accroissement, soit environ $3,000,000,000, obligeront les producteurs à augmenter sensiblement leurs prix de vente, affirme Iron Age dans son édition de cette semaine.

Il n'est pas impossible que l'on annonce une certaine hausse des prix dès le début de l'an prochain. Plusieurs facteurs appuient déjà cette perspective. Les fabricants eux-mêmes réclament depuis longtemps une augmentation dont profitent déjà certains petits producteurs; le renouvellement des contrats de travail amènera vraisemblablement, comme par le passé, une hausse des prix de revient qui se traduira finalement par celle des prix de vente.

Pour le moment, la pénurie d'acier reste peut-être le facteur le plus important. Jamais l'acier n'a été si rare aux Etats-Unis que depuis la guerre de Corée et la plupart des manufacturiers qui en utilisent de larges quantités sont forcés de restreindre leur production.

Même si les prix de vente de l'acier ne sont pas encore l'objet d'une augmentation officielle, celle-ci existe en réalité dans plusieurs secteurs alors que plusieurs industriels doivent recourir à des transactions souvent coûteuses pour se procurer l'acier dont ils ont besoin. L'acier de structure est particulièrement rare et cette pénurie retarde considérablement les travaux de construction, particulièrement celle des grandes routes.

La production américaine d'acier atteindra cette année plus de 116,000,000 de tonnes de lingots. Malgré ce volume considérable, les aciéries restent incapables de satisfaire la demande. Elles commenceront le Nouvel An avec une quantité considérable de commandes en carnets.

Argus Corporation

L'agence de transfert pour Argus Corporation Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'à la fermeture au 3 juin 1955, 49,275 actions privilégiées 4½% cumulatif, convertibles, rachetables, avaient été échangées en un nombre égal d'actions ordinaires. Le solde des actions privilégiées, soit 275 actions, furent rachetées le 13 juin 1955. On compte actuellement 150,000 actions privilégiées de second privilège, série "A" et 1,370,272 actions ordinaires en cours.

Nouveau membre de la B. Canadienne

M. George W. Chisholm a été élu membre de la Bourse Canadienne. Il est administrateur de la firme Hector M. Chisholm Co. Ltd., de Toronto.

Le nouveau membre est agent de change depuis au delà de dix ans et est secrétaire-trésorier de Millbank Securities Limited. Au cours de la dernière guerre, il servit dans la Royal Canadian Air Force.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Abeta	.10	.15	Nat Ml	.11	.13
Adnor	.05	.07	New Mi	.03	.04
Antho	.31	.34	N Augur	.05	.07
Belmont	.05	.07	N Pen	.05	.07
Bl'grass	.18	.22	Nipiron	.30	.35
Bors'am	.82	.86	Norbeau	.80	.85
Chess	.66	.71	Oklend	.07	.08
C Cont	.02	.04	O Nic N	.10	.12
C Sh'ld	1.15	1.25	Pascalis	.11	.13
Clinger	.08	.10	Pw Ura	.10	.15
C Copp	.30	.33	Provin'l	.04	.05
Daw'c	1.50	2.00	Q Beryl	—	.22
Derogan	.05	.08	Q Oka	.55	.60
E Asb	.85	.90	Quedor	.13	.15
Fl Bar	1.00	—	Quejo	.07	.09
Fdy Bay	.14	.16	Rainvil	.75	.80
Garland	—	.25	Rand M	.06	.08
Glenco	.02	.03½	Redcon	.05	.06
Gold'que	.07	.09	Roym't	.15	.20
Imp M	—	.13	St Law	.75	.80
Ind'p't	.15	.16	St Mich	.63	.71
Int Asb	.10	.15	S Chib	.08	.09
Kamlac	.09	.11	Selby	.26	.31
Kenbay	.14	.16	Shef Cp	—	.10
Kenmac	.30	.32	S Bach	—	.08
K Copp	.29	.34	Starlight	.16	.20
L Nord	1.25	1.30	Titan	.69	.74
Lassie	.05	.08	T Dom	.09	.12
Lorie N	.12	.14	Ur King	.09	.12
L Echo	.50	.55	Utd Met	.28	.31
Mackel'r	—	.25	Wesley	.20	.22
M Oka	.25	.30	W Leys	.16	.18
Mont'ry	.04	.06	Y Dave	.07	.09
M'gary	2.00	2.05			

Placer Development

Placer Development Limited a avisé la Bourse de Montréal que toutes les résolutions ont été adoptées unanimement lors de l'assemblée annuelle tenue lundi le 21 novembre. 1,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune seront donc changées en un nombre égal d'actions sans valeur nominale puis ce 1,000,000 d'actions sera fractionné sur la base de 3 actions sans valeur au pair pour chaque 1 action détenue. La date de conversion et de fractionnement a été fixée au 15 février 1956.

DOMINION GLASS COMPANY LIMITED

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1¾%) a été déclaré sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la Compagnie pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1955.

Avis est également donné qu'un dividende de trente-cinq cents (35¢) l'action a été déclaré sur les ACTIONS ORDINAIRES de la Compagnie pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1955.

Ces dividendes seront payables le lundi, 16 janvier 1956, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 décembre 1955.

D'ordre du conseil d'administration.

F. N. DUNDAS,
secrétaire

Montréal, 23 novembre 1955.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DU
287e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante cents par action a été déclaré et sera payable le 16e jour de janvier, 1956, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15e jour de décembre, 1955.

Montréal, le 23 nov. 1955.

Le secrétaire,
S. C. Scadding

75

Notre service de gestion des valeurs de placement

... auquel ont recours un grand nombre de particuliers, de compagnies, d'institutions et de fonds de pension... s'adapte continuellement aux développements modernes.

Demandez notre publication "Notre service de gestion pour vos capitaux"

THE
ROYAL TRUST
COMPANY

105 O., RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL — HARBOUR 4221

MAURICE FORGET, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Bénéfice accru de Noranda Mines Ltd

Le bénéfice net de la mine Noranda est estimé à $9,906,000 ou l'équivalent de $2.21 l'action pour les neuf mois finis le 30 septembre, comparé à $6,822,000 ou $1.52 l'action l'an dernier pour la même période. Les résultats de 1954 ont été amoindris par la grève qui a duré du 22 août 1953 au 13 février 1954. Le bénéfice des neuf premiers mois de cette année est sensiblement le même que celui de $9,903,201 ou $2.21 l'action pour toute l'année 1954.

La production a rapporté $17,-693,000 depuis le début de l'année jusqu'à la fin de septembre, comparativement à $11,420,000 il y a un an, tandis que le revenu des placements a légèrement diminué de $4,747,000 à $4,689,000. Les frais d'exploitation se sont accrus de $5,-929,000 à $7,066,000. On a déduit $837,000 pour la dépréciation, soit $134,000 de plus que l'an dernier; $375,000 ou $175,000 de plus pour les dépenses d'exploration. L'impôt sur le revenu est passé de $1,800,-000 à $3,485,000.

Pour le troisième trimestre, le bénéfice net s'établit à $3,225,000 ou l'équivalent de 72 cents l'action contre $3,481,000 ou 77½ cents l'action pour la période correspondante de 1954. Le bénéfice net du deuxième trimestre se plaçait à $3,400,000 ou 76 cents l'action et celui du premier trimestre à $3,281,000 ou 73 cents l'action.

Profits haussés de Gatineau Power Co.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net de Gatineau Power Company s'est élevé à $3,199,502 en comparaison de $3,-052,669 pour la même période de 1954; les recettes sont passées de $11,755,514 à $12,043,238.

Les frais d'exploitation se sont chiffrés à $2,645,038 contre $2,655,-200 et les impôts à $2,415,402 au lieu de $3,292,443.

M. G.-Gordon Gale, président, note que la sécheresse des mois de juillet et août s'est continuée en septembre mais que la situation s'est bien améliorée depuis, de sorte que le débit des rivières Gatineau et Ottawa est quelque peu supérieur à la normale pour ce temps-ci de l'année.

Dividende accru de Dominion Glass Co.

Les administrateurs de Dominion Glass Co. Ltd ont déclaré un dividende de 35 cents par action ordinaire payable le 16 janvier, aux actionnaires inscrits le 30 décembre. Les paiements pour les trois derniers trimestres étaient de 20 cents plus un boni de 20 cents le 15 novembre.

Dividendes déclarés

Leverage Fund of Canada, 4 cents par action ord., payable le 15 décembre, aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Bell Telephone, 50 cents par action, payable le 16 janvier, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Viau Ltée, 50 cents par action plus un boni de $1, payables le 3 janvier, aux actionnaires inscrits le 20 décembre.

MacMillan & Bloedel, 12½ cents par action "A" et 20 cents par action "B", payables le 31 décembre, aux actionnaires inscrits le 9 décembre.

Madsen Red Lake, 5 cents par action plus un boni de 10 cents, payables le 22 décembre, aux actionnaires inscrits le 2 décembre.

Crown Zellerbach, 45 cents par action ord., payable le 3 janvier, aux actionnaires inscrits le 13 décembre.

★★Nos parlementaires

(Suite de la page 12)

M. MONTPETIT

Le député de Maisonneuve accuse le gouvernement de manque de prévoyance dans l'exploitation de nos ressources naturelles et dans le refus du premier ministre de reconnaitre la nécessité d'un système d'assurance-santé. Il affirme que si le gouvernement avait voulu orienter la main d'oeuvre vers les nouvelles régions de la province, le problème du chômage aurait été résolu. Au sujet de l'assurance-santé, il affirme que les ouvriers réclament l'adoption d'un plan immédiat: sous le régime actuel, ils sont obligés de payer des factures d'hôpital qui atteignent parfois les $500.

M. BERNARD PINARD

M. Pinard soutient que le problème canadien-français n'est plus un problème de survivance, mais un problème d'expansion économique. Il s'agit, maintenant, de développer nos ressources naturelles en faisant valoir les principes de 1867. Il dit ensuite que le gouvernement ne fait pas suffisamment pour résorber le chômage; il le pourrait par l'exécution de grands travaux et la création d'une aciérie; il dit que le parti libéral le fera lorsqu'il prendra le pouvoir. Puis le député reproche au gouvernement de ne pas suffisamment sévir pour empêcher la contrebande de la margarine dans la province. La loi ne donne pas les résultats qu'on en attendait à cause de cela. Il dit que les libéraux institueront des conventions collectives pour la vente des produits agricoles, de plus généreuses subventions pour aider les cultivateurs à se procurer des semences; quant au subside au jeune cultivateur ("octroi") il sera porté à $500.

La Chambre se réunit ce matin à 11 heures.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME SYLVIA BARBARA MURPHY, de la cité et district de Montréal, comté de Hochelaga, province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine ou suivante session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, MARK WOODROW SIMON JR, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 7e jour de novembre, 1955.

GENSER & PHILLIPS,
procureurs de la requérante,
276 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DÉLIMA PREVOST, ménagère, de la ville de Timmins, district de Cochrane, dans la province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GERARD PREVOST, employé de chemin de fer, du village d'Arntfield, dans le district de Rouyn, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Ottawa, dans la province d'Ontario, le 6e jour d'octobre, A.D. 1955.

BERGER, SNIPPER & COHEN,
procureurs de la requérante,
227 ouest, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FRANCES CAPLAN SIROTA, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux EDDIE ISADORE SIROTA, vendeur, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, le 8 novembre 1955.

BERNARD S. MERGLER,
Procureur de la Requérante,
637 Craig Ouest,
Montréal, Québec.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

DAME GEORGETTE SPENARD, pétitionnaire, et PIERRE MIGNAULT, défendeur.

AVIS

Avis est donné que Dame GEORGETTE SPENARD, (Marie, Thérèse, Justine, Georgette), de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, ménagère, résidant et domiciliée présentement à 3630 de la rue Drolet, appartement 10, dans la cité de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, suivant le cas, pour obtenir un bill de divorce contre son époux, PIERRE MIGNAULT (Joseph, Louis, Pierre), domicilié au numéro 87 ouest, boulevard Saint-Joseph, dans la cité de Montréal, district de Montréal, traducteur, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 4e jour d'octobre 1955.

LAMARRE & LAMARRE,
procureurs de la pétitionnaire.

AVIS DE DEMANDE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JOYCE SMITH GWINNELL, sténographe, de Ville LaSalle, district de Montréal, province de Québec, adressera une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre son époux KENNETH DOUGLAS GWINNELL, contremaitre, domicilié à Lachine, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

LEMAY & ROSS,
Procureurs de la Requérante.

Montréal, 22 novembre, 1955.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est ici par les présentes donné que DAME MARY CAROL DEVONE HENRY, caissière de la cité de Verdun, district de Montréal, demandera au Parlement du Canada à la prochaine session ou la session suivante la passation d'un bill afin de divorcer son époux EDWARD HILL SCOTT, tuyauteur, de la ville de Beaurepaire, district de Montréal, pour cause d'adultère.

JACOBS & JACOBS,
procureurs de la requérante.
Edifice Radio City, suite 400,
265 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

Montréal, 9 novembre, 1955.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEANNETTE MORIN, ménagère, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, demandera au Parlement du Canada, durant la prochaine session ou la suivante, un bill de divorce d'avec son époux ROGER PARENT, électricien, des mêmes lieux pour cause d'adultère.

Montréal, ce neuvième jour de novembre 1955.

TRAHAN, HODGE & TRUDELLE,
procureurs de la requérante,
183 est, rue Ste-Catherine,
Montréal, P.Q.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 sous, par mot, minimum : 15 mots, ou 30 sous.

Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine, 75c ; le dimanche, $1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

MELILLO Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux, (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégalement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité. 151 Sherbrooke ouest. HA. 0356.

AGENTS DEMANDES

AIMERIEZ-VOUS représenter une compagnie qui met à votre disposition 225 produits garantis, un escompte substantiel, des spéciaux chaque mois, des primes et réaliser de gros profits? JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que AMY KATHARINE NEWMAN, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine Session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son mari, DOUGLAS COWANS (autrement connu sous le nom de DOUGLAS COWANS JUNIOR), Courtier en Assurances, de la Cité de Montréal, District de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à la Cité de Montréal, Province de Québec, ce vingt-deuxième jour de Novembre, A.D. 1955.

STROVER & PORTEOUS,
Procureurs de la Requérante.
417 St-Pierre,
Montréal, Québec.

AUX JEUNES FILLES
qui veulent devenir infirmières

L'Armée canadienne forme des aides-infirmières en enseignant aux jeunes filles la physiologie, l'anatomie, les soins aux malades. L'instruction terminée, ces jeunes filles travailleront dans un hôpital militaire canadien, au pays ou en Europe. Si elles sont bien notées au cours de leur troisième année de service, elles peuvent obtenir le titre civil d'aide-infirmière certifiée. Elles reçoivent la même solde, les mêmes droits de pension, de congé et autres avantages que les hommes de l'Armée canadienne.

LES COURS commencent le 13 janvier 1956 au Camp Borden, en Ontario. Si vous avez de 19 à 29 ans, si vous êtes bilingue, célibataire ou veuve sans enfant et avez fait votre 9e année d'études ou l'équivalent, écrivez ou adressez-vous soit au

Dépôt des Effectifs No 4, Casernes Jacques-Cartier, Longueuil, Qué.

soit à

L'Adjoint de l'Adjudant Général (Rec.) Quartier Général de l'Armée, Région du Québec, 3530, rue Atwater, Montréal, Qué.

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX AMOURS DE JOCELYNE

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

12 (suite)

—Attendons encore quelques jours, elle sera plus forte pour supporter sa terrible douleur...

—Pauvre petite! murmura Jacques, soudain songeur. Une fois guérie que deviendra-t-elle?

—Elle demeurera ici, répliqua le père avec gravité. Et tu auras pour elle l'affection qu'un frère aîné doit avoir pour sa soeur cadette... J'ai juré à mon brave Olivier de considérer Jocelyne comme ma fille!

—Ah! pour cela tu as bien agi, père, et je t'approuve. Au reste, ce sera fort agréable pour moi d'avoir une soeur comme Jocelyne. Quand elle sera moins affectée par son deuil elle apportera un rayon de soleil dans la maison... Je t'avoue que j'en serai fort aise! Quelles bonnes promenades nous allons faire tous les deux!...

—Tu tâcheras d'être plein d'égards pour elle, Jacques! N'oublie jamais que son père est mort au service de notre maison comme un soldat sur le champ de bataille. Si je ne l'avais pas envoyé à Paris, il serait encore auprès de nous...

—Aie confiance en moi, père! Je suis certes, un peu écervelé pour mon âge — ce qui me rapproche davantage de Jocelyne qui va sur ses dix-huit ans, n'est-ce pas: mais je connais les devoirs de frère aîné d'une jeune fille bien élevée. Je ne la laisserai approcher par aucun suspect... J'aurai l'oeil, soyez tranquilles...

Ne pourrait-on lui dire bonjour à ma nouvelle soeurette? proposa Jacques à sa grand'mère.

—Non, mon petit! ce soir il est trop tard. Demain, si elle peut se lever, je t'avertirai et tu viendras auprès d'elle passer quelques instants. Il ne faut pas la fatiguer.

—Entendu, bonne maman!... Ouf!... Je tombe de sommeil. Vous permettez que j'aille me mettre au lit? Bonsoir, père! Bonsoir grand'mère! dit Jacques en se retirant.

Dès qu'ils furent seuls, la mère et le fils se regardèrent:

—Toujours charmant, notre Jacques! sourit la vieille dame.

—Trop!... répliqua le père soucieux. Ma parole, ce soir, il avait arboré un costume d'un grand faiseur. Il était d'une élégance!... Avoue, chère mère, qu'il exagère! Il était parfumé comme une demi-mondaine! Je t'avoue qu'il m'est pénible de voir mon fils attacher tant d'importance à son aspect physique. Un homme qui se parfume ne m'a jamais plu, mais... lorsqu'il s'agit de mon propre fils, cela me déplait davantage... Une telle frivolité chez Jacques me désole... J'aurais tant besoin d'avoir pour fils un homme sérieux... Il ne t'a rien demandé encore?... Il m'a dit avoir été à Monte-Carlo et m'a déclaré n'avoir pas joué, faute de subsides...

—Il n'a pas été question d'argent entre Jacques et moi, Bernard. Au vrai, je suis peinée de voir combien tu es injuste à son égard. Cet enfant est si jeune!... Tu peux bien excuser et pardonner ses quelques défauts. Jacques a très bon coeur: il est tout aux petits soins pour moi. Il me semble que tu exagères envers lui ta sévérité. Il te craint et n'a pas avec toi l'expansion qu'il devrait avoir. Tu lui fais l'effet d'un "croquemitaine". Et j'en suis contristée, oh combien!...

—Je vois plus clair que toi dans le jeu de Jacques, mère! Il sait si bien te prendre par tes sentiments, que tu deviens sa dupe... J'aime beaucoup Jacques, certes, il ressemble tant à sa pauvre mère qui, elle aussi, était fort séduisante. Mais, hélas, s'il en a les agréments physiques il possède aussi le même caractère. Pour une femme, la coquetterie est un défaut admissible, mais non pour un homme. Ah!... que n'a-t-il les qualités de Maurice Alban!

—Que veux-tu? Maurice est un être exceptionnel!

As-tu quelques instants à me consacrer? Je voudrais te faire part d'une idée qui m'est venue même avant la mort de notre pauvre ami. Il me semble que si Jacques épousait une belle jeune fille tendre et aimante, il changerait de caractère.

—J'ai, moi aussi, envisagé cette solution. Mais serait-il disposé à se marier? Et pourrait-il faire le bonheur d'une femme?

—Pourquoi pas?... Les femmes raffolent généralement de ces hommes-là... Si lui aussi aimait sa fiancée, cet amour aurait sur lui une bienheureuse influence...

—Sait-on jamais!

—Ne sois point pessimiste! La jeune fille qui ferait le bonheur de Jacques nous l'avons sous la main? N'as-tu jamais pensé à elle pour lui?

—Ah! je vois!... C'est de Jocelyne qu'il s'agit?

—D'elle-même! Elle est presque pauvre, mais... en échange, elle possède tant de qualités! Ne trouves-tu pas qu'elle serait, pour nous, une fille idéale?...

—Je ne le conteste point. Pourtant... un doute m'effleure. Serait-elle heureuse avec Jacques?

—Pourquoi pas? si elle l'aimait...

—L'aimera-t-elle?

—Comment le voir sans l'adorer! rétorqua la grand'mère avec enthousiasme.

—Je n'ai pu encore t'apprendre, mère, que Jocelyne est loin d'être pauvre. Elle est au contraire, un excellent parti. Durant sa vie, Olivier, en père prévoyant, adorant sa fille, a fait de gros sacrifices.

(A suivre)

RIONS UN PEU

—*Va dire à Mlle Lapincée que deux de ses anciens élèves sont ici.*

TRAVERS AMUSANTS

LE FANTÔME

Loup Gris se lève

HOPALONG CASSIDY

Pierre Buck est-il vivant ?

JOS BRAS-DE-FER

Dans la fenêtre

TARZAN

La fin du mammouth

SHERLOCK HOLMES

Cela lui a coûté la vie

JEANNINE ET PATAUD

Jeannine se sauve dans le bois

ROBERT L'INTRÉPIDE

Une semaine encore...

PHILOMÈNE

Le grand amour de Philomène

Le coin des BRIDGEURS

chronique de E. A. Brien

La donne d'aujourd'hui fut très discutée quand elle se présenta au cours d'un tournoi tenu récemment dans un cercle de la Métropole.

Donneur : Sud

Tous vulnérables

Nord
♠ R 4 3 2
♡ D 8 7 6
◇ D
♣ A V 10 6

Ouest
♠ V 9 8
♡ 10 5 2
◇ 9 8 6 3 2
♣ D 7

Est
♠ A D 7 6 5
♡ A R 4
◇ 7
♣ 8 5 4 2

Sud
♠ 10
♡ V 9 3
◇ A R V 10 5 4
♣ R 9 3

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1—◇	passe	1—♠	passe
2—◇	passe	2—♡	passe
2—SA	passe	3—SA	passe
passe	passe		

Entame : dame de trèfle.

Ce fut à peu près par ces enchères que plusieurs équipes en arrivèrent à la manche à sans atout. La plupart des joueurs en Ouest entamèrent du huit de pique, du deux de coeur ou de la dame de trèfle, des attaques de désespoir ou d'un petit carreau, ce qui n'a rien de très brillant. Alors, étant donné ces attaques, Sud remporta six levées à carreau et quatre à trèfle, comptant ainsi une levée supplémentaire. Cependant, si Ouest avait entamé du valet de pique, le déclarant aurait perdu cinq levées à cette couleur et deux à coeur avant de pouvoir prendre la main.

A d'autres tables, Nord devint le déclarant à un contrat de manches à sans atout. Aucune entame par Est ne peut alors faire chuter le contrat.

Pas de sanction contre cet agent

L'inspecteur chef Ernest Pleau, de la police municipale, a déclaré hier que le constable Bernard Labonté n'a pas passé outre les règlements lorsqu'il a tiré sur un suspect qui fuyait, le 20 novembre, et qu'il ne sera conséquemment pas l'objet d'une sanction disciplinaire.

PARTICIPEZ À *L'excitante* SÉRIE DE CONCOURS

"NOUVELLE BRADING"

UN NOUVEAU CONCOURS TOUTES LES DEUX SEMAINES

LE PREMIER CONCOURS SE TERMINE À MINUIT LE 3 DÉC.

TOUTES LES DEUX SEMAINES,

VOUS POUVEZ GAGNER

BOURSES *d'études*

Plus surprimes, dont autos

FORD '56

et plusieurs autres beaux

PRIX EN ARGENT!

Voici tout ce qu'il vous suffit de faire...

1. Complétes simplement les deux mots du slogan Brading . . .

"B _____ ou R _____"

POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE!

2. Inscrivez (en lettres moulées) votre nom et votre adresse, ainsi que le nom et l'adresse du licencié ou de l'employé de qui vous achetez vos produits Brading.
3. Incluez 6 capsules de bière Brading, lager "Cinci" de Brading ou porter Brading, ou toute combinaison de ceux-ci, afin d'être éligibles pour les surprimes.
4. Ne manquez pas d'entourer vos capsules de papier avant de les glisser dans l'enveloppe.
5. Postez vos inscriptions à: Concours "Nouvelle Brading", C.P. 8900, Montréal, 3.

Concours "Nouvelle Brading"
C.P. 8900, Montréal, 3.

NOM _____

ADRESSE _____

Nom et adresse du licencié ou de l'employé de qui vous achetez vos produits Brading:

_____

PARTICIPEZ AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DÉSIREZ

LA BRASSERIE BRADING LIMITÉE VOUS INVITE À PARTICIPER À CETTE NOUVELLE SÉRIE DE CONCOURS MERVEILLEUX. IL EST AGRÉABLE ET FACILE DE PARTICIPER—ET VOUS POUVEZ ÊTRE L'HEUREUX GAGNANT D'UNE BOURSE D'ÉTUDES, D'IMPORTANTS PRIX EN ARGENT OU D'UNE AUTOMOBILE FORD SEDAN CUSTOMLINE 1956! LISEZ LES RÈGLEMENTS ATTENTIVEMENT ET ENVOYEZ VOTRE INSCRIPTION AUJOURD'HUI MÊME!

Voici les prix

INSCRIPTIONS *SANS* CAPSULES:

1er PRIX: BOURSE D'ÉTUDES DE $350.00 POUR LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX

2e PRIX: $50.00 EN ARGENT

10 PRIX DE $5.00 CHACUN

INSCRIPTIOKS *AVEC* CAPSULES:

1er PRIX: BOURSE D'ÉTUDES DE $350.00 *PLUS* FORD 1956!

2e PRIX: $50.00 EN ARGENT *PLUS* SURPRIME DE $100.00

10 PRIX DE $5.00 *PLUS* SURPRIME DE $10.00

DÉTAILS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTION DISPONIBLES À VOTRE ÉPICERIE LICENCIÉE OU TAVERNE!

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Inscrivez les lettres manquantes au slogan Brading sur la formule d'inscription.

2. Postez cette formule d'inscription à: Concours "Nouvelle Brading", C.P. 8900, Montréal, 3. Les inscriptions insuffisamment affranchies seront nulles.

3. Vous n'avez pas besoin d'acheter de produits Brading pour participer. Toutes les inscriptions reçues sont éligibles pour le premier prix, la bourse d'études de $350.00 (cette bourse sera décernée, pour fins éducationnelles, à toute personne désignée par le gagnant) et d'autres prix en argent. Si l'inscription contient 6 capsules de bière Brading, lager Cinci de Brading ou porter Brading, ou toute combinaison de ces produits, le concurrent se qualifiera pour une des 12 surprimes, dont une auto Ford sedan Customline 1956.

4. Si l'inscription du premier gagnant ne contient pas les capsules requises, l'auto Ford Customline, offerte en surprime, sera décernée au prochain gagnant dont l'inscription contiendra les capsules décrites ci-dessus.

5. Si vous inscrivez sur votre formule d'inscription le nom et l'adresse du licencié ou de l'employé de qui vous achetez vos produits Brading, il est éligible pour un prix.

6. Les concurrents peuvent participer aussi souvent qu'ils le désirent, mais chaque inscription doit être envoyée dans une enveloppe séparée.

7. Les gagnants seront choisis par une organisation spécialisée et indépendante. Chaque concours durera deux semaines, et les inscriptions reçues trop tard pour un concours particulier seront rapportées au concours suivant.

8. Les inscriptions seront jugées d'après l'orthographe exacte du slogan Brading complété. Afin d'être éligibles pour un prix, tous les gagnants devront au préalable répondre à une question supplémentaire.

9. La décision des juges sera finale. Aucune inscription ne sera retournée. Toutes les inscriptions deviennent la propriété de la Brasserie Brading Limitée.

10. Le concours est ouvert à tous, sauf aux employés et agents de la Brasserie Brading Limitée, de ses compagnies affiliées, de leurs agences de publicité et à la famille immédiate de toutes ces personnes.

11. Des gagnants seront désignés toutes les deux semaines durant toute la série de concours. Ils seront avisés aussitôt que possible après la conclusion de chaque concours. Une liste des gagnants sera publiée et disponible sur demande.

12. Les concurrents doivent être âgés de 21 ans ou plus.

CONSERVEZ LES CAPSULES BRADING AFIN D'ETRE ÉLIGIBLES POUR LES SURPRIMES!

BRASSERIE BRADING LIMITÉE

Il pleut depuis trois jours à Vancouver; ciel nuageux demain

VANCOUVER, 25. (PCf) — Il pleuvait à verse hier à Vancouver mais les amateurs de football de tous les coins du pays ont néanmoins continué d'affluer dans cette ville côtière par milliers, pour assister à la partie de la coupe Grey, samedi après-midi.

La météo prévoit que les intempéries actuelles se disperseront vers l'est, qu'une autre précipitation de pluie frappera la côte d'ici quelques heures et qu'une vague d'air plus sec déferlera sur Vancouver, samedi.

Un bulletin spécial de la météo publié, hier soir, prévoyait un temps nuageux et humide, peu de précipitation et une température d'environ 45 degrés.

En attendant le beau temps, il pleut, comme il a plu d'ailleurs depuis trois jours, dans cette ville réputée la plus "trempe" du Canada. On prévoit qu'il pleuvra jusqu'à samedi.

AIR DE FETE

L'humidité n'a cependant pas refroidi l'enthousiasme des amateurs de football de Vancouver, enthousiasme qui frise parfois l'hystérie. Chaque train, chaque bateau, chaque avion qui arrive à Vancouver amène un peu plus de ces enragés du football et les célébrations en marge de la grande classique entre les Alouettes et les Eskimos, vont bon train aux quatre coins de la ville.

Les décorations de Noël, les pancartes de toutes sortes, les vitrines illuminées et les flamboyantes affiches de bienvenue donnent un air de fête à cette joyeuse métropole de la côte. On estime que 5,000 personnes sont arrivées de l'extérieur hier et les groupes portant les couleurs de leurs favoris—vert et or pour les Eskimos, rouge et blanc pour les Alouettes—sont de plus en plus nombreux.

ARRIVEE DES ALOUETTES

Les Alouettes sont arrivés hier à l'aéroport International avec une journée de retard. Ils furent, en effet, retardés de près de 24 heures dans la capitale du Manitoba à cause d'une panne de moteur.

A Victoria, où les Eskimos sont à l'entraînement depuis le début de la semaine, l'instructeur Frank Ivy a quelque peu ralenti le tempo de l'entraînement des champions de l'ouest. Ils n'ont tenu qu'une seule pratique hier après-midi et doivent se transporter à Vancouver aujourd'hui, où ils se reposeront en attendant la joute de samedi.

A Vancouver, Phil Webb, gérant des Lions de la Colombie canadienne, a déclaré qu'il reste encore amplement de billets pour des places debout à la joute. Il a ajouté qu'au moins 1,400 de ces billets n'avaient pas encore été vendus hier soir. Webb a cependant déclaré que ces billets s'enlèveront aussitôt que le public saura qu'ils sont disponibles.

"Il semble bien", a déclaré Webb, "que tout le monde croyait que tous les billets seraient vendus et on ne s'est même pas donné la peine de tenter de s'en procurer. On a déjà vendu 4,500 de ces places debout aux souscripteurs de billets de saison des Lions, qui avaient premier choix.

BONS BILLETS

La balance des 39,525 billets a été distribuée aux différents clubs de l'est et de l'ouest. Il était encore possible de se procurer un bon billet par-ci par-là, hier, de "sources privées", mais Webb a déclaré que très peu de cas de vente de billets sur le marché noir, à prix exhorbitants, ont été rapportés.

Webb a déclaré que tous les billets seront certainement vendus avant la joute et que la recette sera d'environ $200,000, soit la plus grosse pour une partie finale de la Coupe Grey. Ce sera également la plus grande foule à jamais assister à un événement sportif au Canada. Le record d'assistance à une partie de la Coupe Grey est de 27,391 et il a été établi à Toronto en 1952, alors que les Argonauts avaient battu les Eskimos par 21-11. L'an dernier, au même endroit, 27,321 personnes ont vu les Eskimos battre les Alouettes 26-25.

LA CINQUIEME FOIS

Ce sera la cinquième fois en 25 ans que les Eskimos participeront à une finale pour la coupe Grey. Ils ont été le premier club de l'ouest à disputer le trophée à un club de l'est en 1921, alors que les Argos les blanchirent 21-0. L'année suivante, ils se firent de nouveau rosser en finale, cette fois par l'université Queen's de Kingston, au compte de 13-1. Ils ne revinrent ensuite dans l'est qu'en 1952, pour perdre encore aux mains des Argos par 21-11. Leur victoire de l'an dernier sur les Alouettes est une histoire connue de tous.

Ce sera la quatrième fois qu'un club de Montréal prendra part à la classique. C'est un club montréalais qui a blanchi les Roughriders de Regina par 22-0 en 1931 et c'est une autre équipe montréalaise qui a défait les Stampeders de Calgary 28-15 en 1949. Les Alouettes ont perdu par 26-25, l'an dernier, aux mains des Eskimos, dans ce qui a été décrit comme la plus enlevante partie de la coupe Grey jamais disputée.

L'AN DERNIER

Les Alouettes ont perdu cette joute de l'an dernier dans les trois dernières minutes de jeu. Chuck Hunsinger, une étoile des Alouettes durant toute la saison régulière, jouait comme demi à l'attaque lorsqu'il fut impliqué dans un jeu discutable... et discuté. On se demande encore s'il échappa une passe de Sam Etcheverry ou tenta de se débarrasser du ballon. A tout événement, Jackie Parker, le gaillard qui sera le quart-arrière des Eskimos demain après-midi, mit la main dessus et courut 85 verges pour un touché qui égalisa les chances à 25-25.

Le converti de Bob Dean donna la marge de victoire aux Eskimos et les Alouettes, décrits comme la plus puissante équipe à jamais évoluer dans le Big Four, ont encaissé la plus assommante défaite de leur histoire.

C'est cet échec que les Alouettes veulent venger tandis que les Eskimos ont la tâche de prouver que leur victoire de l'an dernier n'était pas un effet du hasard.

Pat Abbruzzi gagne le trophée Schenley

Pat Abbruzzi, le puissant demi-arrière gauche des Alouettes, sera nommé aujourd'hui le "meilleur joueur de football au Canada en 1955", ce qui lui vaudra le trophée Schenley et une bourse de $1,000. Pat avait déjà reçu un cadeau de $500 pour avoir été choisi le meilleur joueur du champ arrière.

Les autres joueurs qui ont participé au scrutin final ont été le meilleur bloqueur Tex Coulter, aussi des Alouettes, et le meilleur Canadien, Normie Kwong, centre-arrière des Eskimos d'Edmonton.

La nouvelle ne sera annoncée officiellement que ce soir, mais Abbruzzi est déjà au courant depuis la dernière partie contre Toronto.

C'est un bel exploit pour un joueur à sa première saison dans le football professionnel. Pat a établi un record dans le Big Four en gagnant 1,248 verges en courses au sol, en 12 parties, soit deux seulement de moins que le record de 1,250 établi par Kwong en 16 parties.

Pat, un colosse de 194 livres, attribue son succès à ses coéquipiers et dit qu'il n'a jamais vu un club si ambitieux, même dans les universités.

Abbruzzi avait reçu des offres des Colts de Baltimore et des Tiger-Cats de Hamilton avant de venir à Montréal. Il avait aussi été approché par le club de baseball Pirates de Pittsburgh.

Les Eskimos devront retrancher 2 importés

VICTORIA, 25. (PCf) — L'instructeur Frank Ivy a dirigé hier après-midi la dernière pratique de ses Eskimos puis s'est ensuite retiré avec ses adjoints pour décider quels joueurs seront retranchés de son alignement de 32 hommes, avant la joute de demain après-midi, contre les Alouettes de Montréal, pour la coupe Grey.

La limite est de 28 joueurs et la tâche d'Ivy n'est pas facile si l'on considère qu'il doit retrancher deux importés américains de son alignement. Il doit réduire son personnel de quatre membres.

Durant la saison régulière, Ivy a pu compter sur 12 importés, soit le nombre permis par les règlements de la Conférence interprovinciale de l'ouest. Les règlements de la finale pour la coupe Grey stipulent cependant que 10 joueurs importés seulement peuvent prendre part à la classique. Les règlements du Big Four n'allouent que 10 importés durant la saison régulière.

On ne saura qu'à la dernière minute quels joueurs seront retranchés par Ivy. Ce dernier a laissé entendre qu'il ne rendra sa décision publique qu'une demi-heure avant la joute.

Les Eskimos s'embarqueront à bord d'un avion, après le lunch d'aujourd'hui et arriveront à Vancouver au cours de l'après-midi. Ivy se contentera, à leur arrivée, de leur faire faire de légères courses pour leur délier les muscles.

UN CAS DOUTEUX

Le problème de réduire son personnel pourrait bien être simplifié pour Ivy par le fait que son étoile de centre, Kurt Burris, est assez sérieusement blessé à un genou. L'étoile défensive qui en est à sa première saison avec les détenteurs de la coupe Grey — il a été importé de l'université de l'Oklahoma — a beaucoup de difficulté à courir et Ivy a déclaré qu'il est très douteux qu'il puisse jouer samedi. A moins d'améliorations très sensibles dans son état, Ivy ne songerait même pas à lui faire endosser un uniforme.

Advenant le cas où Burris ne pourrait jouer, les Canadiens Ray Barry et Bill Briggs seront appelés à remplir le vide causé par son absence.

Il appert qu'en dernier ressort, la décision de l'instructeur en ce qui a trait à la réduction de personnel reposera sur le rapport qu'a présenté l'éclaireur Eagle Keys sur les joutes d'éliminatoires des Alouettes. Ray Prochaska, qui dirige la ligne, aura également son mot à dire.

Le style et les règlements du football ont changé depuis l'origine de la coupe Grey

Il y a une différence énorme entre le style et les règlements du football depuis l'origine de la coupe Grey en 1909 jusqu'aux récentes classiques pour le championnat canadien. Les vétérans experts vous diront cependant que les changements ont contribué à rendre le jeu plus rapide et intéressant.

Au début du siècle, les touchés étaient rares, les bottés nombreux et les scores peu élevés. Aujourd'hui, avec la passe en avant et autres modifications apportées, le ballon change souvent de mains et les points sont bien plus fréquents.

On le constatera d'ailleurs samedi prochain, alors que les Alouettes batailleront pour la coupe Grey contre les Eskimos d'Edmonton à Vancouver. Cette partie sera alors radiodiffusée dans toute la province avec les hommages de la Brasserie O'Keefe's. A Montréal le programme sera entendu à 4 heures 15, au poste CKAC.

MISE AU JEU A 3 HOMMES

En 1909, les équipes étaient composées de 14 joueurs qui évoluaient 60 minutes. Des substituts étaient bien permis dans la première demie, mais seulement pour les blessés. Il n'y avait aucune substitution dans la deuxième demie.

La mise au jeu se faisait alors d'un groupe de trois joueurs et le ballon devait être botté par un talon. Les punitions étaient sévères et un club perdait le ballon pour un hors-jeu, obstruction, jeu rude, etc. Les joueurs étaient punis pour cinq minutes pour mille et une raisons.

C'était alors l'ère des bottés et des plongées par le bloqueur. Des types comme Brian Timmins (3 touchés dans l'histoire de la coupe) jouaient à la ligne mais étaient appelés souvent à porter le ballon.

En 1921, on changea le système de mise au jeu en donnant ce travail au centre, tel qu'on le fait encore, aujourd'hui. Dans l'Ouest, on commença à permettre l'obstruction.

LA PASSE EN AVANT

Le football canadien subit cependant sa plus grande transformation en 1931 lorsque fut adopté le règlement de la passe en avant. A cette époque-là, un club ne pouvait pas passer au troisième essai, ni à l'intérieur de la ligne de 25 verges du club défendeur; une passe pouvait être interceptée par l'opposition même après avoir fait un bond au sol. La passe était un jeu dangereux qui fut graduellement changé en ce qu'il est en 1955.

En 1909, l'obstruction n'était pas permise, mais à cause de l'influence des joueurs américains dans l'ouest, elle fut finalement acceptée par la Canadian Rugby Union. Au tout début, on ne permit que trois verges d'obstruction aux bloqueurs, mais aujourd'hui, ils ont droit de bloquer 10 verges en avant de la ligne de choc et les arrières ont droit à une verge, sauf le voltigeur, qui a le même privilège que les joueurs de ligne.

Les joueurs américains furent les grands responsables des changements dans les règlements et leur influence devint si forte qu'en 1936 on établit les premiers règlements pour limiter leur nombre au pays. En 1946, la CRU n'en permettait que quatre par équipe. Le nombre monta à 7 en 1950, 8 en 1952, 9 en 1954 pour les Alouettes et les Eskimos et enfin le choix de 10 sur 11 en 1955. En 1946, seulement 18 Américains furent invités au pays; cette année, plus de 200 reçurent des essais.

Les Américains dominent tellement aujourd'hui que depuis une dizaine d'années, ils ont volé la vedette à presque toutes les finales de la coupe Grey.

Les instructeurs sont confiants

Les instructeurs des deux finalistes de la coupe Grey semblent bien optimistes.

Frank (Pop) Ivy, pilote des Eskimos d'Edmonton, prédit une victoire pour son club, dans une partie très fertile en points et en sensations. Ivy admet que son principal problème sera de paralyser l'offensive aérienne de Sam Etcheverry.

Doug Walker, le coach des Alouettes, refuse de faire des prédictions, mais on rapporte qu'il a dit que son club n'aurait pas trop de trouble.

Royal blanchit les Cataractes, 4-0; Burnett compte 2 buts

Le gardien de buts Gerry McNeil a bloqué 31 lancers, hier soir, pour s'avérer l'étoile du blanchissage de 4-0 que le Royal de Montréal a infligé aux Cataractes de Shawinigan Falls, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

C'était le deuxième blanchissage de McNeil, cette saison, tous deux réussi aux dépens des Cataractes, actuellement détenteurs de la première place du circuit. Il les avait blanchi 2-0, le 3 novembre, à Shawinigan Falls.

André Corriveau a pris part aux quatre buts du Royal et est remonté en tête des compteurs du circuit. Il a compté une fois et fourni trois assists. Le joueur de centre Kelly Burnett a compté deux fois tandis que le joueur de défense Rollie Rousseau a fourni deux assists. Le joueur de défense Ron Ingram a

KELLY BURNETT

enregistré l'autre but des Montréalais.

Burnett et Ingram ont donné une avance de 2-0 au Royal dans la première période. Corriveau a porté cette avance à 3-0 dans le deuxième vingt et Burnett a compté son deuxième but et complété le pointage dans la période finale.

L'arbitre Georges Gravel a im-

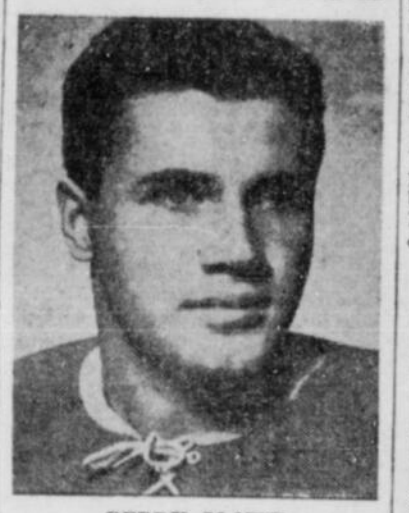

GERRY McNEIL

posé neuf punitions, dont six au Royal. Jean-Paul Denis des Cats, et Rollie Rousseau ont reçu chacun une majeure pour s'être battus dans la deuxième période.

VICTOIRE DES LIONS

QUEBEC, 25. (PCf) — Les Lions de Trois-Rivières ont enfilé trois buts en troisième période pour vaincre les As de Québec par 5-4, hier soir, et remonter en quatrième place de la ligue professionnelle du Québec, sur un pied d'égalité avec les Québécois.

Les Lions ont commencé la troisième période trainant de l'arrière par 3-2 mais deux buts rapides de Jean-Paul Bisaillon leur ont donné une avance d'un but. Morley McNeill a ensuite compté pour placer les Lions en avant par deux buts mais un autre but des As a réduit cette marge à un seul.

Michel Labadie et Claude Vinet ont compté pour les As dans la première période, alors que Pete Kapusta a compté pour Trois-Rivières.

Les équipes se sont partagé deux buts dans le deuxième vingt, Ray Powell comptant pour Québec, Larry Kwong pour les Lions.

Les Lions ont nettement eu l'avantage du jeu dans la troisième période, bombardant le gardien de buts Claude Evans, des As, de 19 lancers. Labadie a compté son deuxième but dans cette période,

JEAN-PAUL BISAILLON

sur des passes de Powell et de Ludger Tremblay.

Evans dut faire face à un total de 33 lancers, André Payette à 22.

Première période

1—Royal: Burnett (Corriveau, R. Rousseau) 12.00
2—Royal: Ingram (Corriveau, Clune) 19.50
Punitions: Faulkner, 2.05; Ingram, 17.40.

Deuxième période

3—Royal: Corriveau (Burnet, R. Rousseau) 3.31
Punitions: Thorndycraft, 3.05; Kachur, 3.05; R. Rousseau (majeure), 7.25; J.-P. Denis (majeure), 7.24; Hockstra, 19.20.

Troisième période

4—Royal: Burnett (Corriveau, Deslauriers) 15.44
Punition: Turner, 6.18.

Première période

1—Québec: Labadie (Schneider, Gamble) 7.13
2—Trois-Rivières: Kapusta (Leclerc) 12.00
3—Québec: Vinette (Atchymichuk, Ford) 16.05
Punitions: Schneider, 4.26; Leclerc, 6.59; Ernst, 9.48.

Deuxième période

4—Québec: Powell (Gamble, L. Thibault) 2.44
5—Trois-Rivières: Kwong (Gladu, Stoddard) 17.58
Punitions: Atchymichuk, 3.43; Morgan, 3.43; Scherza, 12.11; Schneider, (majeure), 17.18; Gagnon, 17.18.

Troisième période

6—Trois-Rivières: Bisaillon (Joannette, Gagnon) 7.50
7—Trois-Rivières: Bisaillon (Joannette, Stoddard) 9.22
8—Trois-Rivières: McNeil (Gladu, Leclerc) 11.06
9—Québec: Labadie (Powell, Tremblay) 18.41
Punitions: Kapusta, (mineure et mauv. conduite), Gamble, G. Thibault (majeure), Stoddard, Gooden, Gladu.

...prendre une
GOLDEN
la bière
plus légère et
plus moelleuse

un produit MOLSON

MOLSON'S GOLDEN ALE

La finale de la coupe Grey diffusée par CKAC

Demain après-midi, lorsque les Alouettes de Montréal rencontreront les Eskimos d'Edmonton, à Vancouver, ce sera la première fois qu'une joute de la coupe Grey sera radiodiffusée en français dans toute la province.

La direction du poste CKAC de Montréal a annoncé hier que la partie, jeu par jeu, sera transmise sur ses ondes et que 12 postes français radiodiffuseront la joute dans la province de Québec.

CKAC, qui a été le premier poste à transmettre la description des joutes des Alouettes en français, cette année, a envoyé Marc Pilon et Yvon Blais à Vancouver pour la radiodiffusion de la partie de la coupe Grey.

Commissaire pour les ligues de football professionnel

VANCOUVER, 25. (PCf) — Les ligues de football professionnel de l'est et de l'ouest du Canada se sont entendues, hier soir, en principe, pour faire cause commune dans leurs opérations et établir un commissariat. Les relations des deux circuits avec la Canadian Rugby Union demeureront les mêmes.

Il n'y aura qu'une séance de repêchage de joueurs de collèges et d'universités, séance à laquelle participeront conjointement les ligues du Big Four et de la Conférence interprovinciale de l'ouest.

Le texte officiel de la décision au sujet de l'établissement d'un commissariat mentionne tout simplement qu'une "assemblée conjointe a été convoquée pour le 19 janvier prochain, à Winnipeg, assemblée à laquelle on discutera de la formation d'une organisation générale ayant trait à diverses questions d'intérêt commun au sujet du football professionnel au Canada".

Le communiqué, émis par Vic Obeck, vice-président et gérant général des Alouettes, précise que les relations des deux groupes professionnels avec la Canadian Rugby Football Union demeureront les mêmes.

CALENDRIER CONJOINT

Le communiqué précise également que la question d'un calendrier de joutes conjoint limité — et le mot limité sera très important—a été favorablement accueillie et que des propositions précises à ce sujet seront soumises.

Après cette réunion conjointe du Big Four et de la Conférence interprovinciale, le 19 janvier, chaque ligue tiendra son assemblée annuelle individuelle, les 20 et 21 janvier.

Il n'y aura qu'une séance de repêchage pour les deux ligues. Le dernier club dans le classement de la ligue dont le représentant aura été défait dans la finale pour la coupe Grey aura le premier choix de repêchage.

Outre les présidents des deux circuits majeurs, à l'assemblée d'hier, on remarquait Vic Obeck et Ted Workman, des Alouettes, Jake Gaudaur, des Tiger-Cats de Hamilton, Sam Berger, des Rough Riders d'Ottawa, et Bob Moran et Joe Wright des Argonauts de Toronto. Chaque club de l'ouest était également représenté.

L'assemblée conjointe de janvier prochain donnera l'occasion aux directeurs des deux ligues d'adopter des règlements uniformes régissant le nombre d'importés américains. Ces règlements ne sont pas actuellement les mêmes dans les deux ligues. L'est n'admet que 10 importés au cours de la saison régulière tandis que l'ouest en admet 12.

Yvan Dion dirigera le National ce soir

Le Dr Yvan Dion, instructeur des Sages de la ligue de hockey Dépression, fera ses débuts comme pilote du National de la ligue Métropolitaine junior, ce soir, alors que le club du centre sportif de la rue Cherrier rencontrera le Verdun dans la deuxième joute d'un programme double au Forum.

Dans la première partie, les puissants Braves de St-Jean disputeront la victoire aux Maroons de Lachine.

Le Dr Dion remplacera Denys Casavant à trois reprises au cours de la saison. Casavant est incapable de diriger le National le vendredi, à cause de ses trop nombreuses occupations. Le National sera encore privé des services du joueur de défense André Villiard qui s'est fracturé un poignet la semaine dernière à St-Jean.

Jacques Laflamme, Terry Gray et André Soumis formeront encore la première ligne du National. Hénault, Sarrazin, Marc-Aurèle ou Langlois formeront le deuxième trio, tandis que Geoffrion, Maurice et Vigeant joueront sur la troisième ligne d'attaque.

Bob Marcoux, Robert Paquette et André Parent protégeront le gardien de buts, John Wager, à la ligne bleue.

Victoire des Lions contre les Packers

DETROIT, 25. — Les Lions de Détroit ont profité des nombreuses erreurs des Packers de Green Bay pour s'assurer une victoire de 24 à 10, au Briggs Stadium de Détroit, lors d'une joute régulière de la ligue Nationale de football disputée hier dans la ville de l'automobile.

Les visiteurs ont pris une avance de dix points au premier quart, mais ils ont commis une série d'erreurs par la suite pour ainsi ruiner eux-mêmes leurs chances de l'emporter. Les Lions ont profité de deux échappés pour égaliser les chances 10 à 10 dans le deuxième quart.

Au quatrième quart, Lew Carpenter a effectué une longue course de 49 verges pour réussir un touché et donner l'avantage aux Lions. Quelques instants plus tard, le joueur de quart-arrière, Tobin, Rote, du Green Bay, a reçu le ballon et il a voulu le placer pour tenter un placement, mais il l'a échappé. Sherwin Gardee l'a ramassé pour courir 48 verges et réussir un autre touché.

C'était la troisième victoire du Détroit en dix parties cette saison.

Hopper ira à Hollywood

NEW-YORK. — Clay Hopper, ancien gérant des Royaux de Montréal, a été nommé pilote du club Hollywood de la Ligue de la Côte du Pacifique. La nouvelle n'a pas été annoncée officiellement, mais il est définitif que Hopper succédera à Bobby Bragan à Hollywood.

TOKYO — Takeshi Yamguchi, Japon, K.O. Hirochi Misako, Japon (10).

Le dur cogneur Lausse opposé à Gene Fullmer

NEW-YORK, 25. — (P.A.f.) — Eduardo Lausse, le pittoresque Argentin dont la spécialité est le knockout, sera en quête de sa 30e victoire consécutive, ce soir, lorsqu'il fera face au robuste Gene Cyclone Fullmer, de West Jordan, Utah, dans le combat principal de 10 rondes au Madison Square Garden de New-York.

Lausse, le champion poids-moyen d'Amérique du Sud, a été établi favori à 5 contre 2 pour disposer de Fullmer, un mineur de 23 ans. Lausse, âgé de 28 ans, n'a pas connu la défaite depuis le 13 septembre 1952, alors qu'il perdit par décision aux mains de Kid Gavilan. L'Argentin vengea cependant cet échec en disposant de Gavilan dans une rencontre de 12 rondes disputée à Buenos-Aires, le 3 septembre. Sa moyenne de victoires par knockout est de .720 pour 67 combats professionnels. Il a gagné 48 fois par K.O.

Fullmer, dont le record est de 32 victoires contre deux défaites — 19 victoires par knockout — est actuellement classé neuvième chez les poids moyens. Lausse est classé quatrième.

Le Canadien perd à Détroit. — Lindsay et Kelly en vedette

DETROIT, 25. (PCf) — Dutch Reibel et Red Kelly ont compté tour à tour dans la troisième période, hier soir, alors que les Red Wings de Détroit ont effectué un ralliement pour vaincre les Canadiens de Montréal par 3-2. Cette défaite des Canadiens était leur première en 12 parties.

Le capitaine Ted Lindsay a affiché une tenue qui a semblé inspirer ses coéquipiers et pour la première fois cette saison, les Red

TED LINDSAY

Wings ont affiché un peu de leur belle forme d'antan. Lindsay a compté un but et participé aux deux autres alors que les Wings, champions de la Ligue Nationale depuis sept ans, ont remporté un de leurs rares triomphes de la saison en cours.

Les Canadiens, qui n'ont perdu que quatre de leurs 22 joutes disputées depuis le début de la saison, n'avaient pas subi d'échec depuis un mois. Ce n'était que la cinquième victoire du Détroit en 21 joutes.

L'arbitre Frank Udvari a imposé 20 punitions — 14 aux Canadiens — dans une joute rapide et enlevante. Une seule des punitions a figuré dans le pointage. Jean-Guy Talbot était au banc des punitions lorsque Lindsay enregistra son 12e but de la saison en faisant dévier un lancer de Dutch Reibel pour l'unique but de la première période. Une foule de 14,177 personnes a assisté à la joute.

CANADIENS EN AVANT

Les Canadiens ont pris les devants dans le deuxième vingt. Jean Béliveau a enregistré son 12e but de la saison en prenant une passe de Claude Provost. Il était juste devant Glen Hall et n'était pas couvert lorsqu'il enfila cette passe de Provost. Le joueur de défense Doug Harvey donna l'avance aux Canadiens dans cette même période avec son deuxième but de la saison. Il compta sur le retour d'un lancer de Floyd Curry.

Les Wings ont scellé l'issue de la joute au début du dernier vingt. Reibel enfonça une passe de Lindsay dans les filets de Jacques Plante, à 1.35 de cette troisième période; c'était son quatrième but de l'année. Kelly a compté son deuxième à 6.57, sur le retour d'un lancer de Lindsay.

Les Wings ont eu un avantage de 39-27 dans le nombre de lancers. Ils ont connu leur meilleurs moments — même si les Canadiens ont alors compté deux fois — à la deuxième, obtenant un avantage de 21 lancers contre 10.

Bob Goldham, un vétéran joueur de défense de 14 saisons dans la ligue Nationale, a été blessé par un lancer, dans la troisième période et dut recevoir 11 points de suture pour refermer une large entaille au-dessus de l'oeil gauche.

DETROIT — Buts: Hall; défenses: Goldham, Pronovost; centre: Reibel; avants: Lindsay, Howe. Substituts: Kelly, Godfrey, Delvecchio, Pavelich, Prystai, Chèvrefils, Ullman, Dineen, Hollingworth, Toppazzini, Bucyk.

CANADIEN — Buts: Plante; défenses: Harvey, St-Laurent; centre: Béliveau; avants: Olmstead, Provost. Substituts: Bouchard, Curry, Leclair, M. Richard, Moore, Johnson, H. Richard, Talbot, Mosdell, Marshall.

Arbitre: Frank Udvari; juges des lignes: Scotty Morrison et Doug Young.

Première période

1—Détroit: Lindsay (Reibel, Howe) 10.44
Punitions: Lindsay, 1.51; Béliveau, 1.51; Godfrey, 2.32; Chèvrefils, 6.07; Talbot, 10.17; H. Richard, 16.55.
Arrêts: Hall 7, Plante 7.

Deuxième période

2—Canadien: Béliveau (Provost) 2.04
3—Canadien: Harvey (Curry, Olmstead) 7.42
Punitions: M. Richard, 2.21; Harvey, 4.57; Prystai, 8.36; Béliveau, 10.01; Talbot, 10.48.
Arrêts: Hall 8, Plante 20.

Troisième période

4—Détroit: Reibel (Lindsay) 1.35
5—Détroit: Kelly (Howe, Lindsay) 6.57
Punitions: Marshall, 4.22; Godfrey, 4.22; Marshall, 11.13; Johnson (mauv. cond.), 11.13; Harvey, 11.59; Mosdell (mauv. cond.), 11.59; Provost, 14.20; Béliveau, 15.29; Olmstead, 19.11.
Arrêts: Hall 8, Plante 8.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue NATIONALE :
Détroit 3, Canadiens 2.
Rangers 5, Boston 0.
Chicago 3, Toronto 2.

Ligue du QUEBEC :
T.-Rivières 5, Québec 4.
Royal 4, Shawinigan 0.

Ligue AMERICAINE :
Buffalo 7, Cleveland 3.
Pittsburgh 7, Hershey 0.
Providence 4, Springfield 1.

AUJOURD'HUI

Ligue METROPOLITAINE :
St-Jean à Lachine.
National à Verdun.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	21	11	4	6	57	33	28
New York	20	10	6	4	59	46	24
Détroit	21	5	7	9	45	43	19
Boston	20	6	8	6	45	46	18
Chicago	21	7	8	6	48	54	20
Toronto	21	6	12	3	34	55	15

Ligue du QUEBEC :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	21	13	6	2	62	44	28
Royal	19	11	3	4	54	35	26
Chicoutimi	17	8	7	2	49	38	18
Québec	19	5	13	1	54	66	11
T.-Rivières	19	5	13	1	34	70	11

Ligue AMERICAINE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Providence	20	12	6	2	76	64	26
Pittsburgh	18	10	6	2	74	57	22
Buffalo	19	9	8	2	79	66	20
Cleveland	17	8	7	2	64	56	18
Springfield	18	7	10	1	62	80	15
Hershey	16	3	12	1	44	76	7

Les compteurs

	B.	A.	Pts
Béliveau, Can.	12	13	25
Olmstead, Can.	5	18	23
Howe, Dét.	10	12	22
Richard, Can.	11	8	19
Creighton, Rang.	7	13	20
Lindsay, Dét.	11	7	18
Hergesheimer, R.	10	7	17
Murphy, Rang.	9	7	16
Delvecchio, Ran.	7	9	16
Harvey, Can.	2	14	16
Bathgate, Rang.	3	12	15
Tod Sloan, Tor.	11	2	13
Reibel, Dét.	4	10	14

LIGUE DU QUEBEC

	A.	B.	Pts
Corriveau, Mtl	12	11	23
Moore, Chic.	6	16	22
Smrke L. Chic.	12	9	21
Broden, Shaw.	5	15	20
Kachur, Shaw.	8	11	19
Dubé, Shaw.	7	10	17
Faulkner, Shaw.	8	7	15
Powell, Québec	7	10	17
Achtymichuk, Qué.	6	9	15
Grosse, Shaw.	5	11	16

Combat de boxe remis à cause de la coupe Grey

EDMONTON, 25. (PCf)—Le promoteur Pat Gianonne annonce que le combat de 10 rondes qui devait avoir lieu le 1er décembre entre Tony Percy, champion de boxe mi-moyen de Drummondville, et Al Marotti, d'Edmonton, sera retardé au 8 décembre.

Le promoteur a expliqué que le combat au cours duquel le championnat ne sera pas à l'enjeu, a été remis à plus tard à cause de la proximité de la date originale avec la classique de la coupe Grey.

LOS ANGELES — Ramon Fuentes, 150 3-4, Los Angeles, bat par décision Joe Miceli, 149, New-York (10).

3e blanchissage de Worsley; Chicago a raison des Leafs

BOSTON, (PCf) — Wally Hergesheimer a compté trois fois et le gardien de buts Lorne Worsley a enregistré son deuxième blanchissage en 24 heures aux dépens des Bruins alors que les Rangers de New-York ont écrasé Boston 5-2 hier soir devant 12,800 personnes.

Les Bruins n'ont pu gagner une seule fois dans leurs six dernières joutes.

Hergesheimer, qu'une fracture d'une jambe tint au rancart durant presque toute la saison dernière, a enregistré ses huitième, neuvième et 10e buts de la saison. Il n'en a compté que quatre la saison dernière.

Dean Prentice et Dave Creighton, qui ont joué un rôle de premier plan dans la victoire de 4-0 que les Rangers avaient remportée, la veille, sur les Bruins, au Madison Square Garden de New-York, ont encore compté chacun un but hier soir.

Après une première période sans pointage, des buts de Hergesheimer et de Prentice ont donné aux Rangers une avance de 2-0 dans le deuxième vingt.

Hergesheimer a compté deux autres fois et Creighton une fois dans la dernière période.

Le blanchissage de Worsley était son troisième de la saison.

LALONDE SE DISTINGUE

CHICAGO, (P.C.f.) — Un but de la recrue Hec Lalonde vers la fin de la troisième période a donné hier soir aux Black Hawks de Chicago une victoire de 3-2 sur les Maple Leafs de Toronto dans une des plus enlevantes parties de la ligue Nationale disputées au Stadium de Chicago depuis longtemps.

En vertu de cette victoire, les Hawks sont maintenant seuls en troisième place de la ligue Nationale, un point en avant des Red Wings de Détroit, détenteurs de la quatrième position. Les Leafs se sont enlisés davantage dans la cave du circuit.

Les Leafs ont pris les devants dès la première période, sur un but de Rudy Migay. Ce dernier prit un disque égaré dans le territoire des Hawks et n'eut aucune difficulté à déjouer Al Rollins, le gardien de buts de Chicago.

Les Hawks ont cependant su mettre une couple de punitions des Leafs à profit, vers la fin de cette première période. Earl Balfour et Migay étaient au banc des punitions lorsque Ed Sandford égalisa les chances.

CHICAGO FAIBLIT

Un moment plus tard, alors qu'il ne restait plus que Migay au banc des punitions, Harry Watson décocha un dur boulet qui mystifia Harry Lumley.

Les Hawks ont semblé faiblir dans la deuxième période et les Leafs ont gardé le disque dans leur territoire durant presque tout le vingt. Ron Stewart égalisa finalement les chances pour les Hawks vers la fin de cette période.

Les Hawks ne déclenchèrent que très peu d'offensives dans le dernier vingt mais une de ces rares excursions dans le territoire torontois porta fruits. Lalonde n'eut guère de difficulté à prendre Rollins en défaut sur un lancer décoché de près. Les Leafs retirèrent Lumley de ses buts dans les trois

Lorne WORSLEY

dernières minutes de la joute et se mirent à attaquer à six hommes.

Première période

Aucun point.
Punitions: Armstrong (majeure), 7.00; Prentice (majeure) 7.00; Evans, 14.22; Gardner, 16.55.
Arrêts: Sawchuk 9, Worsley 11.

Deuxième période

1—New-York: Hergesheimer (Lewicki, Raleigh) 6.43
2—New-York: Prentice (Bathgate, Horvath) 11.21
Punitions: Stasiuk, 3.05; Creighton, 14.09.
Arrêts: Sawchuk 10, Worsley 12.

Troisième période

3—New-York: Hergesheimer (Lewicki) 0.34
4—New-York: Hergesheimer (Horvath, Lewicki) 12.00
5—New-York: Creighton Hebenton, Fontinato) 12.17
Punitions: Labine, 1.10; Hebenton, 7.54.
Arrêts: Sawchuk 6, Worsley 13.

Première période

1—Toronto: Migay (Hannigan) .. 3.32
2—Chicago: Sandford (Litzenberger, Dewsbury) 14.37
3—Chicago: Watson (Sandford, Mickoski) 15.48
Punitions: Mickoski, 0.19; Fogolin, 7.38; Balfour, 12.51; Migay, 14.17; Lalonde, 19.42.
Arrêts: Lumley 7, Rollins 8.

Deuxième période

4—Toronto: Stewart (Hannigan, Migay) 17.49
Punition: McIntyre, 9.46.
Arrêts: Lumley 9, Rollins 12.

Troisième période

5—Chicago: Lalonde (Ciesla) ... 12.18
Punition: Dewsbury, 9.59.
Arrêts: Lumley 7, Rollins 13.

Expédition familiale

MARSEILLE—L'expédition Mahuzier (11 explorateurs: le père, la mère et 9 enfants) est rentrée au complet à Marseille. Elle a parcouru 2,000 kilomètres dans les déserts de l'Australie du Nord.

LIVERPOOL, Angleterre—Wally Thom, 154 1-2, Angleterre, bat par décision Jean Ruellet, 156 1-2, France (10).

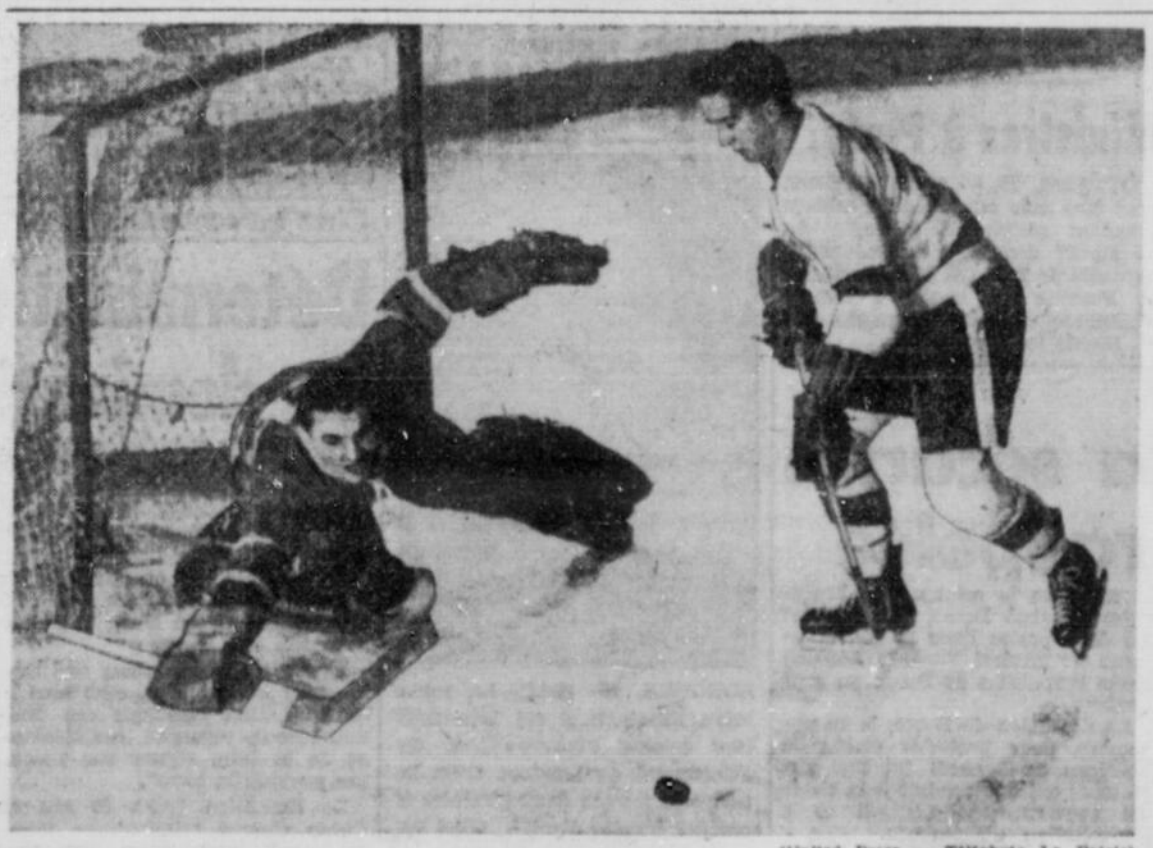

(United Press — Téléphoto La Patrie)

TED LINDSAY, le brillant ailier gauche des Red Wings de Détroit, a compté un but et deux assists pour conduire son club à une victoire 3-2 sur les Canadiens hier soir à Détroit. Ici, toutefois, Lindsay est frustré par Jacques Plante, qui exécute un magnifique arrêt du lancer à bout-portant durant la première période.

FORUM
CE SOIR A 7 H. 30
Ligue de Hockey Métropolitaine
ST-JEAN vs LACHINE
A 9 H. P.M.
NATIONAL vs VERDUN
PRIX : entrée générale 50c et enfants 25c. Billets en vente ce soir à 7 h.
Samedi, 26 novembre à 8 h. 15 p.m.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
BOSTON vs CANADIENS
Sièges à 1.50 dans la Terrasse offerts samedi matin à 10 heures.

Crise ministérielle d'ici une semaine prédite en France

PARIS, 2. (P.A.f.) — Soumis aux féroces attaques de ses ennemis, presque abandonné de ses amis et tout pantelant de ses efforts passés, le gouvernement Faure semble approcher de la fin, après neuf mois d'existence.

De nombreux députés prédisent à l'Assemblée nationale qu'il y aura crise ministérielle d'ici une semaine. Le premier ministre lui-même, à ce qu'on rapporte, s'attend au pire.

M. Faure s'est créé de nouveaux embarras avec la question des élections générales. Ses ennemis — et même quelques-uns de ses alliés politiques — n'attendent que le moment propice pour le jeter par-dessus bord. On trouvera peut-être dès demain l'occasion de ce faire.

Quel que soit le mode d'exécution, la question des élections générales sera en réalité la cause de la chute de Faure. A venir au moment où il proposa de tenir ces élections générales en décembre de cette année au lieu de juin prochain, Faure parvenait à rassembler des majorités à l'Assemblée pour faire approuver les points les plus importants de sa politique. Il est douteux maintenant qu'il obtienne un appui pour quoi que ce soit.

EFFET CONTRAIRE

La lutte au sujet d'une nouvelle loi électorale a fait éclater le cabinet. Faure a tenté de satisfaire tous les éléments opposés et n'est parvenu qu'à se les aliéner tous.

Les question des élections générales a fourni à l'ancien premier ministre Mendès-France et à d'autres députés radicaux-socialistes l'occasion de se placer ouvertement dans l'opposition. Faure appartient aussi au parti radical-socialiste, mais de nombreux membres de son parti ne l'appuient depuis longtemps que pour manifester l'unité du parti.

Lors des deux derniers votes de confiance pris sur la question des élections en décembre, le cabinet ne s'est maintenu que par l'appui des communistes.

Il n'est plus question d'élections en décembre. Il reste un mince espoir qu'elles se tiennent en janvier, mais peu de députés estiment que ce soit possible.

Depuis qu'il a proposé d'avancer la date des élections, le gouvernement a dû consacrer presque toute son attention à ce projet. Toute autre décision d'importance reste en suspens, et il est quasi impossible d'agir dans le présent état d'incertitude.

Israël se plaint de trois attaques

JERUSALEM, 25. (P.A.f.) — Un porte-parole de l'armée israélienne s'est plaint hier de trois attaques contre Israël, deux venant du territoire égyptien et l'autre de la Jordanie.

Une bande armée venant de Jordanie a pénétré en Israël mercredi soir près de Mevo Bettar, une colonie israélienne sise dans les montagnes de la Judée, huit milles au sud-ouest de Jérusalem et deux milles de la frontière jordanienne.

Les envahisseurs ont été repoussés dans un échange de coups de feu, a dit le porte-parole.

Il a aussi rapporté que des Egyptiens de la région de Gaza ont fait feu mercredi sur un avion israélien, mais sans l'atteindre, près de Beri, du côté israélien de la frontière. Plus tard, des positions égyptiennes ont ouvert le feu sur des positions israéliennes près de Beri, a ajouté le porte-parole.

Le Père Peyton sera à Montréal le 4 décembre

L'apôtre international de la Croisade du Rosaire, le R.P. Patrick Peyton, c.s.c., qui vient de terminer une tournée d'apostolat dans l'Inde et en Afrique, sera de passage à Montréal le dimanche, 4 décembre.

A cette occasion, le distingué religieux de la Congrégation de Ste-Croix adressera la parole lors d'un grand ralliement, dans la basilique de l'Oratoire Saint Joseph du Mont-Royal, à 8 heures 15, le soir.

Une invitation spéciale est lancée à tous les catholiques de la région métropolitaine, mais va sans dire que la venue du Père Peyton suscite un vif intérêt chez les fidèles de langue anglaise du diocèse de Montréal. Lors de la première visite à Montréal du Père Peyton après qu'il eut entrepris de parcourir le monde pour intensifier la Croisade du Rosaire, des milliers de personnes étaient allées l'entendre au Forum de Montréal, il y a quelques années. On prévoit donc que sa deuxième visite chez nous attirera des milliers d'autres catholiques dans la vaste basilique de l'Oratoire, où près de 10,000 personnes peuvent trouver place.

Après un très bref séjour à Montréal, le R.P. Peyton s'embarquera pour l'Espagne où il continuera sa Croisade du Rosaire.

Ministres à Paris

OTTAWA, 25. — (PCf) — Deux, peut-être trois ministres du cabinet canadien assisteront à Paris, du 15 au 17 décembre, à l'assemblée annuelle de l'OTAN. MM. Campney et Pearson s'y rendront comme d'habitude et il est possible que M. Harris les accompagne.

En Argentine

La loi de la sécurité d'Etat est rappelée

BUENOS-AIRES, 25. (Reuters f) — La loi de la sécurité d'Etat, qui a permis à l'ex-président Juan Peron d'emprisonner ses adversaires politiques à volonté sans l'intervention des tribunaux, a été rappelée par décret, hier.

Des centaines de personnes ont été emprisonnées en vertu de cette loi sans aucune forme de procès. Les derniers à en souffrir furent trois prêtres catholiques arrêtés la semaine dernière par le gouvernement du président Pedro Aramburu et relâchés quelques heures plus tard.

Laureano Landaburu a été nommé hier soir ministre de la Justice. Il remplace le ministre de l'Intérieur Eduardo Busso, qui détenait les deux postes dans le gouvernement du général Eduardo Lonardi après l'expulsion de Peron en septembre.

La démission de Busso, le 12 novembre, pour protester contre la politique de Lonardi fut l'un des facteurs qui ont conduit à la chute du gouvernement Lonardi et à l'installation d'Aramburu.

Le lendemain, Busso acceptait la nomination de ministre de l'Intérieur sous Aramburu et consentait à diriger la Justice en attendant la nomination d'un nouveau ministre.

PARMI LES CANADIENS CITES A L'HONNEUR POUR HEROISME, cette année, par la Royal Canadian Humane Society d'Ottawa, ces deux jeunes garçons de 16 ans se sont signalés de façon toute spéciale en sauvant la petite Pauline Bertrand, 7 ans, qui était en train de se noyer dans un étang de 10 pieds d'eau à Gatchell, près de Sudbury, en Ontario. A gauche, c'est le jeune Chuck Leisman de Gatchell et à droite, près de la fillette, Fred Teed, son copain, qui lui a aidé à tirer la petite Pauline de l'étang où, selon ses jeunes compagnons, "elle nageait sous l'eau depuis une demi-heure".

Etat de siège au Brésil

RIO-DE-JANEIRO, 25. (PAf) — Le Congrès a approuvé hier soir la déclaration de l'état de siège au Brésil, tandis que les factions rivales tentaient de trouver des moyens pour mettre fin à leur violente guerre politique.

Le Sénat a voté 35 à 15 en faveur d'un état de siège. Il a ainsi terminé la sanction législative à une déclaration donnant au président provisoire Nereu Ramos et à ses partisans militaires des pouvoirs extraordinaires pour supprimer les désordres et empêcher le retour de Joao Cafe Filho à la présidence.

Le vote au Sénat a suivi un long débat commencé avant l'aube jeudi. Un peu plus tôt, la Chambre des députés avait approuvé la déclaration par 178 à 91.

L'état de siège, un genre de loi martiale, prendra effet quand la déclaration sera imprimée dans le bulletin officiel du gouvernement, probablement aujourd'hui.

Durant le débat, les chefs de partis ont tenu des conciliabules privés. Ils ont laissé entendre qu'ils chercheraient des moyens de concilier leurs divergences de vues. Ces pourparlers de paix ont été suscités par la crainte que le gouvernement constitutionnel s'effondre et qu'une dictature militaire soit établie.

Le Brésil a eu trois présidents en 17 jours et le gouvernement s'est maintenu dans un état d'agitation constante. Seul le puissant appui militaire du ministre de la Guerre, Henrique Texeira Lott, a empêché le gouvernement de tomber.

Toutefois, l'atmosphère est d'un calme surprenant à Rio-de-Janeiro. Le gouvernement a démenti les rumeurs voulant que les banques soient fermées ou soumises à des restrictions quand l'état de siège sera appliqué.

Les troupes stationnées aux endroits stratégiques sont retournées à leurs casernes. L'Armée continue de garder le palais présidentiel pour prévenir toute attaque - surprise contre Ramos. L'appartement privé de Cafe, dans le quartier Copacabana, est sous la garde d'une escouade de la police fédérale. Il est virtuellement détenu à domicile.

Ramos a demandé l'état de siège, qui exempterait le gouvernement et le Congrès de se conformer aux ordres des tribunaux et suspendrait d'importants droits civils, après que Cafe eut annoncé qu'il reprendrait la présidence.

Proposition française rejetée par la Russie

NATIONS UNIES, 25. — (PAf) — La Russie a rapidement rejeté aujourd'hui une proposition de compromis sur le désarmement que la France a soumise mercredi dans l'espoir de mettre fin à l'impasse qui dure depuis 10 jours sur la réduction des armes.

Le délégué soviétique, Arkady Sobolev, a déclaré à la Commission du désarmement de l'ONU qu'il "est clair qu'une telle proposition ne peut offrir de résultats positifs".

Sobolev a aussi répété les avancés soviétiques selon lesquels le projet du président Eisenhower pour un échange de plans militaires entre les Etats-Unis et la Russie est inacceptable à moins qu'il s'applique dans le cadre d'un système général de désarmement.

Il a reconnu cependant, que le gouvernement soviétique ne doute pas que le projet Eisenhower ait été "inspiré par les meilleures intentions".

Le plan de compromis suggéré par le délégué français, M. Jules Moch, recommande que les Grandes Puissances s'entendent sur une période préparatoire au cours de laquelle des mesures de contrôle, dont le projet Eisenhower, seraient mises en vigueur avant que débutent les principales étapes du désarmement.

Surplus de beurre vendu en Europe

OTTAWA, 25. — (PCf) — Entre 7,000,000 à 8,000,000 de livres de surplus de beurre du gouvernement ont été vendues à un importateur hollandais pour être revendues en Allemagne orientale, a déclaré une autorité du ministère fédéral de l'Agriculture, aujourd'hui.

"Une vente a été faite et le beurre est actuellement chargé à bord d'un navire à Montréal. La quantité qui sera expédiée dépendra de la capacité du navire", dit-il.

On croit comprendre que si le contrat stipule l'achat immédiat de 7,000,000 à 8,000,000 de livres il contient une option pour l'achat de 3,000,000 d'autres livres de beurre.

L'autorité a déclaré que le prix contractuel est d'environ 37 cents la livre, soit 21 cents de moins que le prix payé pour les surplus de beurre par la Commission de soutien des prix agricoles.

LONDRES, 25. (PAf)—La reine mère Elisabeth a été intronisée hier comme chancelier de l'Université de Londres. C'est la première femme dans l'histoire à accéder à cette dignité. C'est un poste honoraire invariablement détenu par une personne de distinction. Elle succède à son oncle, le comte d'Athlone, ancien gouverneur général du Canada.

Chez les communistes

Détermination fanatique de domination mondiale

Un médecin montréalais, qui fut prisonnier des communistes chinois durant huit mois, déclare que ceux-ci veulent dominer le monde et qu'ils n'abandonneront jamais cet objectif.

Le médecin en question, le Dr Stewart Allen, directeur médical de l'hôpital Grace Dart, a déclaré devant le club Lions:

"S'il y a quelque chose que l'expérience m'a appris, c'est bien la détermination fanatique des communistes de répandre leur idéologie et de la faire régner sur chacun des pays de la terre".

Le Dr Allen passa 10 ans en Chine comme missionnaire médical de l'Eglise-Unie du Canada. Il était chirurgien en chef de l'hôpital de l'Eglise-Unie à Chunking, lorsque cette ville fut capturée par les communistes en décembre 1949.

Un an plus tard il était arrêté, sous diverses accusations dont l'une ayant trait à l'espionnage et il était envoyé en prison.

Après huit mois d'emprisonnement, il signait une confession, puis il fut soumis à ce qu'il appelle le "lessivage du cerveau", une technique qui visait à lui faire adopter la foi communiste.

Après cette dernière expérience, il fut déporté à Hong-Kong.

On ne peut vivre sous la férule des rouges sans atteinte au cerveau, a-t-il déclaré, et on ne peut quitter leurs prisons sans avoir l'esprit quelque peu troublé.

Il faut au moins un an ou deux, a-t-il ajouté, avant de pouvoir penser de nouveau avec clarté.

Le Dr Allen a déclaré qu'il n'avait pas d'alternative, qu'il fut obligé d'écrire et de signer ce que ses maîtres lui dictèrent.

Autrement, dit-il, je n'aurais jamais pu sortir de la Chine.